l'unité

M 2805 - N° 499 - 7 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 4 février 1983



Lionel Jospin : « Jacques Chirac n'est pas un responsable politique. C'est un danseur de tango deux pas en avant, un pas en arrière et un glissement sur le côté. »

MAIRE(S) EN CAMPAGNE

PAR CLAUDE ESTIER

IL est maintenant incontestable qu'à cinq semaines des municipales le climat préélectoral a changé. La droite, partie très vite et très fort, savourant à l'avance son « triomphe » — « Nous allons gagner soixante villes », pronostiquait le secrétaire général du R.p.r. Bernard Pons — commence à baisser le ton. D'une semaine à l'autre, Jacques Chirac est passé de la violence verbale de la porte de Versailles à l'ambiguïté feutrée du Club de la presse, justifiant la qualification de « danseur de tango » que lui ont décernée Lionel Jospin et Paul Quilès. Certains, dans les rangs de l'opposition, déplorent ouvertement les propos outranciers. Enfin plusieurs jounaux découvrent soudain que la « prime au sortant » est un facteur important des élections municipales et que cela joue en faveur de la gauche qui a le plus grand nombre de maires en place.

Les dernières enquêtes d'opinion confirment ce phénomène. C'est vrai dans les villes tenues depuis longtemps par la gauche comme Grenoble ou Clermont-Ferrand. C'est vrai aussi dans des villes gagnées plus récemment comme Nantes et, d'une façon générale, les grandes villes de l'Ouest où le bilan positif de la gestion socialiste — nous l'avons montré, par exemple, dans notre reportage sur la Roche-sur-Yon — impressionne favorablement les électeurs. Qui plus est, la gauche apparaît en bonne position dans des villes tenues par la droite, par exemple, Chatellerault avec Edith Cresson ou Mulhouse avec Jean-Marie Bockel dont nous évoquions la semaine dernière la campagne dynamique dans une cité naguère socialiste. Tout indique que si l'électorat de gauche a été plus lent à mesurer l'enjeu de ces municipales, il en a maintenant pleine conscience. En témoignent encore les assistances nombreuses présentes dans les premières réunions publiques à Paris, comme celle tenue lundi dernier dans le XVIII^e^ arrondissement.

C'est ce moment précis qu'a choisi Edmond Maire pour lancer, du perron de l'Elysée, l'une de ces déclarations fracassantes dont il est coutumier et qui, venant quelques jours après d'autres, pourrait s'inscrire moins dans une analyse précise de la situation actuelle de la France que dans la perspective du futur congrès du P.s. pourtant encore lointain.

Que ces déclarations soient exploitées par l'opposition il n'y a pas à s'en étonner et l'intéressé lui-même devait s'y attendre. Mais il est très exagéré de dire qu'il ait « cassé la baraque », car le choix des électeurs ne dépend pas de tels propos. Maire a pourtant commis deux fautes qui risquent d'être préjudiciables à lui-même comme à sa centrale.

La première est d'avoir laissé croire, en raison même du lieu où il parlait, que le président de la République, avec lequel il venait de s'entretenir, lui avait annoncé la prochaine mise en œuvre d'un second plan de rigueur. Ceci est faux. Edmond Maire, interrogé par nous, le reconnaît lui-même. C'est lui qui a évoqué cette hypothèse. François Mitterrand ne lui a donné, et pour cause, aucune information sur un débat dont le conseil des ministres n'est pas encore saisi.

La seconde faute de Maire est d'être intervenu publiquement et directement sur le terrain politique dont la C.f.d.t. n'a cessé d'affirmer qu'il n'est pas le sien et d'y faire ce que chacun a appelé une « opération » en suggérant qu'il y aurait d'un côté des partisans de la rigueur et de l'autre des adeptes du laxisme. La vérité, dont se réclame si facilement le leader syndical, est toute autre. Le gouvernement tout entier s'est engagé depuis juin dernier dans une politique de rigueur qu'Edmond Maire avait d'ailleurs à l'époque critiquée mais qui a porté ses fruits au moins sur le plan de la lutte contre le chômage et l'inflation. Faut-il aller plus loin, compte tenu du déficit préoccupant de notre commerce extérieur ? Si le débat n'est pas encore tranché, ce n'est pas parce que nous sommes à quelques semaines d'un scrutin mais parce que l'incertitude demeure sur un certain nombre de facteurs extérieurs à nous mais déterminants pour notre économie : l'ampleur de la baisse du prix du pétrole, les mouvements du dollar, l'éventualité d'une reprise aux Etats-Unis, et aussi l'orientation de la politique allemande. Edmond Maire sait très bien que c'est en fonction de l'évolution de ces différents facteurs et de quelques autres que le gouvernement adaptera, dans un sens ou dans l'autre, sa politique de rigueur dont il sait aussi que le cadre en a été fixé à la fin du printemps dernier pour une période d'au moins dix-huit mois. Il admet en outre qu'il ne rend nullement le gouvernement responsable des difficultés actuelles. S'il voulait absolument intervenir dans le moment présent, il est dommage qu'il n'ait pas dit tout cela qui était sans doute moins spectaculaire mais beaucoup plus près de la vérité.

NICE: MAX C'EST L'ANTI-"ROI JACQUES" (page 2)

PERPIGNAN: 23 ANS ÇA SUFFIT! (page 4)

LE RIRE EST-IL DE GAUCHE? (page 9)

STUPEFIANTE BOLIVIE (page 14)

VIETNAM: L'ORIENT N'EST PAS ROUGE MAIS GRIS (page 16)

EDWIGE AVICE AUX JEUNES: "N'AYEZ PLUS PEUR DE L'AVENIR, FAITES-LE" (page 19)

MER: LE NOUVEL ELDORADO? (page 21)

Vendredi prochain le 500^e^ numéro de « l'Unité. » Un numéro spécial avec (notamment) un entretien exclusif avec le Premier ministre Pierre Mauroy qui répond à toutes les questions que se posent les socialistes. Retenez dès aujourd'hui ce numéro 500.

NICE : MAX C'EST L'ANTI-"ROI JACQUES"

Face à la clique de Médecin, Max Gallo démontre la nécessité de l'alternance dans la ville de Garibaldi

PAR CLAUDE JADOUL

(de notre envoyé spécial)

VENDREDI 28 janvier, mauvaise journée pour la « Camorra », la maffia locale et le « parti niçois » en général : Gaston Defferre annonce la nomination prochaine d'un commissaire de la République délégué pour la police dans les Alpes-Maritimes. Tout comme à Paris, les Bouches-du-Rhône, Lyon, le Nord et les deux départements de Corse.

Médecin fulmine : « comédie », « rigolade » ; Radio Baie-des-Anges emboîte le pas au « Roi Jacques ». Le « casse » de Nice, Spaggiari, la guerre des casinos, la disparition (et probablement la mort) d'Agnès Le Roux, fille de l'ex-p.-d.g. du palais de la Méditerranée, les « affaires » mystérieuses, connais pas...

Bizarre cette allergie subite à l'institution du préfet de police de la part du « parti de l'ordre ». La nouvelle est tombée en plein début du carnaval, « la » grande affaire du moment. Les « grosses têtes » sont là. Ah, ce carnaval a bien changé. Plus rien de populaire là-dedans. « C'est une parade à l'américaine. » « La population n'est plus associée. » « Il n'y a plus de véritable bataille de fleurs ! Le carnaval a perdu toute spontanéité ! C'est du show-business » : voilà quelques phrases désabusées entendues auprès de vieux Niçois. Ce carnaval bien sage déçoit. « Si on ne l'en avait pas empêché, Jacques Médecin était sur le point de « sponsoriser les grosses têtes », le roi et la reine. Comme aux Etats-Unis. Le culte voué par le « Roi Jacques » à l'« american way of life » en irrite plus d'un. Au niveau épidermique. Et la bourgeoisie locale B.c.b.g. s'effarouche des initiatives du maire. On vous parle, pêle-mêle, du drapeau américain flottant côte à côte avec le drapeau niçois sur sa propriété, de sa nouvelle épouse américaine, (nièce des Max Factor) du prénom U.s. — Shaw Joy —, de sa dernière-née, baptisée outre-Atlantique, et surtout du projet de transformer Nice en une sorte de Las Vegas européen. « Il y a déjà Monte-Carlo, cela suffit », dit le général François Binoche, compagnon de la Libération, gaulliste, rallié à la gauche. Le général a choisi son camp : il figure à nouveau sur une liste d'union de la gauche. Mais une autre partie de la bourgeoisie locale louche vers Fernand Icart, ancien ministre U.d.f., ancien député (battu par Max Gallo en juin 1981). L'ancien ministre de l'Equipement de Giscard a un but précis : détacher de Médecin une fraction conservatrice des 80 000 Niçois de souche, éberlués par les outrances « médecinistes ». Son raisonnement : « On peut gérer la ville en conservateur, mais proprement. » Pari difficile. Jacques Médecin contrôle étroitement le « parti niçois ». Pas une opération immobilière, pas une prébende, pas la moindre petite fonction à la mairie ou au conseil général qui ne dépendent de sa faveur.



Pascal Lebrun

Le « système » Médecin

Jusqu'ici, la bourgeoisie locale y a trouvé son compte. Et grassement. Cette bourgeoisie louis-philipparde s'est prodigieusement enrichie dans le foncier. Médecin père et fils ont été des relais précieux. Les archives de Séraphin Pinto, conseiller municipal socialiste du 3e secteur, sont bourrées d'exemples explosifs. « Avant l'entrée de la gauche à la mairie, en 1978, à la suite de l'invalidation des élections dans le 3e secteur pour manœuvres frauduleuses, les conseils municipaux étaient expédiés en une demi-heure. Avec notre arrivée, on y voit un peu plus clair dans le « système » Médecin. Des exemples ? Il y en a dix, il y en a cent. » Intarissable Pinto sur le chapitre du « clientélisme »... et des retombées lucratives. « Prends le budget. Avant que nous siégions, la ville engloutissait entre 350 et 400 millions d'anciens francs pour alimenter des « budgets d'études ». Toujours auprès des mêmes sociétés. Juteux. Bien sûr, nous nous sommes préoccupés de l'affectation de ces sommes. Miracle : en 1980, les fameuses études avaient quasiment disparu du budget... Curieux, non ? »

Alors, il a fallu trouver autre chose, la survie du « médecinisme » est à ce prix ; continuer à faire des cadeaux aux « clients » — au sens romain du terme. Le futur Palais des Congrès aura, par exemple, coûté la bagatelle de vingt millions de nouveaux francs, rien qu'en honoraires d'architectes... Gros.

Et il y a l'affaire de la Sofipal. Une brave société que celle-là. N'a-t-elle pas emporté le marché des parkings à construire sur l'emplacement de l'ex-stade Jean-Bouin en promettant de financer intégralement le complexe ? Sitôt dit, sitôt fait : le conseil municipal conclut le marché avec une société qui apporte des capitaux à risques. A risques, voire. « Le contrat était à peine conclu que l'on apprenait que la ville avait accordé sa garantie à la Sofipal pour un emprunt de vingt millions de francs », explique Séraphin Pinto. Joli tour de passe-passe.

Mieux encore. La famille B. possédait un vaste terrain dans le quartier de la Madonette. Elle annonce sa mise en vente. Aussitôt, l'Office H.l.m. fait jouer la clause de préemption pour y établir des logements sociaux. L'adjoint Calza prend feu et flamme. Le comité de quartier lui emboîte le pas. Une campagne frénétique. « Pas d'immigrés ici ». « On » abandonne la préemption... et le beau terrain peut ainsi revenir à la promotion privée. Calza est élu conseiller général dans un fauteuil et la famille B. est bien contente. Un client de plus, un. L'adjoint-conseiller général n'est pas mécontent non plus de l'opération. Le nouvel élu est justement propriétaire tout à côté du terrain des B. Cela ne fait pas l'affaire des gens modestes, et ils sont nombreux à Nice-ville-de-plaisir les laissés-pour-compte de l'expansion. Tous les vieux Niçois n'étaient pas propriétaires d'un lopin de terre. La vie est dure pour les pauvres à Nice. Aussi chère qu'à Paris, sinon plus. Le moindre F.2 revient à 2 500 francs de loyer. Et pas question de trouver un logement social. Il y a huit mille demandes en attente alors que 15 000 logements sont vides. Au quartier de l'Ariane — un habitat surdensifié — la « Cité modulaire » abrite « officiellement » 800 personnes, mais il y a le double de résidents réels.

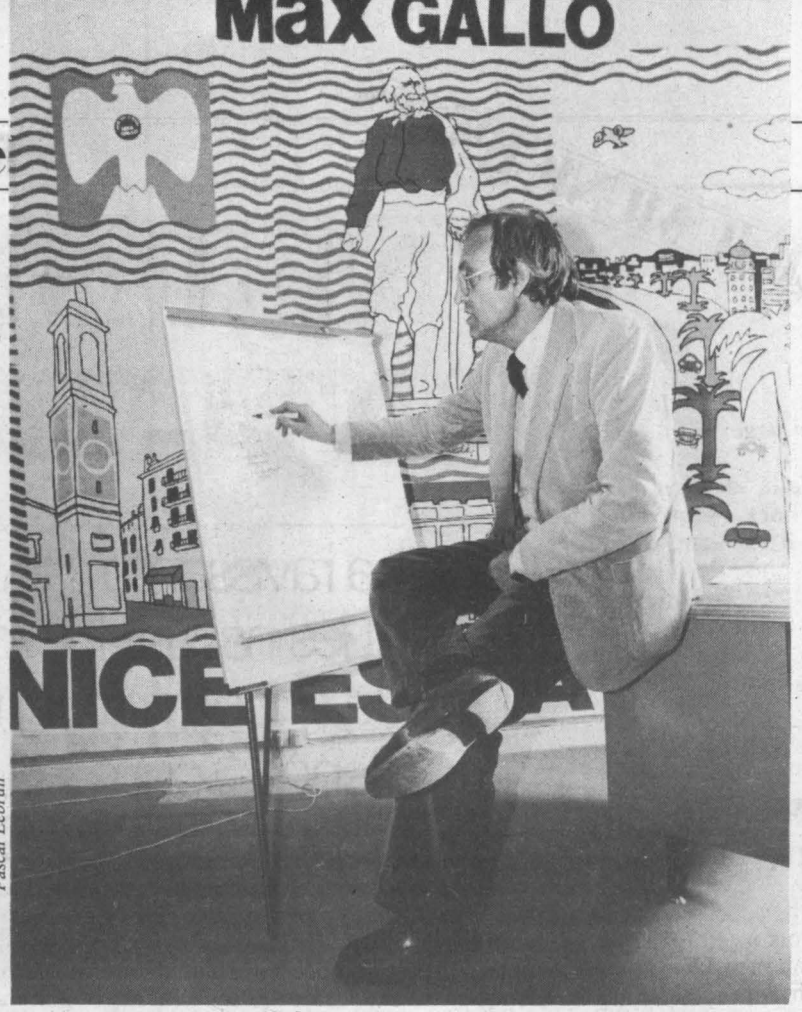
Les petits fonctionnaires, les agents des P.t.t. par exemple, trouvent qu'il ne fait pas si bon vivre que cela à Nice. Ils repartent en grand nombre après un séjour bref au bord de la grande bleue : impossible de boucler le budget. « Derrière les palmiers, il y a le Nice populaire », dit Max Gallo. Et ceux-là ont de moins en moins le « réflexe niçois » dont le « médecinisme » joue habilement.

« Il y a un apport de population nouvelle, explique Séraphin Pinto. Ces nouveaux habitants vivent davantage en harmonie avec la situation nationale. C'est ce qui a permis la montée socialiste aux présidentielles et aux législatives. » Pour eux, Médecin est bien « voyant ». Le « quadrillage » de la ville par comités de quartier et associations sportives interposés se fait moins efficace avec l'augmentation de la population.

Médecin ne pourra pas, indéfiniment, satisfaire tout le monde : les spéculateurs et la population des H.l.m. des Moulins. Le « clienté-



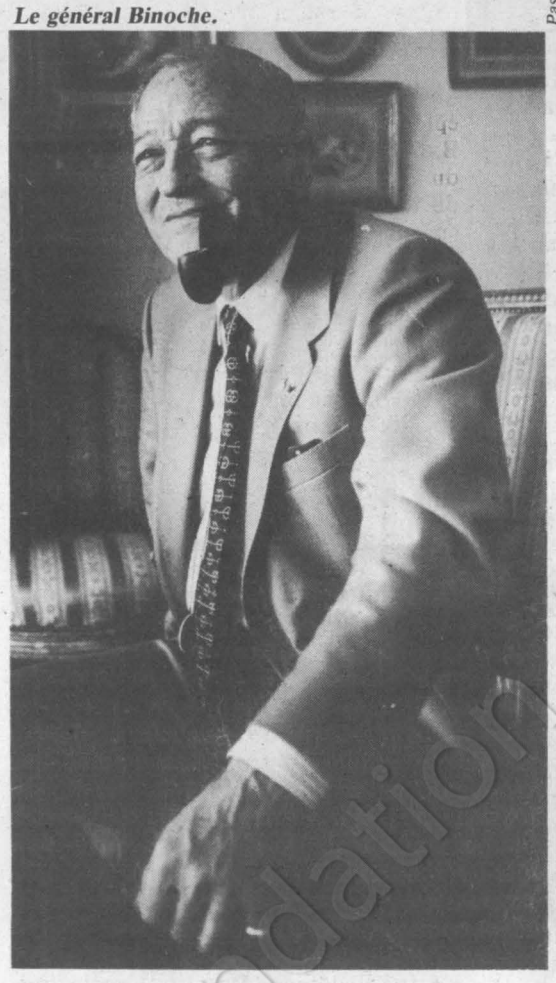
La cinquième ville de France.



Pascal Lebrun

Max Gallo devant son affiche.

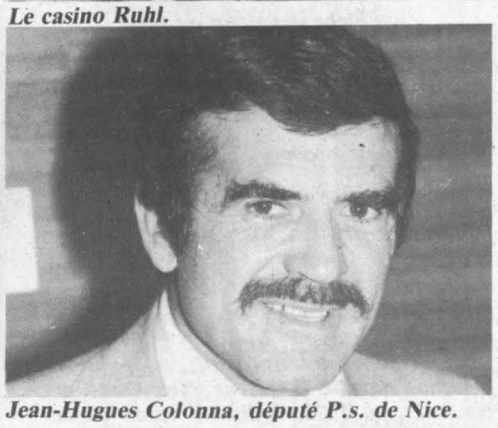
Le général Binoche.







Le casino Ruhl.



Jean-Hugues Colonna, député P.s. de Nice.

lisme » a des limites. Et le parfum des fleurs d'un carnaval de plus en plus coûteux — un milliard d'anciens francs cette année — n'est rien au regard des odeurs nauséabondes qui s'échappent de certains quartiers.

Mais, une fois de plus, le « Roi Jacques » se voit vainqueur. Les réseaux d'influence ont été réactivés. Facile à comprendre. « Lors des législatives de 1978, alors que j'étais candidat, raconte François Binoche, ma femme de ménage est venue me rendre son tablier. Elle m'a expliqué que son mari, pompier de son état, voulait passer caporal-chef, alors c'était mal vu de travailler pour un candidat de l'opposition... »

Car Jacques Médecin tient « ses » fonctionnaires d'une main de fer. Hors du médecinisme, point de salut. L'éboueur qui veut « passer » aux plantations connaît le chemin de son avancement. Il est tout tracé : être un bon agent électoral de « Jacques ».

« Le pouvoir médeciniste s'appuie tout à la fois sur l'archaïsme politique, le clientélisme, le populisme, le paternalisme et le respect des traditions », analyse Max Gallo, tête de liste lors des prochaines élections municipales. « Médecin est en fait le porte-parole de l'U.p.i.a.m., le C.n.p.f. niçois, dont il assure les intérêts », précise Charles Caressa, conseiller général communiste, membre du Comité central et deuxième sur la liste d'Union de la gauche.

L'U.p.i.a.m., ce sont d'abord les gros entrepreneurs — les Sarda, les Nicoletti, ceux qui ont fourni la trame de la « Baie des Anges », le best-seller de Max Gallo — et les hommes de l'hôtellerie. Le « Roi Jacques » gouverne à leur profit. Mais le tout-tourisme qui constitue la politique médeciniste a de graves revers. Et la bourgeoisie niçoise ne s'identifie plus totalement au « Roi Jacques », la liste de Fernand Icart — héritier d'une affaire de plomberie — l'illustre fort bien. « Médecin a fait passer la bourgeoisie locale sous ses fourches caudines », dit Caressa. « Nice est à vendre au plus offrant. » Et les voyages américains — nombreux et longs — de Jacques Médecin, c'est aussi le démarchage auprès des multinationales.

Habile mais un peu gros

« Le maire s'est lancé dans une hyper-modernisation de Nice, poursuit Max Gallo. Il abandonne petit à petit la politique traditionnelle, tout en perpétuant clientélisme et populisme, les deux mamelles du pouvoir. » Les entreprises typiquement niçoises disparaissent les unes après les autres ; les banques locales ont succombé, les usines de pâtes alimentaires ont fermé. Place au capital financier, au tout-tourisme et à la prestation de services. Une économie fragile, 25 000 chômeurs (13 % de la population active du département), des travailleurs peu qualifiés, des quartiers ghettos. Une belle « dévitalisation ».

Peu de réalisations sociales en revanche. Cinq crèches municipales en tout et pour tout, quatre permanences de formation professionnelle créées en vertu du projet Rigout par la mairie. Avec réticence, il est vrai. Et le « médecinisme » les a « digérées » elles aussi dans l'appareil municipal, y a les « bons » jeunes... et les autres. Digérées elles aussi les Maisons de jeunes trop indépendantes du « parti niçois ». Et comme il faut tout de même rendre des comptes au conseil municipal, Médecin s'est lancé dans le tout-association, à sa sauce bien sûr. On vote des subventions et le tour est joué. Le conseil n'ira pas y fourrer son nez...

Nice-Congrès (qui exploitera le Palais des Congrès et de la Musique), Nice-Animation (qui s'est substitué au comité municipal des fêtes), Nice-Opéra (qui gère les Arènes de Cimiez, l'Opéra et le Théâtre de Verdure), la Cacel (organisation des loisirs populaires et des enfants-animation des quartiers), les centres culturels et sportifs (qui se substituent aux M.j.c.) et, enfin, l'Office municipal culturel et sportif (créé par surprise lors du récent conseil municipal du 14 janvier) pour « coiffer » le tout, voilà l'essentiel de l'outil de « quadrillage du « Roi Jacques ». Un travail habile mais un peu gros...

Mais cela dégage des emplois pour ceux qui « pensent bien ». L'Office, à lui seul, permettra de caser trente créatures. Pour couronner le tout, Radio Baie-des-Anges, (franchement d'extrême droite), se charge de conditionner les esprits. La radio municipale est, elle aussi, vous l'avez deviné, une association subventionnée. Et rien que du beau monde parmi ses administrateurs : les membres de la « majorité municipale » en font partie, en bloc. Les socialo-communistes n'ont qu'à aller se faire voir ailleurs... Ah ! le beau système que voilà. Et les récalcitrants, ceux qui seraient tenté de louer une salle à la gauche, par exemple, « on » a les moyens de leur faire connaître leur intérêt bien compris. Comme ce propriétaire de salle de cinéma qui a bien dû, honteux et confus, « annuler » un contrat de location le matin du 16 janvier. C'était un meeting communiste, alors, pensez...

Un clientélisme effréné

Et il y en a, à Nice, des moyens de récompenser les bons serviteurs ! Les concessions de plages ne sont pas faites pour les chiens, les buvettes non plus. « Médecin a fait main basse sur la ville», dit le général Binoche, croix de Lorraine à la boutonnière et monocle en sautoir. Le général y croit à la victoire de la gauche. « Ici, le choix est simple : pour ou contre Médecin et sa clique. »

Le slogan de Max Gallo fait mouche : « Nice est à vous », proclament les affiches de l'union de la gauche. A vous, tout un symbole dans cette propriété privée. Un slogan qui a du succès. Les agents électoraux médecinistes arrachent le slogan à qui mieux mieux. C'est un bon signe. Médecin, qui ne passe pas pour cultivé, donne maintenant dans la critique des ouvrages de notre ami. Il s'en prend violemment à « Monsieur la rature ». Bref, la grosse artillerie va donner avec son cortège habituel de rumeur.

Le ras-le-bol, l'écœurement des vieux Niçois, les distances prises par une partie de la bourgeoisie, l'apport des nouveaux venus, la liste Icart, les scandales, cela suffira-t-il à renverser une bastille vermoulue ?

Gallo, Binoche, Caressa y croient. Oui, « il y a une chance ». Trop c'est trop, et le « Roi Jacques » en a fait beaucoup. Il y a aussi l'équation personnelle de Max Gallo dont parle Binoche avec passion. Max, c'est l'anti-« Jacques », rien n'est plus dissymétrique que ces deux-là. Un choix clair.

« Nice est à vous », cela signifie une révolution ; « pour la première fois Nice sera française », dit Max Gallo. « Le maire sortant n'a pas de projet de développement de la ville, nous sommes en train de le démontrer. Il la gère par rapport à des intérêts particuliers. Nous proposons de modifier les axes de cette politique, de faire jouer la transparence, de créer les logements sociaux nécessaires. D'assainir l'atmosphère. Tous les Niçois savent le climat obscur de la vie municipale. Nous voulons « casser le jeu ». » Le « Roi Jacques » a senti le vent du boulet. En 1977, il

(suite en page 4)

SPECIAL MUNICIPALES

PERPIGNAN: 23 ANS ÇA SUFFIT !

La ravissante cité catalane où il fait bon vivre... pour les touristes et les nantis (18% de chômage) fera-t-elle mentir sa réputation de misogynie en préférant la jeune députée socialiste Renée Soum au vieux roi de la pirouette Paul Alduy en place depuis 23 ans? Seuil critique !

PAR MARTINE DUCOUSSET

(de notre envoyée spéciale)

IL était une fois, en pays catalan, un curieux personnage au profil politique douteux, qui était parvenu malgré tout à se faire élire maire d'une ville si grande et si belle que même sa gare en était devenue, pour certains, objet d'art et d'admiration.

Curieux, oui, ce socialiste mauvais teint dont le cœur et le portefeuille penchaient nettement à droite. Très vite, le bonhomme fit ses preuves : il n'était pas de gauche. Il avait truqué et trompé, donné de lui une image mensongère afin de pouvoir s'installer dans les meubles du superbe hôtel de ville de la cité catalane. Dès lors, tout était clair, et la gauche — la vraie — se faisait un devoir de reconquérir ce fief qu'un habile faussaire lui avait grossièrement soufflé. Ce fut difficile et parfois très pénible. Mais, comme chacun sait, les pires choses ont une fin. Un beau jour de mars 1983, l'indélicat politicien n'avait plus qu'à pleurer toutes les larmes de son corps. Non seulement il était battu, non seulement le pouvoir lui échappait, mais — horreur suprême — c'est une femme qui venait de l'envoyer joliment sur les roses...

Le vent qui passe à travers la montagne...

Un conte de fées ? Peut-être. Mais un conte où toute ressemblance avec des lieux ou des personnages connus ne relève pas de la pure coïncidence. Un conte dont seule l'heureuse conclusion reste encore, pour quelques semaines, incertaine. Le décor est planté : une ville de rêve, Perpignan, digne capitale, comme l'assurent les dépliants touristiques, d'un Roussillon en plein éveil. Et c'est vrai qu'avec son vieux centre traversé par le canal de la Basse, sa cathédrale Saint-Jacques, son célèbre Castillet et son non moins célèbre Palais des rois de Majorque, Perpignan est une ville qui a de l'allure. Une ville à soleil et ciel bleu, où il fait bon se détendre à la terrasse d'un café place de la Loge, sauf quand la tramontane y souffle un peu trop fort. Quoi d'étonnant alors si ce petit joyau catalan aux portes de l'Espagne excite les convoitises ?

Après le décor, les personnages. D'un côté, le curieux bonhomme au profil politique douteux cité plus haut. A soixante ans passés, Paul Alduy, qui détient les clefs de la ville de Perpignan depuis plus de deux décennies, vient enfin de rejoindre sa véritable famille : la bonne vieille droite réactionnaire jalouse de ses privilèges et avide de pouvoir. Les



Le Perpignan des taudis.

masques sont tombés : après avoir navigué sans complexes d'un socialisme pour le moins étrange à un centrisme terriblement vaseux, Paul Alduy se fait aujourd'hui soutenir par des amis qui lui ressemblent comme des frères : ses amis du R.p.r. Bernard Pons en personne est venu la semaine dernière apporter la bonne nouvelle aux Perpignanais, et les adjurer de voter pour la liste d'union conduite par le maire sortant.

En face de cette droite qui ose enfin dire son nom, une gauche unie dont la liste P.s.-P.c.-M.r.g. récemment mise au point est menée par une jeune femme courageuse et batailleuse qui pourrait bien créer la surprise. D'ailleurs, cette surprise, Renée Soum l'avait déjà provoquée en juin 1981, lorsqu'elle avait déboulonné Paul Alduy — justement — de son siège de député des Pyrénées-Orientales.

Bien sûr, à l'époque, on avait dit qu'elle bénéficiait de l'état de grâce. N'empêche. La performance était jolie. Cette fois, le combat sera sans doute plus acharné : même si quatre mandats municipaux, ça vous use un homme, même si Paul Alduy, au fil des ans, n'a cessé de perdre toujours un peu plus de sa crédibilité, il n'en demeure pas moins le notable que les Perpignanais connaissent bien, auquel ils se sont habitués. Un point de repère. Mais cette longue mainmise d'Alduy sur la gestion municipale est une arme à double tranchant : « Après si longtemps, le phénomène de ras-le-bol peut jouer, estime Daniel Gineste, Premier secrétaire de la Fédération catalane du P.s. Parce qu'au bout de 23 ans les gens se rendent bien compte que la situation n'est pas brillante, et qu'il serait peut-être plus judicieux de changer de maire. »

Face cachée de la misère

Pas très reluisants, en effet, les résultats obtenus par Paul Alduy. Certes, Perpignan est une ville de rêve. Mais pour les touristes et les habitants du cru qui ont de l'argent. Certes, Perpignan peut s'enorgueillir d'un certain nombre de réalisations de prestige, comme le palais des Congrès inauguré en 1970. Mais c'est du tape-à-l'œil. « Une jolie façade fleurie qui cache la misère, souligne Renée Soum. A Perpignan, tout a été fait pour le tourisme, le prestige, la gloire, sans que jamais soient pris en considération les besoins réels des habitants. »

Dont un besoin prioritaire : trouver du travail. La digne capitale d'un Roussillon en plein éveil bat de tristes records : elle compte 18 % de chômeurs, soit le double du taux relevé à l'échelon national. « La municipalité porte à l'évidence la responsabilité de cette situation, reprend Renée Soum. Seules des causes locales peuvent expliquer des chiffres aussi catastrophiques. Prisonnier de son clientélisme politique qui le conduit à favoriser certaines catégories socio-professionnelles, Alduy a réussi à faire de Perpignan une ville désertée par l'industrie. » Des ouvriers qui votent n'intéressent pas monsieur le maire. Ainsi a-t-il fait plus ou moins capoter le projet d'installation, chez lui, d'une usine de la firme Matra électronique. Ainsi a-t-il laissé pourrir la situation à l'entreprise des poupées Bella : « Grâce à l'action du gouvernement, 300 emplois ont pu être sauvés, rappelle Daniel Gineste. Mais si la municipalité s'en était occupée plus tôt, ce sont 800 travailleurs qui auraient gardé leur emploi. »

Mission impossible que de vivre et travailler à Perpignan. D'ailleurs, les jeunes s'en vont. Ils désertent cette cité catalane où pourtant se trouvent leurs racines, mais qui se montre tellement hostile. « Pour lutter contre le chômage, il faut avoir la volonté politique de le faire, souligne

(suite de la page 3)

s'en est fallu de peu — 0,3 % des votes exprimés — qu'il ne morde la poussière. Et sa liste, cette fois-ci, ne comporte plus de vieux ex-S.f.i.o. passés au médecinisme comme jadis pour faire « peuple ». Alors, en sous-main, la mairie favorise une liste « de gauche ». Selon des recettes éprouvées.

Droite divisée

En face, Max Gallo fait une campagne digne. Il n'exploite pas « les affaires » : les Niçois ne les connaissent que trop. Le député écrivain élève le débat. Il croit à la nécessité de l'alternance sur la promenade des Anglais. Et à l'intelligence des Niçois. Le moment n'est pas mal choisi. La droite est divisée, Icart peut gripper la machine médeciniste et diviser les voix. Et si l'ancien ministre de Giscard « fait » entre 12 et 15 % des voix — ce dont on le crédite parmi la bourgeoisie — la gauche peut arriver en tête au premier tour. Et tout est possible au deuxième. ●

Fiche signalétique tableau Nice

MUNICIPALES 1977/1er tour	
trois secteurs additionnés sur la ville :	
abstentions	***29,79 %***
droite	***44,07 %***
gauche	***39,40 %***
union royaliste	***0,29 %***
jobertistes	***13,37 %***
2e tour :	
abstentions	***26,51 %***
droite (Médecin)	***48,44 %***
gauche	***47,80 %***

Le tribunal administratif a invalidé l'élection dans le 3e secteur (Nice-Ouest et Nord) et, en 1978, la liste d'union de la gauche l'a emporté au 1er tour sur celle soutenue par J. Médecin (22 % d'abstentions).

LEGISLATIVES 1978 (secteurs additionnés)	
1er tour :	
abstentions	***18,38 %***
droite	***46,95 %***
parti socialiste	***16,97 %***
parti communiste (ou candidat soutenu par le P.c.)	***21,40 %***
divers	***15 %***
2e tour :	
abstentions	***15,08 %***
droite	***54,81 %***
gauche	***42,56 %***

Trois élus de droite : Médecin, Ehrman et Icart.

PRESIDENTIELLES 1981 1er tour :	
abstentions	***21,86 %***
Giscard	***31,15 %***
Mitterrand	***22,01 %***
Chirac	***19,01 %***
Marchais	***16,83 %***
2e tour :	
abstentions	***20,76 %***
Giscard	***51,05 %***
Mitterrand	***46,26 %***

LEGISLATIVES 1981 1er tour :	
abstentions	***31,12 %***
droite	***47,52 %***
parti socialiste	***31,76 %***
parti communiste	***17,26 %***

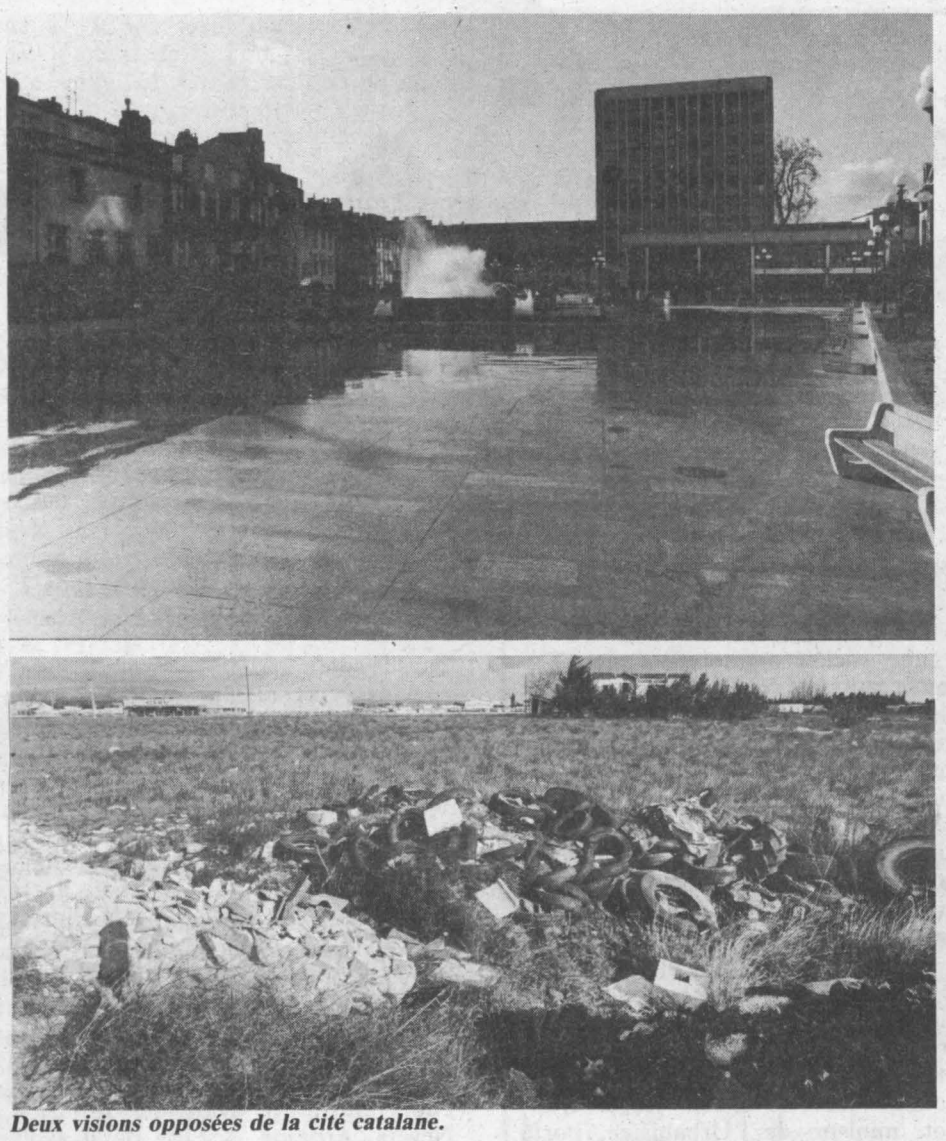
Un élu au 1er tour : J. Médecin

2e tour (résultats globaux sur Nice prenant en compte les voix de la circonscription emportée par J. Médecin).

abstentions	***27,75 %***
droite	***49,20 %***
gauche (candidats P.s.)	***49,17 %***

Deux élus P.s. : Max Gallo et J.H. Colonna.

(1) votants





Deux visions opposées de la cité catalane.

Renée Soum, députée socialiste de Perpignan.

Renée Soum. Ce que nous voulons, nous, c'est produire à Perpignan. Arrêter le processus de dégradation de l'industrie, relancer la machine et donc relayer ce qui se fait à l'échelon national. Notre but, c'est de favoriser une implantation industrielle adaptée aux ressources de la ville. » Pas question par exemple d'encourager la création d'une usine automobile dans la région. Mais oui à l'informatique, l'électronique, la robotique, oui au développement de l'agro-alimentaire. « Les atouts sont nombreux : université, autoroute, aéroport, avec l'avantage d'une situation climatique et géographique exceptionnelle. Pourquoi ne pas en profiter, pourquoi ne pas développer ici une sorte de tourisme des usines ? »

La lutte contre le chômage, c'est du social, et Paul Alduy n'a jamais été vraiment préoccupé par le social. Tout dans sa gestion le prouve. Plutôt que de rénover les vieux immeubles insalubres — comme ceux du quartier Saint-Jacques —, il préfère mettre en chantier la construction d'un Parc des Expositions dont le coût s'élèvera à 4,3 milliards de francs. Plutôt que d'aménager des espaces verts, il se tourne vers le créneau beaucoup plus juteux des terrains à bâtir : l'ancien vélodrome, terrain municipal, a été vendu aux promoteurs immobiliers. Plutôt que de créer des crèches municipales, il favorise les établissements privés. Pourquoi Perpignan est-elle une des villes les plus embouteillées de France ? Parce qu'au lieu de privilégier des réseaux routiers de dégagement pour dégorger le centre-ville et les boulevards périphériques Alduy a donné le feu vert aux petits lotissements qui bordent la cité. Toujours le fric, toujours la spéculation immobilière dont a été victime la ville nouvelle du Moulin-à-Vent. Au départ, l'idée était bonne : tout un ensemble d'immeubles bien conçus, avec espaces verts et équipements sportifs, à une dizaine de minutes du Castillet. « Seulement, ils n'ont pas su s'arrêter à temps, explique Daniel Gineste. Ils ont construit d'autres immeubles, et encore d'autres immeubles, si bien que la ville nouvelle ressemble maintenant à une cité-dortoir. Pourtant, l'endroit est agréable, mais il n'existe aucune vie de quartier. Pas de cinémas, pas de boutiques, pas de bistrots, seulement des commerces d'alimentation. »



Paul Alduy, avec son ami Giscard d'Estaing.

Le tout à construire, oui, mais il y a aussi autre chose. Paul Alduy aime les petits commerçants, parce que les petits commerçants votent pour lui. Donc il les chouchoute. Et l'installation d'indésirables boutiquiers au Moulin-à-Vent aurait sans doute fortement contrarié les notables boutiquiers du centre ville. L'épicerie, c'est ce qui a fait d'Alduy ce qu'il est. Mais c'est peut-être aussi ce qui le perdra. Il n'avait pas voulu le dire, mais c'est un fait aujourd'hui patent grâce à une lettre d'André Delelis, ministre du Commerce et de l'Artisanat, rendue publique par Renée Soum : lui, Paul Alduy, chantre et protecteur des petits commerçants, s'est montré favorable à l'implantation, sur sa commune, de deux grandes surfaces. Enfer et damnation. Pas content du tout, le premier adjoint, Jacques Farran, par ailleurs président de la Chambre de commerce, a quitté le conseil municipal en claquant la porte.

Une réputation de bosseuse

Voilà peut-être un bout d'espoir pour Renée Soum et pour la gauche. Si les petits commerçants se livrent à un vote sanction, Paul Alduy aura du mal à s'en remettre. Bien sûr, il lui restera les retraités, les grands bourgeois qu'effarouche le seul mot de socialisme, les Perpignanais qui trouvent que Soum est un nom trop nouveau pour eux, et l'innombrable cohorte de Catalans tellement misogynes qu'ils préfèreront voter pour un homme qu'ils n'estiment pas plutôt que pour une femme dont ils se méfient. Evidemment, Paul Alduy le premier a discouru sur ce thème avec ses gros sabots. Comment, laisser gérer une ville comme Perpignan par une femme ! Vous n'y pensez pas ! Mais il hésite depuis peu à se servir de ce type d'argument. Renée Soum a acquis une réputation de bosseuse, de femme politique sérieuse et compétente, et le maire sortant doit sentir que, quand le danger se précise, mieux vaut varier sa panoplie électorale.

Son truc maintenant, c'est le pilonnage tous azimuts que lui ont sans doute suggéré ses amis du R.p.r. La France va à vau-l'eau, le gouvernement est incompétent, l'inflation c'est terrible, le chômage n'en parlons pas, et vivement qu'on redevienne la majorité. Reste à savoir si la mayonnaise va prendre. Les Perpignanais sont saturés d'Alduy, et Perpignan par tradition vote socialiste (52 % pour Mitterrand en mai 1981). Mais les Perpignanais n'aiment pas les têtes nouvelles, et Renée Soum, pour eux, est quasiment une inconnue. Faut voir, faut attendre. Une chose est sûre, le scrutin sera serré. Et puis, Alduy doit avoir très peur. Vingt-trois ans de pouvoir absolu, vingt-trois ans sans alternance, c'est un seuil critique, non ? ●

MUNICIPALES 1977 1er TOUR
Alduy 17 216 37 %
Argelies (sans étiquette) 16 097 36,5 %
Cao (P.c.) 9 501 21,5 %
2e TOUR
Alduy 24 646 55 %
Argelies 20 161 45 %

LEGISLATIVES 1978 1er TOUR
(sur la circonscription)
Alduy 26 446
P.c. 23 768
P.s. 21 138
R.p.r. 17 111
2e TOUR
Droite 50 104 51,13 %
Gauche 47 886 48,87 %

PRESIDENTIELLES 1981
1er TOUR
Giscard 15 295
Mitterrand 13 188
Marchais 8 469
Chirac 8 452
2e TOUR
Mitterrand 29 094
Giscard 26 649

LEGISLATIVES 1981 1er TOUR
Droite 19 307
P.s. 14 013
P.c. 8 888
2e TOUR
Gauche 26 558
Droite 22 468

A l'occasion de son 500e numéro « L'UNITE » offre à ses lecteurs une soirée de théâtre

Les lecteurs de « l'Unité » sont en effet invités à la répétition générale de la nouvelle pièce de Roger Hanin :

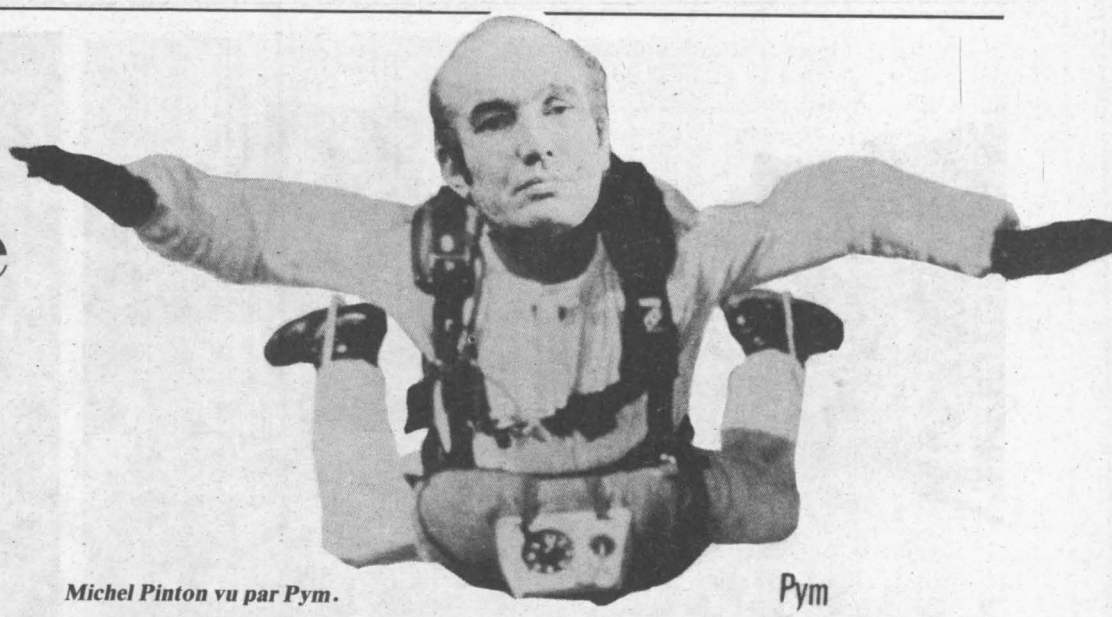
« Argent, mon bel amour », le lundi 7 février à 20 h 30, au Théâtre Daunou, 7, rue Daunou - 75002 - Paris.

Mise en scène de Roger Hanin, avec Corinne Marchand, Mony Dalmès, Roger Dumas, Gérard Darmon, Jean-Pierre Bacri. Décors de André Levasseur.

Vous pourrez retenir vos places en passant au théâtre, muni de ce numéro de « l'Unité », le vendredi 4 ou le samedi 5 février, de 12 heures à 17 heures.

Dourdan: une nouvelle bataille à trois

Candidat à la succession d'un maire magouilleur, le parachuté U.d.f. Pinton se fait contrer par la gauche et le R.p.r.



Michel Pinton vu par Pym. Pym

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

ENERGIQUE, Yves Tavernier. Depuis une demi-heure, dans le bureau de sa permanence, à deux pas de l'hôtel de ville, il se démène au téléphone avec la préfecture pour plaider la cause d'un jeune commerçant de Dourdan (Essonne). « C'est incroyable. On décroche et on vous met en attente. Impossible d'avoir l'interlocuteur demandé. Ah ! Le changement n'est pas encore entré dans les mœurs partout. Je ne peux tout de même pas passer ma vie au téléphone ! »

Tavernier est un homme pressé. Depuis qu'il s'est lancé à la conquête de la mairie de Dourdan, les journées débordent pour ce député de l'Essonne, conseiller général de 45 ans, professeur de sciences politiques. Mais la partie semble bien engagée. Le sénateur maire sortant Ceccaldi (il se fait appeler Ceccaldi-Pavard depuis qu'il a épousé l'héritière d'une des plus grosses fortunes agricoles de la région), U.d.f., ami de Lecanuet, ne se représente pas. Et pour cause. Il est impliqué dans de sordides affaires immobilières et doit rendre des comptes à la justice. Pudiquement, il a expliqué son retrait par le désir de se consacrer à ses petits-enfants. Mais, comme par hasard, cette touchante décision a été prise juste après que « le Canard enchaîné » eut porté les magouilles de Ceccaldi sur la place publique en novembre dernier...



Yves Tavernier.

Intéressant de s'attarder quelque peu sur les pratiques du sénateur maire. Ceccaldi était le p.-d.g. de la Semeaso (Société d'économie mixte pour l'équipement et l'aménagement de la Seine-et-Oise) fondée en 1958 dans le but d'aménager le département. Après avoir acheté des terrains, cette société les revend à des promoteurs qui érigent des logements ou des équipements collectifs. De nombreuses communes travaillent avec la Semeaso. Une affaire qui marche bien. Il y a quatre, cinq ans naissent les premières difficultés financières. L'administration enquête. Sa conclusion est formelle : il faut cesser les activités de la Semeaso. Mais surtout on découvre des opérations douteuses au profit de Ceccaldi et de sa belle-famille. Exemple : 54 ha de terres agricoles estimées à 3 ou 5 F le m² et vendues 15,25 F le m² à une société immobilière de l'Essonne qui les refile à un prix plus élevé à la Semeaso et à des sociétés immobilières au siège social identique. Celles-ci construisent des logements en n'oubliant pas de faire payer le terrain en plus. A qui profite toutes ces transactions ? A la belle-famille de Ceccaldi-Pavard, propriétaire initiale des 54 ha de terres agricoles.

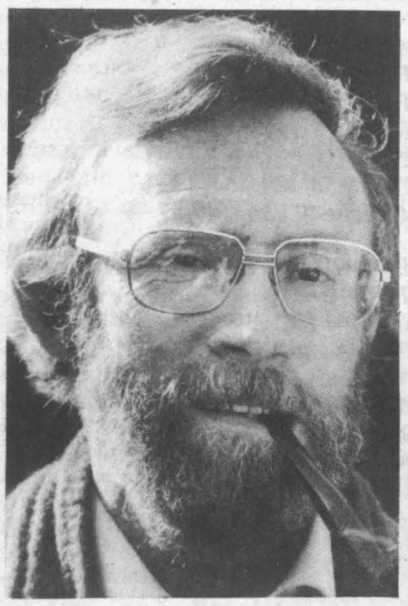
Sur ces magouilles et bien d'autres, le gouvernement Barre préfère fermer les yeux. Il se contente de faire arrêter les activités de la Semeaso. Mais, en juillet 1981, le changement politique se fait sentir. Roger Quilliot, ministre de l'Urbanisme, porte l'affaire devant la justice.

Si Ceccaldi a décidé d'abandonner la mairie, il n'a pas renoncé à s'adonner aux opérations juteuses qu'il affectionne tant. A un mois et demi des élections municipales il crée une association qui a pour but de gérer les équipements de loisirs et de plein air de Dourdan, et signe une convention avec... la mairie. En clair Ceccaldi, président de la base de loisirs, et Ceccaldi, maire de Dourdan concluent un accord avec Ceccaldi président de l'association au terme duquel ce gros bonnet à la triple casquette gérera après les municipales tous les équipements de loisirs et de plein air de la ville. Plutôt gonflé, le sénateur maire ! « Installé depuis plus de 20 ans à la mairie, Ceccaldi a fait main basse sur la ville, explique Tavernier. Assureur, promoteur, ayant un fils architecte, il contrôle tout ce qui se passe dans la commune. »

Alors qui allait succéder à ce cacique local ? A Dourdan et dans la région, personne ne semblait avoir l'envergure suffisante. En vertu de leur accord national, l'U.d.f. et le R.p.r. envoient Michel Pinton, secrétaire général de l'U.d.f. A Dourdan, on ne le connaît pas. Normal, il est originaire de la Creuse. Mais Pinton prétend avoir eu le coup de foudre pour Dourdan. N'empêche qu'il lui a fallu quinze jours de réflexion pour finalement accepter d'être candidat. Spontané, Pinton dans ses coups de foudre ! Il n'avait pas beaucoup le choix puisqu'il avait été rejeté à Nevers, Arpajon et Evry où il avait déjà proposé ses services. Mais que voulez-vous, Pinton, personne n'en veut. Pas même les sections locales et départementales R.p.r. et U.d.f. de l'Essonne. Car c'est là que le parachutage de ce grand ponte de l'U.d.f. devient croustillant. Sous la houlette de Lucien Blondeau, ancien conseiller municipal, un « apolitique » que l'on a retrouvé dans le comité de soutien à Giscard en 1981 pour devenir plus ou moins le porte-garde du R.p.r. local dont il n'est pas membre, s'est constituée une troisième liste dite d'« Union pour l'avenir de Dourdan ». Un empêcheur d'élire en rond, ce Blondeau. Déjà aux cantonales de 1979, il s'était opposé à Ceccaldi. Une lutte interne à la droite dont Tavernier avait profité pour conquérir le siège de conseiller général. Pour les municipales, Blondeau remet ça et n'en démord pas. Un tract anonyme attri-

DIPAPACÉQUOI

L.D.F.



par Piem

LORSQU'UN grand comique populaire disparaît, un voile de tristesse s'étend sur le pays. Giscard d'Estaing le sait mieux que tout autre ; il adresse à la famille de l'artiste disparu les condoléances émues d'une amitié sincère. C'est son côté accordéon.

Mais il sait aussi où se trouve son Devoir ; parmi les nombreux scénarios des lendemains politiques qu'il a envisagés, il pense avoir sa place. Un homme tombe, un autre le remplace. Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux dans la plaine ?

Il y a ainsi des moments de l'histoire où il faut savoir choisir et agir.

Par exemple, le cinquantième anniversaire de la prise de pouvoir d'Adolph Hitler n'a pas laissé Jacques Chirac indifférent et il a doublé la dose de Gommina qui plaque ses cheveux afin d'éviter à juste titre qu'une mèche maladroite ne vienne barrer son front. Ce sont souvent ces petits détails qui font les grands destins.

Mais revenons à notre d'Estaing. Giscard décida donc de modifier son image. Il se fit repasser tous les films de Louis de Funès, étudia en détail les tics et les trucs, les colères explosives et la démarche nerveuse. Le petit baigneur et la série des gendarmes de Saint-Tropez n'eurent plus de secret pour lui.

Bien sûr la silhouette élancée de l'aristocrate de raccroc se prêtait mal à ce nouveau personnage, mais puisqu'il s'agissait de reconquérir le cœur des foules il ferait une fois de plus un miracle.

Il prit des leçons de grimaces et se montra un élève assidu et doué, son visage de marbre se transforma en argile qu'un maître de comédie modela à plaisir. Ces yeux, qui avaient regardé la France au fond, se plissèrent des rides de la malice ; la bouche en arrière-train de volatile se tordit en rictus comiques. Les mains longues et fines, qui hier encore bénissaient les foules, s'animèrent de gestes saccadés.

En quinze leçons et trois mouvements la mutation fut achevée.

Même ses proches ne le reconnaissaient plus et Anémone elle-même eut du mal à retrouver son Valéry dans cet énergumène qui se précipitait sur elle en l'appelant « sa bibiche ». La partie était gagnée, la patrie était sauvée.

Il fit sa première apparition dans les jeux de vingt heures, émission hautement cuculturelle de F.r.3. Il y remporta un grand succès d'estime. Dès lors, les choses allèrent très vite. La société Bellemare Bellemare et Cie lui offrit un pont d'or ; il participa à tous les jeux télé radio dont cette société privée abreuvait les antennes au nom du service public. Sa popularité devint si grande qu'on le vit bientôt à côté de Jacques Martin pour chanter, si je puis dire, les vertus de monsieur Meuble. Guy Lux enfin lui dédia sa première nouvelle émission.

Maintenant le succès était à sa portée. Le cinéma lui ouvrit grand ses portes et ce fut la série inoubliable des « Giscard et les Giscardettes ».

Il est bon de montrer à ce point de l'analyse combien le destin d'un homme est étrange. Celui-ci, qui avait cru que sa fortune serait politique et qui, poussé par ses parents, avait fait les études idoines pour donner l'insuccès que l'on sait, se trouvait maintenant au faîte de sa gloire dans une discipline totalement différente : la France rigolade.

Le triomphe lui apporta l'audace ; il proposa un farce à farce à Jacques Chirac qui refusa. Le R.p.r. s'effrita puis disparut ; ses membres rejoignirent en masse l'U.d.f., l'Union De Funès qui devint le seul parti d'opposition.

Il existe bien par-ci, par-là quelques réfractaires qui regrettent le premier personnage, qui préféraient la drôlerie emphatique et la cocasserie du verbe, certains qui se tordent encore de rire en relisant l'inénarrable « Démocratie française ». Il y aura toujours les nostalgiques du passé. Laissons les morts enterrer les morts et que vive la Giscarderie. Louis, tu peux dormir en paix.

bué au R.p.r. local déclare notamment parlant de Pinton et Ceccaldi : « Le voilà, il est là le copain du coquin ! Non, monsieur Pinton, Dourdan ne veut pas de parachuté ! » Pons et Pasqua sont même venus à Dourdan la semaine dernière pour sermonner leurs troupes locales. Mais pour l'instant Blondeau semble camper sur ses positions.

De son côté, Yves Tavernier ne se contente pas de compter les points. Omniprésent sur le terrain, il bat la campagne (municipale) inlassablement. Depuis le 28 décembre, un large accord a été signé entre le P.s., le P.c., le P.s.u. et le M.r.g. auxquels se sont joints quelques sympathisants de la majorité présidentielle, qui ne sont membres d'aucun parti.

« Cela s'est fait sans aucun problème et tout le monde s'est mobilisé avec efficacité », explique serein Tavernier qui recevra également le soutien de Michel Rocard le 16 février, Michel Crépeau le 23 février, et Daniel Mayer le 4 mars. La « force tranquille » de Tavernier repose également sur les scores qu'il a réalisés lorsqu'il a été élu conseiller général en 1979 (64 % des voix) et député en 1981 (61 % des suffrages). Son programme s'appuie sur une exacte connaissance de sa ville et prévoit un développement de celle-ci en rapport avec les potentialités de la région. Située à 50 km de Paris, Dourdan, avec ses 8 000 habitants, est à la fois une cité de la grande couronne de Paris et une petite ville de province dont la population est constituée en majorité de classes moyennes qui vont travailler à l'extérieur, sans oublier une petite bourgeoisie locale de propriétaires terriens. Sur le plan économique, la petite zone industrielle implantée à la sortie de la ville représente un atout non négligeable.

En fonction de ces caractéristiques, Tavernier a conçu des projets ambitieux qu'il esquisse à grands traits : « D'abord nous voulons renforcer la démocratie locale. Au fil des ans, Dourdan est devenue la propriété d'un homme et d'un clan. Nous développerons donc la vie associative, les commissions extra-municipales. D'autre part, les équipements sont trop lourds pour la ville. Environ 600 personnes ont besoin d'être logées. Ceccaldi n'a plus construit pour conserver son pouvoir. Il faut bâtir des H.l.m. Nous prévoyons 12 000 habitants à l'horizon de l'an 2000. Le renouvellement de la population est nécessaire. Mais cet accroissement doit s'effectuer dans des proportions et des conditions raisonnables. Sur le plan économique, la zone industrielle est insuffisante. Il y a peu d'entreprises porteuses de technologies d'avenir. Or notre objectif est de faire de Dourdan le prolongement de la vallée de Chevreuse. Nous sommes à 20 km de la plus grosse concentration de recherche et de laboratoires de France. Dans ma circonscription, j'ai un tiers de la recherche française. Nous voulons donc amener à Dourdan des entreprises de haute technicité, non polluantes, avec leurs salariés qui pourront vivre dans un cadre agréable. »

Enthousiaste et passionné, Yves Tavernier apporterait vraisemblablement un élan nouveau à Dourdan en cas de succès de la gauche. Afin de mieux se consacrer à son éventuel nouveau mandat et d'étendre sa disponibilité, Tavernier a démissionné de son siège de conseiller régional... dès le 1er janvier sans savoir s'il serait élu maire. Un geste qui peut avoir valeur d'exemple. On est bien loin de la mentalité et les magouilles de Ceccaldi. Quant au parachuté giscardien Pinton qui considère surtout Dourdan comme un pratique pied-à-terre pour traiter ses affaires parisiennes, il y a fort à parier qu'il devra passer son chemin. ●

Un tiers des paysans "non systématiquement hostiles"

Considérés; un peu rapidement, comme les grands bénéficiaires du changement, les agriculteurs ne sont pas tous des ingrats... et l'ont prouvé lors du dernier scrutin professionnel

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

NOS chers confrères, une fois de plus, n'y sont pas allés de main morte. « Cresson dans les choux », « Succès incontestable de la F.n.s.e.a. ». Avec un bel ensemble, à l'exception évidemment du « Monde » et de « Libération », la grande presse n'a pas hésité à voir dans les élections aux Chambres d'agriculture de la semaine dernière un échec pour le gouvernement.

A y regarder de plus près, pourtant, le ministère de l'Agriculture ne manque pas de sujets de satisfaction. Le fameux pluralisme au nom duquel il a, dès son installation en mai 1981, reconnu comme interlocuteurs d'autres syndicats que la toute-puissante F.n.s.è.a. et qui lui a valu de la part de ce même syndicat de se faire accuser de manœuvres de déstabilisation, le pluralisme, donc, trouve ici son illustration. La multiplicité des listes et l'introduction du scrutin proportionnel ont, dans presque tous les départements, offert une représentation non négligeable à la F.f.a. (6 % des voix), au C.n.s.t.p. et à la F.n.s.p. (6 et 5,35 % des voix pour ces syndicats de gauche) et 8,75 % pour le Modef, le plus ancien, généralement considéré comme proche du Parti communiste.

Second sujet de satisfaction, lié dans une certaine mesure au premier : la participation exceptionnelle, 70 %, que pas une élection professionnelle n'a égalé jusqu'à maintenant. Preuve que les agriculteurs ont été intéressés par cette nouvelle forme de scrutin, preuve aussi que cette profession habituée à une démarche mutualiste et participative ne perd pas une occasion de se mobiliser. Sans doute aussi faut-il y voir le résultat de l'intense campagne électorale qu'a menée la F.n.s.e.a., son président François Guillaume n'hésitant pas à se démultiplier pour une campagne à l'américaine, avion à l'appui.

La toute-puissante fédération n'en tire pourtant pas tout le bénéfice qu'elle pouvait espérer, à moins que sa mobilisation ait été surtout destinée à limiter la casse. Indubitablement, elle reste largement majoritaire. Mais ne peut se vanter d'avoir entraîné un vote massif contre la politique du gouvernement. Elle annonce un résultat excellent, avec 70,85 % des voix, améliorant nettement son score précédent : 67 % en 1979.

Ce faisant, elle pousse aussi un peu loin le bouchon, puisqu'elle annexe la totalité des listes non estampillées par les autres syndicats, selon l'inébranlable principe « tout ce qui n'est pas eux est nôtre ». Et avec pour argument le fait que ceux qui se présentaient sur les listes que le ministère a préféré classer sous les rubriques « autres listes d'union » et « divers » sont des adhérents de la



F.n.s.e.a. Ce qui n'a rien d'étonnant puisque les cotisations sont pratiquement obligatoires, prélevées directement sur les produits.

De son côté, le ministère a répertorié les votes en faveur de la centrale en trois rubriques, selon leur étiquette officielle qui prenait ou non en compte la bannière Union des forces paysannes, l'U.f.p., qui regroupait à la fois des syndicalistes (F.n.s.e.a. et C.n.j.a.) et des membres des organisations mutualistes et de la coopération. Cette distinction, que la F.n.s.e.a. traite de « saucissonnage » et de « manœuvre grossière » permet de mettre en valeur les dissensions à l'intérieur de ce que François Guillaume aurait voulu être une union sacrée contre la politique du ministère.

En fait, c'est le contraire qui s'est produit. La F.n.s.e.a. voudrait expliquer la multiplicité des listes — plus de quatre-vingt-dix sans compter les « divers » — par de simples bagarres locales sans signification politique. Mais certaines listes se sont nettement démarquées des fédérations nationales F.n.s.e.a. et C.n.j.a., dans le Finistère, l'Indre ou l'Allier par exemple. D'autres hésitent à le faire officiellement, par crainte de représailles financières, puisqu'une bonne partie de leurs ressources ne vient pas de leurs cotisations mais de la répartition qu'opère la F.n.s.e.a. des fonds de la formation, en favorisant évidemment les fédérations bien dans la ligne.

Ainsi, les 9,5 % attribués aux listes qui ont refusé l'étiquette U.f.p. ne peuvent-ils pas être considérés comme des votes anti-gouvernementaux. Les syndicats de gauche, en particulier la toute nouvelle F.n.s.p. proche du Parti socialiste qui n'a présenté que vingt-quatre listes mais recueilli 5,35 % des voix, ont totalisé 23,3 %, ce qui n'est pas si mal, compte tenu des circonstances : puissante campagne électorale de la F.n.s.e.a., contexte politique proche des municipales... Dans certains départements, les syndicats de gauche ont même obtenu d'excellents résultats : plus de 40 % en Côtes-du-Nord, Loire-Atlantique, dans les Landes, le Puy-de-Dôme, en Corrèze et dans la Drôme.

On peut même réaliser une carte politique des agriculteurs français : au Nord, à l'Est et en Région parisienne, les forces conservatrices font des scores exceptionnels, souvent supérieurs à 70 %. Mais dans l'Ouest, le Sud et le Centre, où l'agriculture est en position plus délicate avec des productions moins industrialisées, les autres syndicats se font une place de choix.

Comme l'a indiqué un communiqué du Parti socialiste, c'est environ un tiers des agriculteurs qui ont choisi « des expressions syndicales non systématiquement hostiles à la nouvelle politique agricole ». Du côté des autres collèges, salariés d'exploitations et salariés d'organisations, les syndicats de gauche, avec en tête la C.f.d.t., représentent respectivement 58,6 et 51 %. Au total, le ministère bénéficie d'une base sociale non négligeable pour poursuivre sa politique.

Constatation qui peut surprendre ceux que les mouvements de manche de François Guillaume impressionnent. Mais qui corrobore ce que la consultation menée à la base pour la préparation des états généraux du développement (les 7 et 8 février prochains) a déjà révélé : les agriculteurs qui veulent voir changer l'organisation de leur développement sont de plus en plus nombreux et ils se rapprochent des conceptions prônées par les socialistes. Ce qui, au fond, ne doit pas non plus nous étonner puisque la politique menée par le ministère leur a pour l'instant apporté bien des satisfactions. ●

UN BANQUIER QUI FONCE...

... AUSSI POUR LE PARTICULIER.

Nous sommes une banque spécialisée des P.M.E.

Nous vous proposons de vous traiter comme elles.

Nous pouvons, et avons la volonté, de le faire, car :

- Nous sommes et désirons rester une BANQUE A DIMENSION HUMAINE,

- nous avons toujours la solution à VOS PROBLEMES qu'ils soient de rémunération de votre épargne ou de financement de vos projets,

- vos dépôts nous permettent d'aider les entreprises.

BANQUE PARISIENNE DE CREDIT
« AU COEUR DE LA VIE DES P.M.E. »

S.S. 56, rue de Chateaudun - 75009 Paris
66 agences Paris banlieue province

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création

.l'organisation

.la gestion

.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

156, rue de l'Université
75007 PARIS - Tél: 550.32.04

OBJECTIF : 10 000 ABONNES NOUVEAUX

Depuis quelques mois « l'Unité » a changé de visage et se présente à vous avec un nouveau format, plus maniable, et une pagination plus étoffée qui permet de réaliser un journal plus vivant et plus équilibré. De toute part, on nous dit que ce changement est appréciée.

Près de onze ans après sa naissance — nous fêterons la semaine prochaine notre 500e numéro —, « l'Unité » a donc pris un nouveau départ qui se prolonge par une grande campagne d'abonnement à laquelle nous fixons comme objectif 10 000 abonnés nouveaux.

Pour l'atteindre nous avons besoin du concours actif de tous ceux qui lisent ce journal, de tous ceux qui le diffusent, de tous ceux qui, responsables du Parti socialiste, militants ou sympathisants, ont la possibilité de le faire connaître autour d'eux. Face à la grande presse qui dispose de moyens écrasants, vous êtes notre richesse. Mobilisez-vous avec nous pour faire faire à « l'Unité » un nouveau bond en avant.

Bulletin d'abonnement à retourner à :

l'administration de l'unité
10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

*** abonnement d'un an (250 F) ☐**

*** abonnement de six mois (160 F) ☐**

et vous adresse la somme correspondante

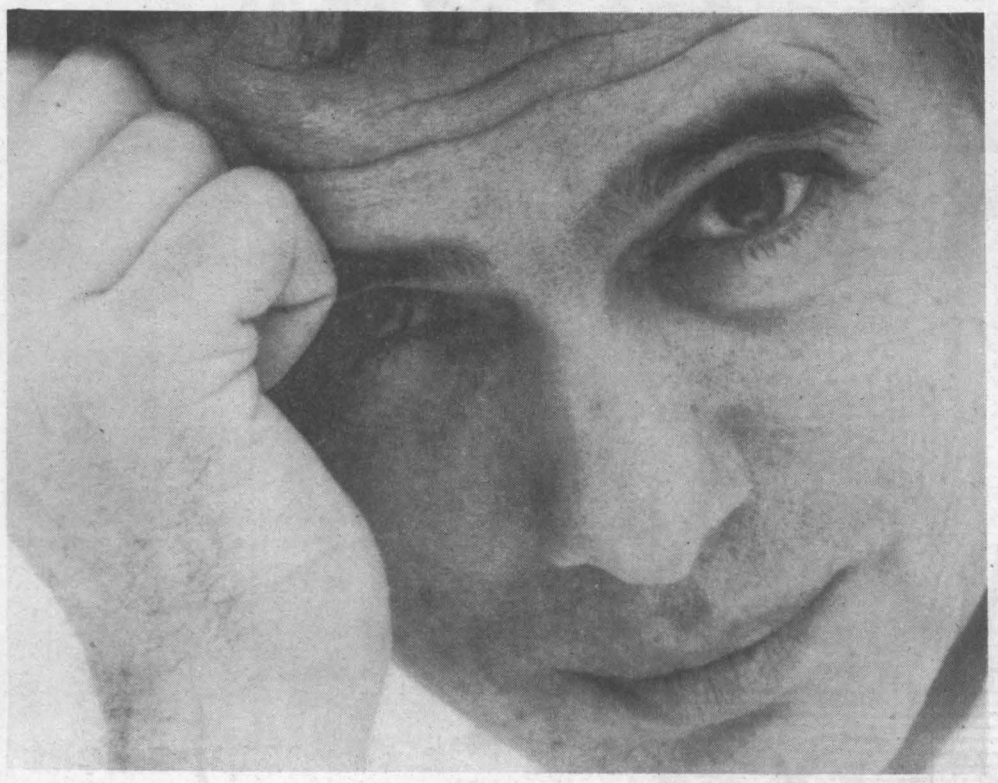
☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.34235J.PARIS

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Date Signature

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédaction en chef : Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Martine Ducousset, Fabian Gastel lier, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Pierre-Yves Poindron, Gilbert Sans. Secrétariat de rédaction : Nadine Berger (Révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; Coordination : Ofres 118, Champs-ELysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.



LE RIRE EST-IL DE GAUCHE?

L'humour devrait être le propre de l'homme... de gauche. Guy Bedos le démontre amplement, brutalement, drôlement et tous les soirs

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

PEUT-ÊTRE que c'est pas si drôle que ça, finalement, de faire le comique tous les soirs... Peut-être que ça ronge de l'intérieur celui qui persiste et signe... Probable que j'exagère. Doit y avoir pire dans la déglingue. Du moins, si j'en juge par l'excellent état de Guy Bedos. Pas mal, le vieux routier ! Normalement, il devrait plus être sortable. D'abord, parce qu'il fait ce foutu métier de saltimbanque depuis plus de vingt ans : y en a pas mal qui ont été « usés » avant qu'on puisse les accuser de longévité ! Aussi, parce que le 10 mai 1981 lui a un peu retiré le pain de la bouche : le « diamantaire », c'était quand même son punching-ball idéal ! Alors ?

Il est là, Bedos, pétant de santé. Courant la scène. Musardant. Bondissant. Bavardant. Ricanant. Grimaçant. Egratignant. Mordant. Ça c'est du music-hall ! Avec quelques caresses et beaucoup de châtaignes en prime. Il est là, toujours flambant neuf. Chien fou, plus que jamais. Grincheux, un peu. Gentil, parfois, en douce, comme malgré lui. Moqueur, râleur, glousseur : ça va ensemble. Marathonien, mais jamais hagard. Perdu dans ses digressions, mais jamais concierge. Et que je te pousse un coup de gueule. Et que je m'offre un coup de folie. Entrez mesdames, entrez messieurs. A l'intérieur, le cruel Bedos vous attend : un monstre inguérissable et infatigable, un phénomène curieux et furieux. Entrez, les dubitatifs. Entrez, les solitaires. Entrez, les militants. Cet homme est votre frère. Cet homme est votre miroir. Il cause, il cause. Il rit, il rit. Un phénomène, vous dis-je : personne n'a jamais réussi à l'empêcher ni de causer ni de rire. Il a bien quelques cheveux blancs dans la tignasse mais pas une ride au cœur. Il a peut-être deux trous rouges au côté droit (bonjour, Rimbaud !), mais il sait bien les cacher...

Bedos est-il encore drôle ? La question est perfide. Mais j'ai entendu des désenchantés la poser. Des « déçus », comme dirait le chef de gare de Chamalières, qui s'y connaît autant en humour qu'en socialisme. Donc, Bedos est-il drôle ? Autant demander : le chat a-t-il des griffes ? Ou bien : l'eau est-elle mouillée ? Ou même (pour les anglicistes et les américanophiles) : Elizabeth Taylor est-elle riche ? Réponse : les quatre, mon chef de gare. Des exemples ? Des preuves ? C'est pas ce qui manque. Y a que l'embarras du choix. Sur tous les tons. Dans tous les genres. Facile : « Le mari de ma mère... Il a travaillé toute sa vie comme une bête... Il était d'ailleurs très bête. » Provocateur : « Si Dieu était élu au suffrage universel, ces temps-ci, je ne suis pas sûr qu'il repasserait. » Ephémère : « Vous l'aimez pas, Edgar Faure ? Il ressemble à E.T. » Méchant : « Ma mère... C'est à peu près à partir du moment où elle a arrêté de me faire peur qu'elle a commencé de me faire honte. » Irrespectueux : « Mitterrand au Bénin, dans le costume local, on aurait dit Le Poulain dans « le Malade imaginaire. » Allusif : « La télévision ? J'y passe moins que Roger Hanin. » Auto-moqueur : « Comme j'ai eu de bonnes critiques un peu partout, je ratisse large... » Grinçant : « La Pologne... On a suspendu l'état de guerre... au-dessus du pays ! » Y en a d'autres. Y a qu'à ouvrir les esgourdes. Sceptiques, débrouillez-vous avec vos bouchons de cérumen.

Renvoi de la balle dans le camp de la mauvaise foi : Bedos est-il encore de gauche ? Pétition de principe de l'intéressé : « Sous Giscard, j'étais dans un véritable état de fureur. Je ne peux pas m'inventer des colères que je n'ai pas. Mon dialogue avec les « nouveaux » est, du fait de mes très anciennes convictions, évidemment plus nuancé. » Vous avez dit nuancé ? Nuance bazooka, sans doute : « Cheysson ? Il est socialiste celui-là ? Ah ! bon ? Tendance Hernu, alors. » La nuance chez Bedos ? Ça ferait pas une thèse très épaisse... Mais il y a peut-être des sujets qui se passent de nuance, des cibles qui méritent de prendre une volée de fléchettes en plein centre. Tenez, quand il dit, Bedos : « Les Polonais, ils me font penser aux communards. Sauf que, en face d'eux, il y a des communistes. » Quand il revient à la charge : « Walesa... Si on avait fait le quart de ce qu'on lui a fait... à Krasucki ! Je voudrais pas être à votre place, les communistes. »

Bon, Bedos remue le fer dans quelques plaies de la gauche... Est-ce que ça veut dire qu'il est passé « de l'autre côté », qu'il a changé de camp ? Il se doute bien qu'on l'attend au coin de ce bois-là. Alors, il met un peu de dérision dans sa fraternité : « C'est ça, la gauche ? Eh oui, c'est ça, la gauche. Qu'est-ce que vous voulez, c'est tout ce qu'on a en magasin, autant faire avec. Si on trouve autre chose, on vous tient au courant... » Et puis, il passe à la contre-attaque : « Je veux dire aux gens de droite : je crois que vous l'avez dans le cul pour un moment ! » Clair, non ? Il y va franchement. Contre ceux qui avancent masqués : « Plus personne, ou presque, ne veut s'avouer de droite. Sauf Jean Cau et Alain Delon... Il n'est pas de droite non plus, Chirac. C'est vrai, puisqu'il l'a dit à la radio... » Il se marre, Bedos : « On ne tire pas sur une ambulance ? Si, si, moi, je lui enverrais bien une petite rafale... »

Bedos flingue de bon cœur. Bedos s'amuse à évoquer « l'époque de la Résistance, sous l'occupation giscardienne ». Bedos cogne sur Lecanuet et ses « indignations sélectives », sur ce rigolo qui s'est fait photographier devant l'ambassade de Pologne mais qu'on n'a jamais vu défiler devant les ambassades du Chili, d'Argentine, de Turquie et du Salvador. Bedos se défoule à nouveau sur Chirac, qui est allé jouer aux cow-boys avec Reagan « dans le parc de la Maison-Blanche » et qui en est « revenu avec un programme » ! Bedos ne fait pas dans la dentelle avec les personnages un peu lourdingues : pour lui, « Poniatowski », ça fait insulte ! Mais Bedos se fait volontiers plus subtil quand le jeu en vaut la chandelle ; ainsi de certains « martyrs » professionnels comme Thierry Le Luron : « Il a pris la tête d'une faction d'artistes apolitiques de droite... qui prétend que la télévision est devenue de gauche. » Peu charitable, Bedos en rajoute avec délectation : « Quelle chasse aux sorcières depuis le 10 mai ? C'est une ancienne sorcière qui vous parle... Ne pas passer à la télé, sous Giscard, c'était une garantie de qualité. » « Le plus bref des laids » (c'est ainsi que Bedos a surnommé Le Luron) n'a plus qu'à se moucher : morveux de tout le pays...

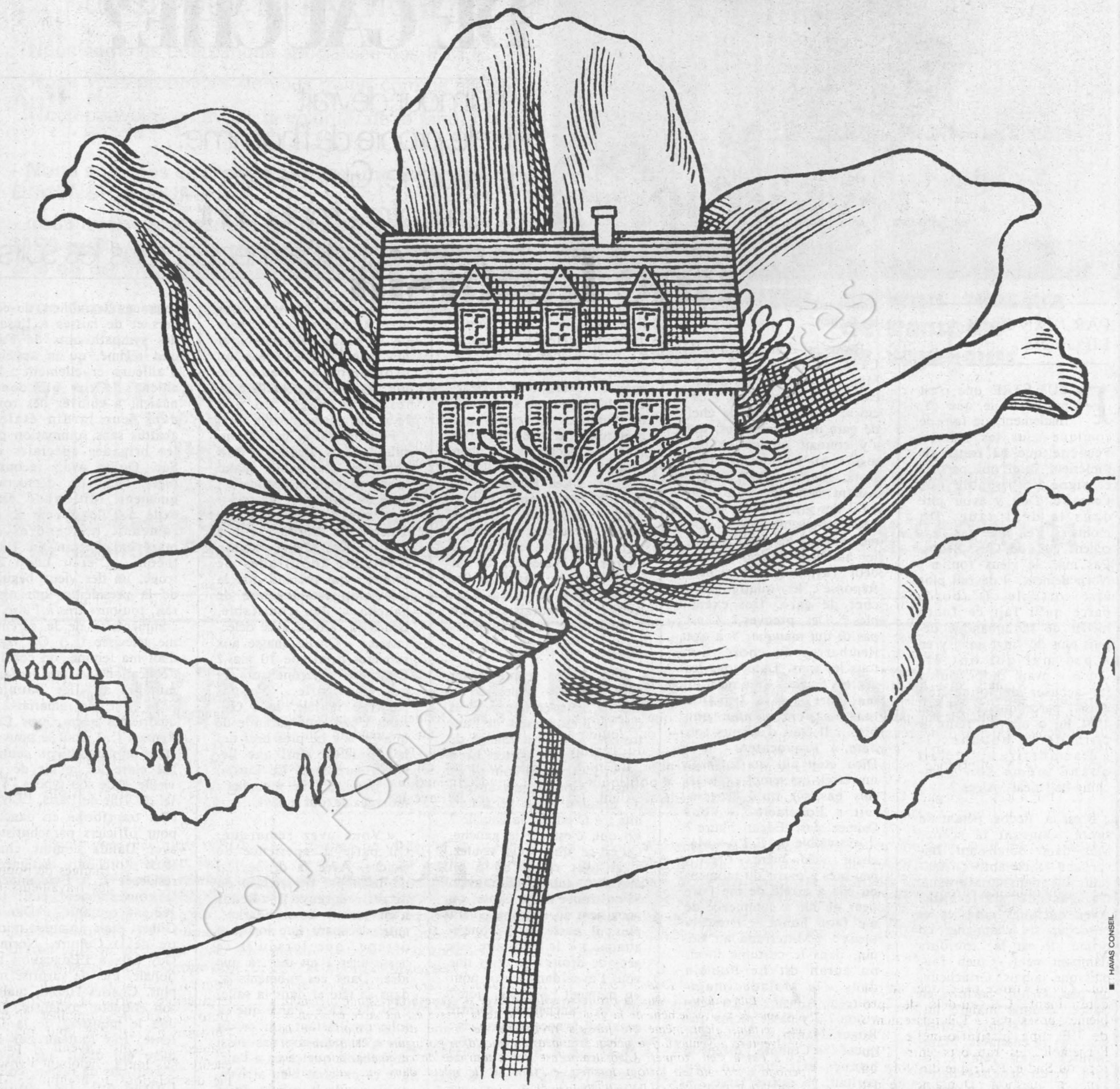
« Vous avez remarqué. On parle d'expérience de gauche. Avec la droite, on ne disait pas expérience, on disait... épreuve ! » Bedos n'est jamais aussi hilarant, aussi décapant que lorsqu'il dérape, que lorsqu'il se laisse aller à un mot, à une idée. Dans ces moments-là, dans sa tête et dans la salle, c'est du délire. Parce que sa folie de l'instant, on se dit que c'est peut-être pas aussi improbable que ça en a l'air, que ça pourrait bien arriver, qu'il vaudrait mieux faire gaffe...

Tenez, ce délire-là, ça ne vous rappelle rien ? « Vous savez quoi ? Y a deux nuits, j'ai rêvé que ma mère prenait le pouvoir, ici, en France. Aaah ! Le cauchemar ! J'en ai repissé au lit... Si, si... Elle commençait par faire distribuer des cintres à tous les C.r.s. Aaah ! maman, ça recommence... Tous les contestataires, les étudiants, les ouvriers étaient attrapés au filet par des spécialistes de la S.p.a... Les deux millions de chômeurs étaient regroupés dans les ateliers de Fleury-Mérogis, de Fresnes, de la Santé, de Melun... On les occupait à confectionner des centaines de milliers de colliers et de laisses à l'usage des sympathisants de l'ancien régime, qu'on appelait d'ailleurs cruellement : les chiens... Ceux qui continuaient à cultiver des roses dans leur jardin étaient abattus sans sommation par les brigades spéciales du Sac. Qu'on avait reconstituées, bien sûr, démocratiquement. Mitterrand était exilé à l'île d'Yeu et on ramenait les cendres du maréchal Pétain au Panthéon... C'était Léon Zitrone, un des vieux béguins de la présidente, qui assurait, toujours très à l'aise, le commentaire de la cérémonie télévisée (...) On répudiait ma femme, on confiait l'éducation de mes enfants mineurs à Alice Saunier-Séïté et je me remariais, en quatrièmes noces, avec Line Renaud (...) Tout le pouvoir étant apparemment centralisé entre les mains de ma vieille et de son type à l'Hôtel de Ville de Paris, l'Elysée était transformé en dancing pour officiers parachutistes, avec Dalida comme chanteuse d'orchestre, assignée à résidence (...) Evidemment, le gouvernement était largement remanié... Danièle Gilbert était nommée ministre de la Culture. Normal. Guy Lux à l'Education nationale. Pas de surprise non plus. Charles Hernu, malgré son étiquette socialiste, gardait le ministère de la Défense, très soutenu par ma mère qui disait que merde y'avait pas de raison, contre Chirac qui, lui, voulait placer Philippe Clay, l'ancien chanteur (...) »

Ça ne vous fait pas rire ? Moi, si. Pour moi, l'humour devrait être le propre de l'homme... de gauche. Parce qu'une gauche sans humour on ne sait que trop où cela peut nous conduire : suivez mon regard à l'Est... Pisse-froid, gardez donc pour vous-mêmes les réveils que vous voudriez nous préparer ! Bedos vous dérange ? Tant mieux. Ce qui me plaît, à moi, dans le rire de Bedos, c'est justement qu'il ne peut pas plaire à tout le monde. Comme la gauche, quoi ! ●

Guy Bedos : à Paris, au Théâtre du Gymnase.

FAISONS FLEURIR VOS PROJETS.



PRETS A L'HABITAT

Vous rêvez d'une maison, venez la faire fleurir au Crédit Agricole.

Que vous cherchiez à acheter un appartement ou une maison, améliorer ou transformer un habitat neuf ou ancien, le Crédit Agricole vous aidera à trouver la solution la mieux adaptée à votre problème et à votre situation. Si vous avez des idées, nous ne manquons pas de bon sens.

Renseignez-vous dans votre bureau du Crédit Agricole.

CRÉDIT AGRICOLE

Le bon sens près de chez vous

Coll. Fondation des Caisses

HAVAS CONSEIL



Hassan II recevant François Mitterrand.



Cadeau de pur-sang arabe à la France.

La Méditerranée vaut bien une fantasia

Un grand "dessein" - l'axe Paris-Rabat-Alger-Tunis-Rome-Madrid-Lisbonne - se met en place lentement mais sûrement

PAR GUY PERRIMOND

« DONNER l'exemple de ce qui peut être accompli. » C'est à propos de grands travaux réalisés dans le Haut Atlas, au Maroc, que le président de la République a prononcé cette phrase. Elle pourrait servir d'exergue aux efforts faits par la France pour donner un tour nouveau aux relations des pays du Maghreb avec ceux de l'Europe méditerranéenne. Et d'un voyage présidentiel au Maroc, il n'est pas étonnant que la presse, nationale et internationale, ait retenu comme fait essentiel la proposition de François Mitterrand de réunir à Paris, courant 1983, une « conférence de la Méditerranée occidentale ».

Car la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc ont en commun quelques intérêts, un passé, et à condition de le vouloir, un avenir. Qu'il s'agisse, dans un premier temps des relations de la communauté européenne, bientôt élargie, avec les pays du Maghreb, ou de l'ensemble des problèmes communs aux deux côtés de la Méditerranée — développement, stratégie, etc. — il est évident pour tous que la France peut jouer un rôle déterminant. Car au-delà des problèmes posés par « l'élargissement » de l'Europe institutionnelle, c'est l'ensemble des rapports entre l'Europe du Sud et l'Afrique du Nord qui sont en question. Domaine délicat, mais prometteur.

Paris, durant de longues années, avait fait la preuve de son incapacité à avoir en même temps de bonnes relations avec chacun des trois pays du Maghreb. Les choix d'avant le 10 mai, privilégiant les uns, ignorant les autres, prenant parti pour l'un contre l'autre, jouant des contradictions, avaient empêché qu'une politique globale puisse être mise en œuvre. Après avoir rétabli avec l'Algérie des relations qualifiées parfois « d'exemplaires », il fallait donc montrer que les rapports entre la France et le Maroc ne dépendaient ni des aléas de l'actualité ni des efforts, passagers, d'autres puissances.

Il est évident que l'arrivée au pouvoir de la gauche n'a pas dû « enchanter » les responsables politiques du royaume marocain. Ce n'est pas un hasard si les discussions entre Rabat et Washington se sont multipliées après le 10 mai. Mais les Marocains ont pu prendre la mesure des « efforts » américains : prendre la relève d'un partenaire traditionnel demande du temps, des sacrifices. Et Washington ne voulait visiblement sacrifier ni l'un ni l'autre. A moins, disent cetains, « d'avoir des garanties qui ont pu faire songer à Hassan II aux mésaventures du Shah ». Sans trop se fier à de telles informations, il est évident, et le voyage du président de la République l'a montré, que les relations franco-marocaines sont d'une autre qualité.

Ce qui n'exclut pas la franchise. Le Parti socialiste avait rappelé avant le voyage présidentiel que « les réserves que les socialistes ont toujours manifestées à l'égard du régime d'Hassan II demeurent ». Le nombre de prisonniers « politiques », « l'Accident » du général Alimi, les bruits qui circulent sur les circonstances de sa mort donnent une coloration particulière aux pratiques politiques marocaines. Pour sa part, le président de la République a évoqué en public, à plusieurs reprises, l'attention que portait la France aux droits de l'homme. Ce qui n'est ni surprenant ni exceptionnel.

Mais au-delà de ces problèmes, la conjoncture internationale imposait à la France de jouer pleinement son rôle. Vis-à-vis du Maroc et de l'ensemble des pays de la région. Et de le faire en toute clarté.

Par exemple, à propos du conflit du Sahara Occidental, où la position française — un référendum qui ne préjuge pas du choix des populations — ne peut qu'aider à aller vers l'autodétermination. Et la franchise là aussi a été de règle.

A partir de là, stratèges et politologues peuvent s'en donner à cœur joie. Pour les uns, la France vient de réaliser « un tour de force » en arrivant à « être en bons termes à la fois avec le Maroc et l'Algérie ». Pour d'autres, le fait important réside dans une « sourde lutte entre Américains et Français ». Ce sont les mêmes qui font remarquer le peu d'efficacité du partenaire américain : « Ses investissements sont rares, les hommes d'affaires considérant le Maroc comme une poudrière. » D'autres enfin faisant état de discussion entre Rabat et Alger expliquaient doctement que le rôle de la France allait être difficile.

Le voyage du président de la République, la chaleur de l'accueil, l'importance, l'intensité des discours et des discussions prouvent que, malgré les dramatisations parfois artificielles, la France peut avoir avec le Maroc — comme avec l'ensemble des Etats maghrébins — des rapports d'une qualité certaine. Ne serait-ce qu'à cause des « échanges de population », du poids des travailleurs immigrés dans notre industrie, du rôle des Français vivant au Maroc.

Mais il faut y revenir, l'essentiel, une fois les problèmes bilatéraux débroussaillés, réside dans la proposition française de conférence méditerranéenne. Certes le bilatéral pèse lourd et dans des domaines divers : l'histoire n'y est pas pour rien. Et visiblement, dans l'avenir il pèsera encore plus lourd englobant l'ensemble des relations économiques. Mais l'ouverture sur l'avenir, ce que, en d'autres temps, on aurait appelé un « grand dessein », c'est dans la « conférence » qu'on peut le trouver.

Il s'agit là d'une possibilité offerte à un groupe de pays complémentaires de gérer, ensemble, leurs contradictions, d'en faire une force. Il est évident que les retombées d'une telle initiative seront multiples. Pas seulement pour l'Europe du Sud et l'Afrique du Nord. Et bien au-delà des problèmes économiques. Le « chemin de crête » dont parlait François Mitterrand à propos des relations franco-marocaines prend dès lors tout son sens. En affirmant la qualité des relations entre Paris et Rabat sans amoindrir celles qui existent entre Paris et Alger, Paris et Tunis, la France vient de permettre qu'une politique « régionale » devienne possible. L'Europe et l'Afrique tout entière y gagneront. ●

"L'Union" (de Reims) est un combat

FALLAIT-IL parler, à propos de ce qui se passe au journal « l'Union », du « putsch » de Reims, comme l'a fait la semaine dernière Serge July dans « Libération » ? Que la droite se soit emparée de cette affaire pour prétendre que sous le gouvernement de la gauche la liberté de la presse est menacée en France, que certains aient même été jusqu'à rapprocher le conflit de « l'Union » de la mésaventure advenue il y a quelques années au quotidien portugais « Republica », il n'y a pas à s'en étonner. L'amalgame est chose courante de ce côté-là, surtout en période électorale et surtout lorsque les faits se déroulent dans une ville où la compétition municipale est particulièrement âpre.

Mais si l'on veut être sérieux, il vaut mieux quitter la polémique et revenir aux réalités pour les considérer objectivement. « L'Union » de Reims, on le sait, est le dernier journal en France à avoir conservé dans son conseil de gérance le pluralisme hérité de la Résistance. C'est une originalité mais c'est une difficulté qui s'est accrue au fil des années et qui a de plus en plus paralysé la vie rédactionnelle du journal. Celui-ci se mourait à petit feu. Il était donc nécessaire de réagir pour sauver, comme on dit, l'outil de travail.

La façon dont le Syndicat du livre a réagi en prenant, en quelque sorte, le pouvoir dans l'entreprise n'était certainement pas la meilleure. Elle était même parfaitement critiquable lorsqu'elle s'est traduite par un acte de censure contre un éditorial du rédacteur en chef du journal. Critiquable, elle a été critiquée et condamnée par le Premier ministre le jour même où Serge July, décidément mal inspiré, accusait Pierre Mauroy de complicité de liberticide !

Ceux qui étaient allés trop loin sont revenus en arrière. Le rédacteur en chef a pu s'exprimer et l'administrateur judiciaire a pu commencer sa mission en rencontrant les partenaires de l'entreprise auxquels il proposera dans quelques semaines un plan de redressement. Il reste à souhaiter que ce processus, auquel l'union départementale C.g.t. s'est déclarée favorable, aboutisse à redonner vie au dernier journal français issu d'une période historique où l'on avait osé espérer que la presse écrite ne serait plus soumise au pouvoir de l'argent. A propos : beaucoup de ceux qui, la semaine dernière, ont crié très fort à l'illégalité dans l'affaire de « l'Union » avaient été singulièrement plus discrets quand Robert Hersant, au mépris de la loi, — il vient d'ailleurs d'être enfin inculpé d'abus de biens sociaux — s'est emparé du « Figaro », de « France-Soir », du « Dauphiné libéré » et de bon nombre d'autres journaux. Y aurait-il, dans les « putschs » aussi, deux poids et deux mesures ?

C.E.

L'AVENIR DU GAZ NATUREL EN FRANCE

Avec la signature, en janvier 1982, du contrat franco-soviétique, puis l'accord sur les prix du gaz algérien survenu en février, le gaz naturel est soudainement devenu une vedette dans la vie économique française.

Et pourtant, dans les années d'après-guerre, les énergéticiens engageaient le monde dans des perspectives d'évolution où figuraient seulement trois pôles : le charbon, le pétrole et l'énergie nucléaire. Tous ignoraient le gaz naturel qui allait pourtant faire une percée considérable. Quelques chiffres illustrent cette percée du gaz naturel en France.

En 1960 : 3 millions de Tep (un peu plus de 3 % de l'énergie primaire consommée) ;

En 1970 : 9 millions de Tep (un peu plus de 6 %) ;

En 1982 : 24,4 millions de Tep (13,2 %) ;

En 1990 : entre 31 et 40 millions de Tep (entre 13,5 % et 17,5 %).

L'objectif maximal de 17,5 % pour le gaz en 1990 représente le niveau qu'il serait souhaitable d'atteindre, sous réserve, bien entendu, que les approvisionnements nécessaires soient assurés dans des conditions économiques acceptables et avec un degré de sécurité suffisant. Il s'agit là d'un programme tout à fait réaliste compte tenu notamment de la place que le gaz naturel occupe déjà chez nos voisins européens et dans le reste du monde, où il représente près de 20 % de l'énergie totale consommée.

Comment vont évoluer les différentes sources d'approvisionnement en gaz de la France ?

En 1982, les quelques 25 millions de Tep consommés sur le territoire national se sont répartis ainsi : Algérie : 26,1 % ; France (Lacq) : 25,3 % : Pays-Bas : 20,1 % ; U.R.S.S. : 14,1 % ; Mer du Nord norvégienne : 10,4 % ; divers : 4 %.

On observe à la lecture de ces chiffres que plus de 70 % des approvisionnements en gaz ont été assurés de façon relativement homogène par le Sud-Ouest de la France, les Pays-Bas et l'Algérie.

L'augmentation sensible de la part algérienne est due au démarrage, en avril 1982, de la troisième chaîne de transport de gaz naturel liquéfié franco-algérienne mise en service entre Arzew et Montoir-de-Bretagne.

Actuellement, la situation géographique de nos approvisionnements est tout à fait satisfaisante puisque les gisements européens proches et sûrs représentent plus de la moitié de nos fournitures mais la répartition est appelée à évoluer dans le temps dans un sens moins favorable.

En attendant que nous ayons découvert les nouveaux gisements de gaz métropolitains que la géologie, pour l'instant, nous refuse, nous allons connaître un moment où la proportion entre les ressources européennes et extra-européennes va s'inverser. La production nationale et celle des Pays-Bas doit, en effet, diminuer assez rapidement et ne représenter plus que 20 % de notre approvisionnement dans les dix ans à venir.

Nous allons donc d'ici à la fin de la présente décennie dépendre progressivement de sources plus lointaines, à savoir la mer du Nord, l'Algérie et l'U.R.S.S.

Quelles sont les principales ressources gazières accessibles à l'horizon 1990 ?

• L'apport des gisements de LACQ, dans le Sud-Ouest de la France, et de GRONINGUE, aux Pays-Bas, doit représenter respectivement 8 % et 14 % des besoins, soit 8 millions de Tep au total.

• L'U.R.S.S., qui détient près de 40 % des réserves mondiales de gaz, nous livrera, en régime de croisière, au total environ 11 millions de Tep.

• Les livraisons contractuelles en provenance d'ALGERIE, quant à elles, atteindront 9 millions de Tep.

• En MER DU NORD NORVEGIENNE, compte tenu des nouveaux contrats signés et de leurs développements possibles, le volume des fournitures s'élèvera à 4 millions de Tep au minimum. L'importance des découvertes récentes enregistrées dans la zone norvégienne de la Mer du Nord fera de cette région une source privilégiée pour la desserte en gaz de l'Europe occidentale après 1990.

Avec 32 millions de Tep, l'ensemble des ressources assurées pour 1990 dépasse déjà le seuil minimum de 31 millions de Tep retenu par le gouvernement pour la consommation de gaz en France à cette échéance.

De plus, des négociations ou des contacts préliminaires ont déjà été engagés avec d'autres pays en vue d'accroître le niveau des approvisionnements en gaz naturel dès la fin de la décennie, avec le souci constant de diversifier au maximum les contrats d'achats de gaz. Ainsi, les quantités de gaz fournies à la France par l'Algérie et l'U.R.S.S. seront maintenues à leur niveau contractuel en valeur absolue, mais leur part relative dans l'approvisionnement gazier français diminuera progressivement au profit d'autres sources géographiquement plus contrastées.

Où irons-nous chercher ces nouvelles ressources ?

D'abord, là où évidemment ont été mises à jour des réserves gazières notables ; ensuite, là où économiquement l'Europe n'est pas défavorisée par rapport aux autres importateurs de gaz, représentés essentiellement par les Etats-Unis et le Japon.

Ainsi, trois zones prioritaires se dégagent nettement parmi les fournisseurs potentiels de la France.

• LE GOLFE DE GUINEE apparaît très prometteur du fait de l'existence de réserves très importantes au Nigéria, plus modestes mais tout à fait commercialisables au Cameroun, de réserves probables au Congo, en Côte d'Ivoire, au Gabon, en Guinée-Bissau, etc... Dans cette grande province gazière, la France ne souffre d'aucun handicap de distance par rapport aux Etats-Unis.

• LE GRAND NORD CANADIEN constitue une zone gazière également digne d'intérêt. Cette région n'est d'ailleurs pas plus éloignée géographiquement du Havre que de New-York. En outre, les Canadiens ont clairement manifesté leur volonté de diversifier leurs acheteurs de gaz.

• L'AMERIQUE DU SUD (Argentine et Chili) représente enfin un autre pôle d'attraction économique pour l'industrie gazière française.

Aujourd'hui, aucun gaz n'est inaccessible. Partout, le Gaz de France sera présent, très souvent en compagnie de sociétés gazières européennes, en raison des coûts de transport élevés qui dépassent sur le plan financier les moyens d'un seul organisme.

Si l'objectif fixé par le gouvernement français au Gaz de France doit normalement être atteint sans gros problèmes en 1990, une question se pose en ce qui concerne la sécurité d'approvisionnement. Certes, les contrats sont signés : acheteurs et vendeurs doivent tenir leur parole mais, il n'empêche, les aléas existent.

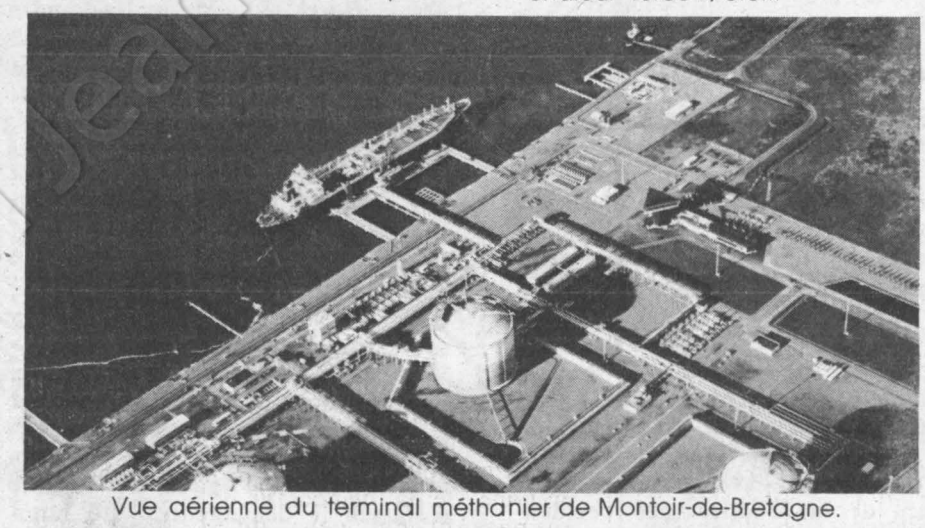
Déjà, la France a vécu concrètement une expérience difficile au moment de la rupture pour des raisons techniques des livraisons de gaz algérien à Fos-sur-Mer en 1980. C'est pourquoi, nous savons ce qui nous menace et le Gaz de France s'est doté des outils nécessaires, à savoir essentiellement les réservoirs souterrains et les contrats effaçables signés avec les industriels.

Les réservoirs souterrains, on le sait, sont des gisements de gaz naturel, malheureusement vides, et dans lesquels on insuffle généralement l'été du gaz qui servira l'hiver. Dans ce domaine, nous avons un peu de chance avec la géologie puisque nous avons réussi à équiper une dizaine de stockages de grande capacité qui, en 1982, contenaient quelque 5 millions de Tep, soit à peu près 20 % de la consommation de gaz du pays. Cette sécurité n'est pas suffisante et le Gaz de France a mis en oeuvre un programme ambitieux qui portera ce pourcentage, en 1990, à 30 % des consommations totales, soit, en valeur absolue, un large doublement de la capacité.

Le second volet prévu contre un accident d'approvisionnement est constitué par notre portefeuille de clients effaçables, gros clients industriels équipés avec deux énergies et auxquels nous pouvons couper le gaz en cas de nécessité. Ces clients représentent, en ce moment, quelque 15 % des consommations totales de gaz et notre objectif est de porter ce chiffre à 20 %.

Autre parade possible, la souplesse de certains contrats d'achats sans oublier la solidarité européenne qui peut permettre des secours temporaires en cas de difficulté.

Pour mener à bien les objectifs de développement qui lui incombent, l'industrie gazière française bénéficie d'atouts non négligeables : d'abord, sa longue expérience ; puis l'abondance et la diversification des réserves mondiales sur le plan géopolitique ; enfin et surtout, les avantages spécifiques du gaz naturel : une énergie propre, discrète, souple et facile à réguler, qui se prête à des techniques d'utilisation à haut rendement, telles que les chaudières à condensation, les systèmes « double flux gaz », les brûleurs à grande vitesse, la combustion submergée, les pompes à chaleur, les installations « chaleur -force », etc...



Vue aérienne du terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne.

LES VENTES DE GAZ EN 1982

Selon les premières estimations relatives à l'activité de l'industrie gazière en 1982, les livraisons de gaz du **Gaz de France et de ses filiales** (Compagnie Française du Méthane et Société Nationale des Gaz du Sud-Ouest) atteindraient environ 259,6 milliards de kwh, valeur inférieure de 2,7 % à celle enregistrée en 1981 (266,8 milliards de kwh).

Les ventes à usages domestiques individuels et collectifs auraient progressé d'environ 1,5 %. Corrigée des effets du climat, la variation se traduirait par une progression de 3,6 % environ, la température de l'année ayant été douce en 1981 et nettement plus douce encore en 1982.

Dans le secteur tertiaire, on enregistrerait une légère hausse : + 2,5 % en valeurs brutes et + 4,2 % en valeurs corrigées.

En ce qui concerne les ventes à **l'industrie et aux centrales électriques,** elles sont marquées en 1982 par une baisse de 6,8 %.

A la fin de 1982, le nombre total des abonnements avoisinait 8,4 millions correspondant à une population approximative de plus de 36 millions de personnes habitant les communes desservies par le Gaz de France.

Les opérations de conversion au gaz naturel n'ont concerné, au cours de l'année, que 19 000 clients, la quasi-totalité des abonnés du Gaz de France consommant désormais du gaz naturel pur.

Si les ventes de gaz ont, en valeur absolue, accusé un léger fléchissement en 1982, la part du gaz naturel dans le bilan énergétique national a poursuivi sa progression, passant de 13,1 % en 1981 à 13,2 % en 1982.

PROGRESSION DE LA PART DU GAZ NATUREL DANS LE BILAN ENERGETIQUE FRANCAIS (en %)

	1973	1982	1990(★)
CHARBON	17,2	18,1	14/16
PETROLE	66,0	46,7	31
HYDRAULIQUE	5,6	7,8	6
NUCLEAIRE	1,7	12,2	28
ENERGIES NOUVELLES	1,1	2,0	5
GAZ NATUREL	8,4	13,2	13,5/17,5
(Janvier 1983) **TOTAL**	**100**	**100**	
(★) Prévisions données à titre indicatif			

APPROVISIONNEMENTS DE LA FRANCE EN GAZ NATUREL EN 1982

SOURCES	MILLIARDS DE KWH	%
ALGERIE	74,2	26,1
FRANCE (Aquitaine)	71,7	25,3
PAYS-BAS	57,1	20,1
U.R.S.S.	40,0	14,1
NORVEGE (Mer du Nord)	29,3	10,4
DIVERS (R.F.A., Suisse)	10,9	4,0
TOTAL... (Janvier 1983)	283,2	100,0

HABIB THIAM : "LA PRATIQUE SENEGALAISE PROUVE QUE LA DEMOCRATIE FAVORISE LE DEVELOPPEMENT"

RARES sont les Etats africains où la démocratie soit la règle. Civils ou militaires, les régimes en place ont le plus souvent choisi le parti unique. Sous prétexte d'unité nationale, de développement, individus et peuple y ont perdu le droit à la parole. Le Sénégal est une des exceptions : une presse libre, des partis multiples, un syndicalisme efficace, une volonté de justice et de concertation évidente.

Fin février, des élections auront lieu au Sénégal. Et, personne n'en doute, il s'agira d'élections libres. Le Premier ministre sénégalais, Habib Thiam, est venu à Paris participer à la journée internationale organisée dans le cadre des « Rencontres des acteurs du changement ». C'était pour « l'Unité » l'occasion de lui demander comment « s'en sort » un pays qui a subi tout à la fois les conséquences de la crise mondiale et de longues années de sécheresse. Bref, de faire le bilan des deux dernières années, le point sur les difficultés et les succès d'un Parti socialiste dirigeant un Etat du tiers monde.

« L'UNITE » : Dans trois semaines des élections auront lieu au Sénégal. Le même jour les électeurs désigneront le président de la République et les députés à l'Assemblée nationale. Il y a à peine un peu plus de deux ans, Abdou Diouf devenait président de la République sénégalaise, et vous-même Premier ministre. Quel bilan présententez-vous aux électeurs ? Quelles furent vos actions principales et quels sont vos résultats ?

HABIB THIAM : Durant ces deux années, nous avons travaillé. Travaillé très dur. Car, lorsque Abdou Diouf a accédé au poste de président de la République, la situation était difficile. Sur le plan économique, nous venions de subir une sécheresse terrible. En 1980, par exemple, la récolte d'arachide fut de 200 000 tonnes, alors que notre pays en produit, lorsque les conditions pluviométriques sont normales, entre 800 000 et 1 million de tonnes. Ces chiffres vous donnent une idée des résultats globaux de notre agricultutre. Or, nous sommes un pays à 70 % agraire...

A cela s'ajoutait l'impact de la crise mondiale qui a, vous le savez, des effets désastreux sur les pays en voie de développement.

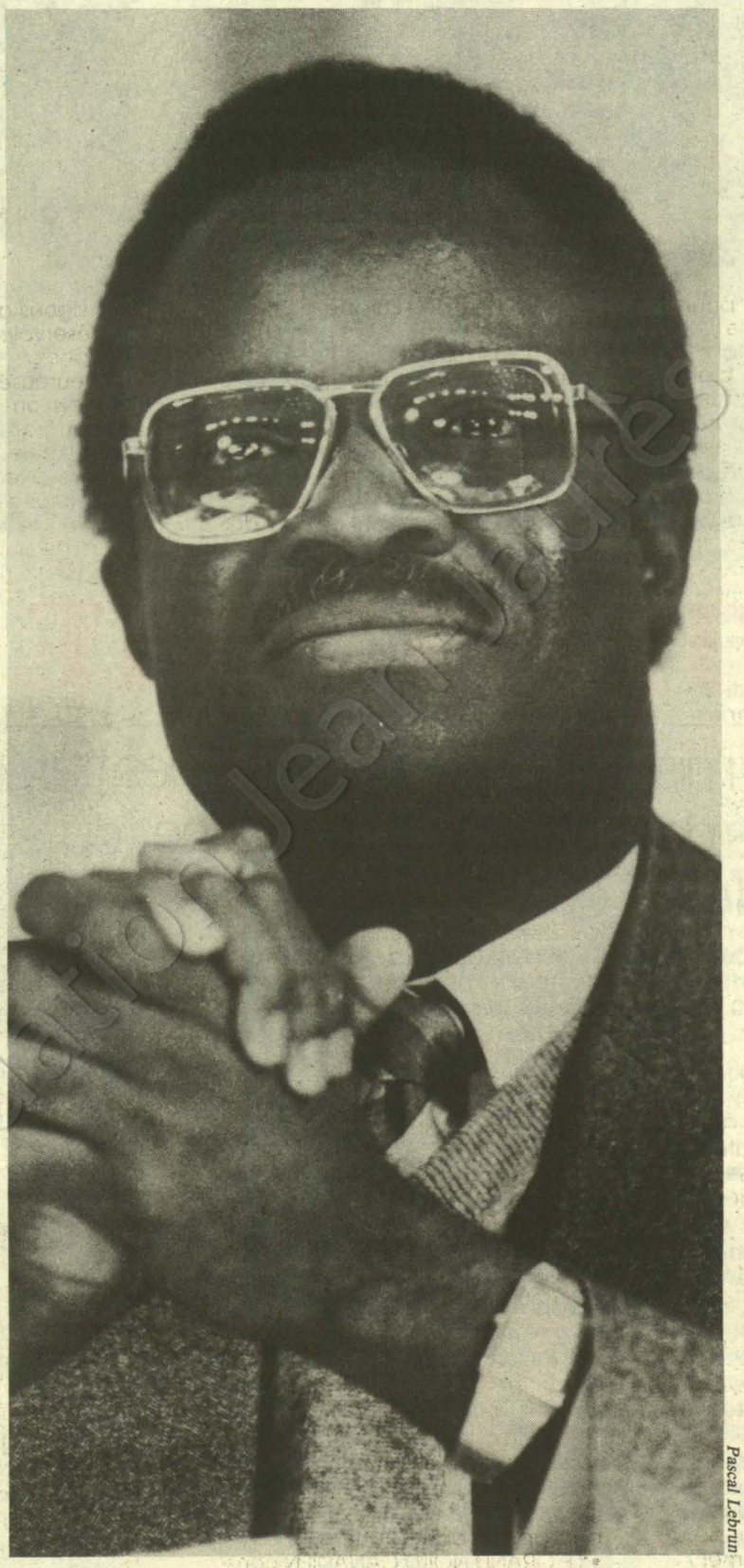
En 1980, un plan de redressement économique et financier avait été décidé. Il impliquait des mesures drastiques, une volonté, des efforts constants. Certes, nous avons bénéficié de deux saisons des pluies que l'on peut qualifier de bonnes. Mais, si la pluie est une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante. Chacun peut comprendre que dans un pays sahélien rien ne peut être assuré sans la maîtrise de l'eau. Mais cette maîtrise ne permet pas, à elle seule, d'assurer la bonne marche de l'économie. Il nous a fallu rendre l'espoir aux paysans, modifier des structures étatiques qui laissaient à désirer, permettre que les effets de meilleures récoltes soient ressentis sur le plan commercial et industriel. Il nous a fallu assainir les finances publiques.

Aujourd'hui, non seulement nous avons retrouvé, en ce qui concerne les récoltes, des niveaux normaux, mais notre paysannerie a retrouvé son allant. C'est déterminant d'avoir confiance en l'avenir. Et les Sénégalais peuvent, alors que la crise mondiale ne connaît pas de rémission, mesurer le résultat de leurs efforts. Nous avons réussi, ces deux dernières années, à améliorer notre situation.

— Limitez-vous votre bilan à ses aspects économiques ?

— Non. Nos problèmes étaient plus vastes. Ils allaient du droit des gens à la pratique de la démocratie, en passant par ceux de l'éducation. Quelques exemples : jusqu'alors les déplacements des Sénégalais à l'étranger étaient limités. Il leur fallait un visa de sortie. Il a été supprimé. Sur le plan politique, quatre partis seulement étaient autorisés. L'opinion publique contestait la classification alors en vigueur : un parti marxiste, un socialiste, un du centre, un de droite. Le président Abdou Diouf a fait procéder à des changements constitutionnels. Aujourd'hui, il y a au Sénégal quatorze partis politiques. Huit d'entre eux vont participer aux élections législatives et quatre aux élections législatives et présidentielles.

Mais parmi les causes de tension alors perceptibles, une des plus fortes provenait du secteur scolaire et universitaire. Dès l'arrivée à la présidence d'Abdou Diouf, des états généraux de l'éducation et de la formation ont été organisés. Tous ceux qui étaient concernés par ces problèmes ont pu donner leur point de vue, critiquer, proposer. Des mesures ont pu être prises pour modifier ce qui pouvait l'être immédiatement et des commissions ont été mises en place pour établir des propositions globales. Elles rendront leurs rapports en juillet 1983. Vous le voyez, nos efforts ont porté sur les domaines essentiels de la vie de notre peuple. Et notre bilan est largement positif.



Pascal Lebrun

— Rares sont les pays africains dont les pratiques électorales éliminent le doute. Comment sont organisées, chez vous, les élections ?

— Notre code électoral a été voté par l'Assemblée nationale pour permettre aux scrutins de se dérouler dans la transparence et la justice. Pour les législatives par exemple, le système choisi prévoit que sur les 120 députés qui vont être élus, 60 le seront à la proportionnelle nationale et 60 au scrutin majoritaire départemental. Nous avons voulu panacher les avantages des systèmes proportionnel et majoritaire. Nous espérons ainsi éviter que les minorités soient laminées tout en permettant de faire émerger une majorité solide.

Mais il est un point sur lequel je veux insister : le contrôle des élections est placé sous l'égide de la Cour suprême. Ce qui donne à tous une garantie d'impartialité totale. Il faut comprendre que pour nous la démocratie, mesurable dans la liberté de la presse, celle d'association, doit trouver sa consécration lors des élections. La pratique sénégalaise prouve que la démocratie favorise le développement. Nous entendons que cette preuve ne mérite aucune objection.

— A la veille des élections, les responsables politiques font rarement des pronostics. Avez-vous une idée des choix que va faire le peuple sénégalais ?

— C'est souvent par prudence que les responsables politiques évitent d'émettre un pronostic. Comme tout un chacun, j'ai une idée, une estimation. Mais il ne me viendrait pas à l'esprit de l'exprimer. Non seulement à cause de la marge d'erreur, mais parce qu'il me semble que cela serait antidémocratique. N'ayant aucun moyen qui me permette de parler sérieusement, au nom de quoi vais-je tenter d'influencer les électeurs ? En revanche, ce dont je suis sûr, ce que j'affirme, c'est que le Parti socialiste, par son programme, son style de travail, par les résultats obtenus, fait tout pour gagner les élections.

— Vous êtes venu à Paris pour participer aux « Rencontres des acteurs du changement ». Que pensez-vous de ces rencontres ?

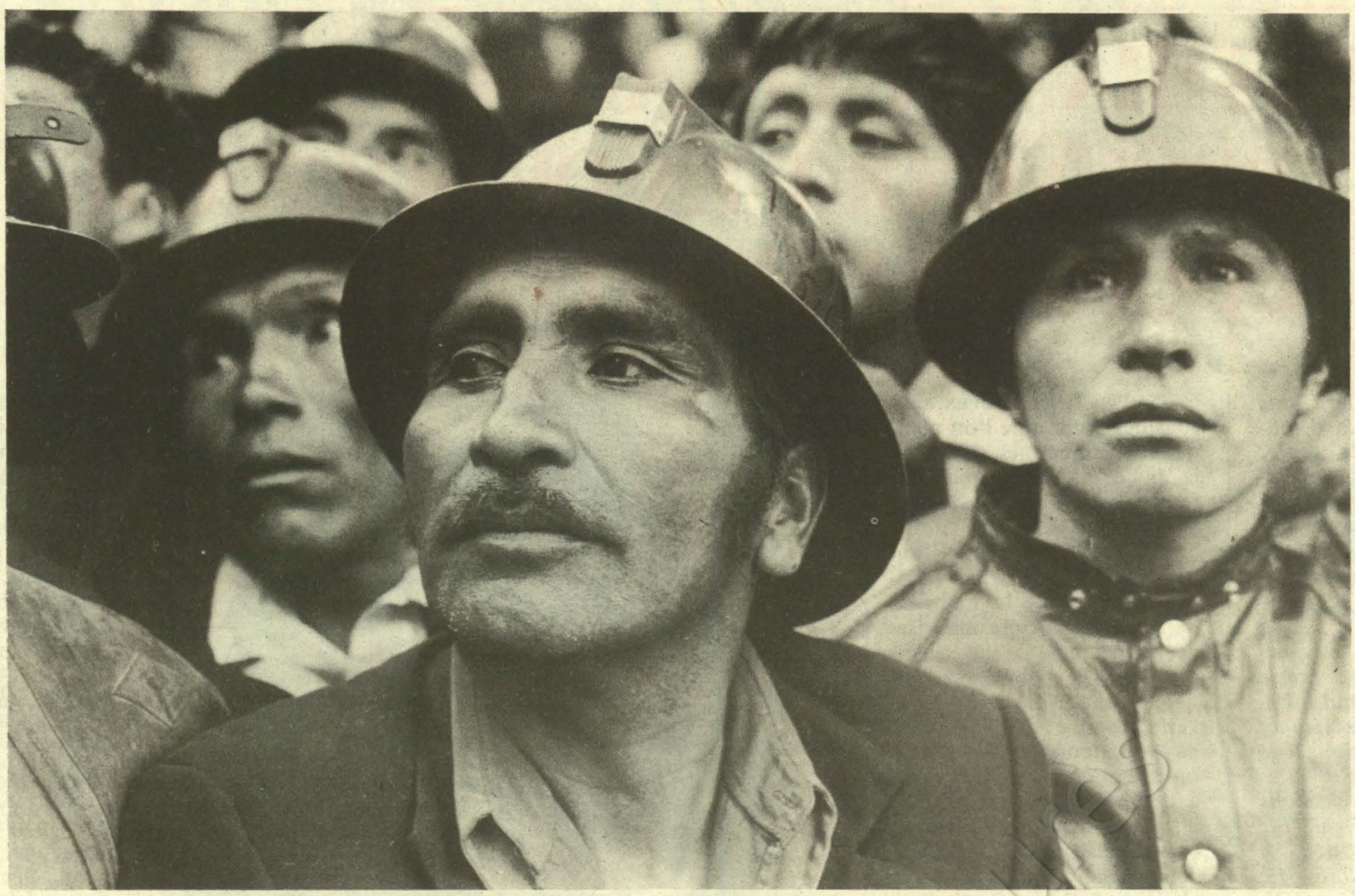
— Il faut féliciter le Parti socialiste français d'avoir eu une telle initiative. Pour la dernière journée, celle à laquelle j'ai participé, il s'agissait de réunir des représentants de gouvernements socialistes ou sociaux-démocrates qui ont tous à apprendre des autres. Et qui de surcroît puissent prendre des initiatives communes.

D'ailleurs, après les débats nous nous sommes retrouvés avec le président Mitterrand et nous avons décidé de prolonger nos travaux. Nous nous retrouverons en mai prochain pour proposer aux autres Etats des solutions à la crise qui nous frappe tous.

— A propos de changement, avez-vous constaté un changement dans l'attitude française à l'égard du tiers monde depuis le 10 mai ?

— Oui. Et sans me limiter aux aspects bilatéraux, je peux affirmer que le tiers monde sait aujourd'hui que la voix de la France s'élève en sa faveur. A chaque occasion (Cancun, Ottawa, Versailles), la France a fait entendre une plaidoirie nette, franche, sans faux-semblants. Et son attitude « budgétaire » prouve qu'elle a mis ses actes en accord avec ses mots. En annonçant qu'elle porterait à 0,7 % de sa P.i.b. l'aide au développement, non compte tenu de ce qui est fait dans les Dom-Tom. Je n'avais jamais compris comment un gouvernement pouvait comptabiliser des dépenses de souveraineté — les Dom-Tom faisant partie à ce que je sache de la République — dans l'aide aux pays en voie de développement. Cette simple décision prouve la volonté française. C'est un changement énorme.

(propos recueillis par Guy PERRIMOND)



Sygma

Mineurs boliviens lors de l'avènement du président Suazo, à La Paz.

STUPEFIANTE BOLIVIE

Dans un pays mis en coupe réglée par les trafiquants, où les militaires sont aussi les parrains de la maffia de la cocaïne, où les enfants de 10 ans travaillent dans les mines d'étain, où le lait en poudre se vend au prix de l'or et où les tortionnaires mènent la belle vie, la jeune démocratie paraît bien fragile

LE gouvernement progressiste bolivien continue de traverser, après la démission de cinq ministres, sa première grave crise politique. La Bolivie est en effet ce pays du bout des Andes où, devant la faillite absolue de leurs gestions successives, les militaires ont finalement remis le pouvoir aux civils sous de fortes pressions internes — les syndicats — et même internationales. La division de la coalition de gauche dirigée par le président Siles Suazo constitue un péril réel pour la toute nouvelle démocratie bolivienne. Réfugiés à Buenos Aires, les militaires factieux — partisans de la dictature et protagonistes des plus louches et lucratifs trafics — ne désarment pas.

Pour « l'Unité », un parfait connaisseur de la réalité bolivienne dresse ici un portrait sans complaisance, politique et économique, de cette si complexe société.

Dans le même temps, l'ancien chef nazi, Klaus Barbie, attend dans une prison de La Paz le verdict de la Cour suprême et du gouvernement sur les demandes d'extradition le concernant. L'ancien bourreau de Jean Moulin et de tant d'autres résistants français collaborait depuis de nombreuses années avec les successives dictatures militaires boliviennes. Il avait grandement contribué à l'organisation des services de renseignements des généraux Banzer et Garcia Meza et aurait même négocié l'achat de matériels militaires en Suisse pour le compte de ces régimes.

Jusqu'alors, les militaires refusaient d'extrader Barbie sous le prétexte, entre autres, qu'il avait acquis la nationalité bolivienne et qu'un pays ne peut extrader ses propres ressortissants. Aujourd'hui, il semble bien que ces puissantes protections ne jouent plus. Nombre de dirigeants de gauche aujourd'hui au pouvoir ont vu, par le passé, leurs camarades tués ou torturés par les services de Barbie. D'ailleurs la nouvelle argumentation favorable à une extradition — vers l'Allemagne ? — se base sur le fait que Klaus Barbie a acquis frauduleusement la nationalité bolivienne en présentant des papiers — délivrés par la Croix-Rouge — au nom de Altmann.

Si Barbie était extradé vers la France, où il a déjà été condamné deux fois à mort par contumace, il devrait être rejugé. Serait-ce alors l'occasion de nouvelles révélations sur les circonstances de l'arrestation de Jean Moulin par les services de la Gestapo qu'il dirigeait à Lyon ? G.S.

PAR FREDERIC MARTINEZ

LA Bolivie est sans doute un des pays les plus originaux d'Amérique latine tant par sa situation géographique que par sa composition sociale et son instabilité politique.

Enclavée en plein cœur du « continent » sud-américain avec des frontières communes avec le Brésil, le Paraguay, l'Argentine, le Chili et le Pérou, la Bolivie est le point de convergence de toutes les influences.

La population compte environ 5 milliards d'habitants : à 60 % des paysans indiens, cette population qui parle l'aymara et le quechua (langues officielles du pays avec l'espagnol) n'est pratiquement pas intégrée à la vie politique et économique du pays. Le manque d'infrastructure routière du pays et les conditions climatiques des hauts plateaux font que les paysans de ces régions (La Paz, Potori, Oruro) pratiquent essentiellement une agriculture de subsistance et un commerce basé sur le troc. Dans les grandes vallées fertiles est produit l'essentiel des produits consommés dans les grandes villes, le niveau de vie y est certainement plus élevé mais l'abondance des petites parcelles, produit de la réforme agraire de la Révolution de 1952 conduite par Victore Paz Estensoro qui supprima le système féodal d'exploitation des grands propriétaires terriens, limite les possibilités de mécanisation et, par-là, l'amélioration du rendement.

La main-d'œuvre des mines d'étain (1ere ressource économique du pays) est également recrutée parmi ces 60 % d'Indiens. Cette main-d'œuvre aux conditions de vie parmi les plus difficiles du monde, avec une espérance de vie n'atteignant pas les 50 ans pour les hommes, est aussi une des plus syndicalement militantes et une des plus politisées du continent.

150 présidents en 150 ans

L'instabilité politique de la Bolivie est légendaire : plus de 150 présidents en 150 années d'indépendance. La plupart de ces présidents ont duré de quelques jours à quelques mois et la plus grande partie d'entre eux étaient des militaires. Ces trois dernières années, une donnée nouvelle et singulièrement inquiétante est apparue au grand jour : la liaison entre certains officiers de l'armée et les grands pontes qui tiennent entre leurs mains le trafic de la cocaïne et par-là même disposent d'une puissance économique considérable.

L'année 1983 s'annonce difficile pour le gouvernement civil de la coalition de gauche Union démocratique et populaire (U.d.p.) : sur le plan économique, une inflation galopante (700 à 800 % en 1982) et une impossibilité de faire face aux échéances de la dette extérieure (de l'ordre de 4 milliards de dollars) ; sur le plan social, une alarmante diminution du pouvoir d'achat de l'ensemble de la population, déjà un des plus faibles P.n.b. parmi tous les pays du tiers monde ; sur le plan politique, des dissensions de plus en plus ouvertes entre les partis formant la coalition (Mouvement national révolutionnaire de gauche : M.n.r.i. ; Mouvement de la gauche révolutionnaire : Mir et Parti communiste bolivien : P.c.b. pro-soviétique), et surtout la menace des militaires et de la maffia de la cocaïne toujours présente.

Cadeau empoisonné : c'est ainsi que l'on qualifia la remise du pouvoir aux civils par le gouvernement de la junte militaire présidée par le général Guido Vildoso. En effet, le projet initial d'élections générales prévues pour avril 1983 ne put être maintenu devant la pression constante des organisations ouvrières, principalement la Centrale ouvrière bolivienne (C.o.b.). Ces organisations, bien souvent sur le point d'être dépassées par leurs bases, finirent pas décréter la grève générale illimitée jusqu'à la remise du pouvoir aux civils.

Le M.n.r.i. présidé par l'actuel président de la République, Hernan Siles Suazo, principal parti de la coalition au pouvoir, était favorable à ces élections proposées par la junte. Il demandait seulement que le calendrier soit raccourci. Hernan Siles Suazo pensait en effet, à juste raison, que de nouvelles élections lui donneraient une majorité absolue au congrès et donc une plus grande

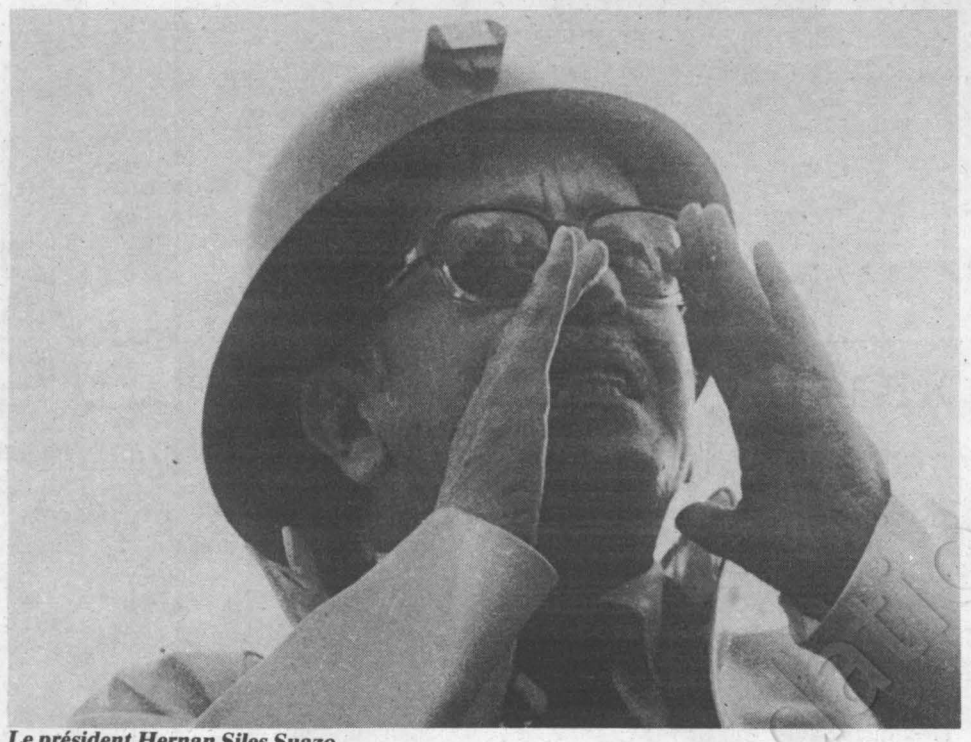
assise populaire et une plus grande cohésion gouvernementale pour faire passer sans trop de grincements de dents une série de mesures économiques forcément impopulaires.

La solution, imposée par les organisations ouvrières et, dans l'ensemble, souhaitée par une imposante majorité de la population : le retour pur et simple au congrès élu en 1980 et dissous par le coup d'Etat argentino-bolivien du 17 juillet 1980 du général Garcia Meza qui ne lui laissa même pas le temps de s'installer pour siéger fut un pis-aller permettant d'éviter un affrontement sanglant entre civils et militaires.

Cela étant, la Bolivie se retrouve un peu entre l'enclume et le marteau.

D'abord à cause de l'énormité des problèmes économiques et sociaux.

La Bolivie pourrait représenter un exemple presque parfait du pays pieds et poings liés à la fluctuation du cours des matières premières : la Bolivie qui est en effet le deuxième producteur mondial d'étain (après la Malaisie) a une économie dépendante à 90 % de ses exportations de minerais (à part l'étain, la Bolivie



Le président Hernan Siles Suazo.

exporte du wolfram, du bismuth, du plomb, de l'antimoine, de l'argent, de l'or, etc.). Un pourcentage impressionnant du produit de ses exportations de minerais est destiné au paiement des intérêts et à l'amortissement de sa dette extérieure.

On peut facilement imaginer le sentiment anti-américain se manifestant au niveau populaire lorsque, pour stabiliser ou faire baisser les cours de l'étain, les Etats-Unis lancent sur le marché une partie des stocks stratégiques de la G.s.a. (Général Service Administration) et ce, parfois, aux moments les plus difficiles à surmonter pour le pays producteur.

Contrairement à la Malaisie qui exploite presque à ciel ouvert, l'étain bolivien est extrait en profondeur et donc a un coût extrêmement élevé. Ce qui conduit, entre autres, à l'utilisation dans des petites mines privées de très jeunes enfants taillables et corvéables à merci, seuls à même de se glisser dans des puits de mine d'une étroitesse extrême. La corporation minière bolivienne (Comibol), produit de la nationalisation des mines privées, souffre d'autre part d'une situation chroniquement déficitaire, due d'une part à une gestion catastrophique et corrompue par les gérants de service nommés par les gouvernements de passage et limogée immédiatement après leur chute, d'autre part à une bureaucratie envahissante.

Mis à part le côté déficitaire du secteur productif, l'héritage des généraux est lourd à porter. Réserves en devises négatives, faillite des grandes entreprises nationalisées, longue accumulation d'une politique de subventions sur des produits comme l'essence et la farine qui, coûtant dix fois moins en Bolivie que dans les pays voisins, souffrirent d'une contrebande effrénée vers l'extérieur, ce qui pour la farine (importée d'Argentine principalement) consistait à transiter par la Bolivie pour être vendue à un prix inférieur à son coût d'importation à des intermédiaires qui s'empressaient de la faire passer en contrebande au Pérou avec bien entendu une marge bénéficiaire confortable.

Pillage et brigandage militaires

Le pillage systématique des ressources par les membres de la junte présidée par le général Garcia Meza atteint des niveaux jamais vus, et l'accointance de cette même junte ainsi que d'autres membres du gouvernement (dont le colonel Luis Arce Gomez, ministre de l'Intérieur) avec les trafiquants de cocaïne entraîna un « lock-out » de la part de l'administration Carter et de la C.e.e., très sensible aux violations des droits de l'homme.

Cet héritage économique se traduisait bien entendu par une situation sociale dramatique. La Bolivie étant essentiellement un pays importateur de produits de consommation, les prix sont très intimement liés aux fluctuations du peso bolivien en relation au dollar. Au moment du coup d'Etat du général Garcia Meza, le cours officiel était de 25 pesos boliviens pour 1 dollar et il n'y avait pas de marché noir. Aujourd'hui, le cours officiel est à 200 pesos boliviens pour un dollar. Au marché noir on a du mal à trouver le billet vert à 400 pesos. Pendant la même période, les salaires augmentaient de moins de 80 %. Par ailleurs, la fermeture de la plupart des entreprises étranglées par les coûts de leurs matières premières importées et des importateurs et commerçants achevés par l'interdiction d'importation des produits dits de luxe (en fait tout sauf les produits d'extrême nécessité), récemment décrétée par le gouvernement de l'U.d.p., causa une énorme augmentation du chômage et donc de la misère. Le lait en poudre importé est devenu un luxe inaccessible même pour les classes moyennes (un ingénieur ou cadre supérieur gagne au chômage 150 dollars américains par mois environ). Les médicaments sont presque impossibles à acquérir et la mortalité infantile connaît une progression dramatique.

La bonne volonté d'une énorme majorité de la population envers le président Siles Suazo est évidente mais les sacrifices ont des limites dans ce qui est humainement supportable.

Mais l'instabilité politique chronique du pays constitue également un facteur négatif. Au niveau de la



Klaus Barbie à La Paz



Sygma

Le général Garcia Meza.

coalition gouvernementale, la démission des ministres du Mir montre à quel point les bases d'accord sont minces et la disparité réelle du congrès, qui vota presque unanimement pour Siles Suazo après le départ des militaires, refait surface.

L'armée au pouvoir s'est presque toujours comportée comme une armée d'occupation avec ses propres lois, ses privilèges et ses fortunes bâties du jour au lendemain. Difficile de renoncer à tout cela. La chose est devenue patente sous le régime du général Luis Garcia Meza. Après le coup d'Etat qui fut promu et aidé logistiquement par la junte argentine, cette dernière prêta au gouvernement nouvellement installé 250 millions de dollars. Un banquier européen, interviewé par le « New York Times » sur la corruption de l'armée en Bolivie, se déclarait effaré de voir comment ces 250 millions disparurent dans la nature sans laisser aucune trace. On peut légitimement présumer que la manne argentine servit à payer la fidélité des commandants putschistes des divisions stationnées dans tout le pays.

L'armée a toujours considéré que les fonds publics étaient siens. Un autre scandale de taille consistait pour les membres de la junte à signer un contrat privé d'exploitation de pierres semi-précieuses dans la région de Santa Cruz avec une société fantôme, qui opérait sous la protection de l'armée et, employant la dynamite pour aller plus vite, détruisit les gisements. Le général Garcia Meza, postérieurement à son éviction du pouvoir, n'eut pas honte de déclarer publiquement que « les sommes provenant de l'exploitation de ces gisements devaient être versées à un compte au nom des forces armées et destinées à son équipement ». En fait les bénéfices allèrent grossir les comptes en Suisse ou à Taïwan des membres de la junte !

A la corruption s'ajoute souvent la répression la plus forcenée. Le colonel Luis Arce Gomez, ex-ministre de l'Intérieur, s'illustra sinistrement comme un paranoïaque homicide. S'entourant, aux services spéciaux de sécurité, qu'il fonda, de personnages tristement célèbres comme Klaus Barbie (Altmann), spécialiste en répression organisée et en interrogatoires très poussés, ou bien de gens (gracieusement prêtés par le gouvernement argentin) comme les terroristes italiens d'extrême droite (probablement responsables de l'attentat à la bombe de la gare de Bologne) Pagliai et Della Chiaie. Ces derniers qui bénéficiaient d'ailleurs d'une carte officielle du S.e.s. délivrée par le ministre de l'Intérieur étaient également affectés au service de contrôle de narcotiques et, parallèlement à leurs activités répressives, se livraient au racket des trafiquants de cocaïne, les assurant contre espèces sonnantes et trébuchantes de la bienveillante protection des tout-puissants du moment.

Il est bien dommage que Pagliai, arrêté lors d'une opération commando réalisée par le gouvernement italien en accord avec les nouvelles autorités boliviennes (opération qui nécessita l'intervention d'un D.C. 10 d'Alitalia envoyé spécialement de Rome), grièvement blessé lors de son arrestation, ne put survivre pour raconter les tenants et aboutissants de tous ces trafics.

Ces ex-gouvernants/maffiosi, actuellement réfugiés à Buenos Aires, n'ont pas désarmé. Certains indices permettent de penser que leurs liens avec les grands trafiquants restés en Bolivie et opérant depuis le département du Beni, difficile d'accès, sont permanents. Certaines informations parues récemment dans la presse et faisant état de l'inquiétude des Etats-Unis devant la présence en Bolivie de conseillers militaires cubains — informations totalement fausses — semblent provenir directement de Buenos Aires. Elles pourraient laisser penser qu'un travail de déstabilisation du gouvernement civil est en cours.

Aide morale et solidarité

Le gouvernement U.d.p. a entrepris un certain nombre de réformes et a mis en route un certain nombre de mesures économiques et sociales. Par ailleurs, une opération de restructuration des forces armées a été enclenchée.

Tout cela pourrait rester sans effet si le gouvernement civil ne reçoit pas une aide morale, financière et technique, décidée et importante de la part de la communauté internationale, particulièrement de la C.e.e. Aide morale signifie dire clairement que les gouvernements membres de la C.e.e. ne reconnaîtront en aucune façon et suspendront toute aide économique à un quelconque gouvernement issu d'un coup d'Etat et voulant s'imposer par la force et à l'encontre de la volonté populaire.

La survie de l'actuel gouvernement bolivien, c'est tout simplement la survie d'un système de gouvernement démocratique au sein du pacte andin (Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie) que La Paz est la dernière à vouloir sérieusement expérimenter.



Gamma

Jeune garçon vietnamien photographié à Hô Chi Minh-Ville, ex-Saigon.

VIETNAM: L'ORIENT N'EST PAS ROUGE MAIS GRIS

Si tout n'est pas aussi noir que les centaines de milliers de réfugiés vietnamiens le disent, tout n'est pas rose non plus dans ce pays qui vient d'avoir sept ans. Du gris seulement du gris



Sipa-presse

Troupes d'occupation vietnamiennes au Cambodge.

PAR ANTOINETTE MAUVES

C'EST la première impression qui vient à l'esprit quand il s'agit d'évoquer le Vietnam en ce début d'année 1983. Car, contrairement aux idées reçues, le Vietnam n'est pas rouge. Il faudrait pour qu'il le soit, que l'on y trouve l'enthousiasme populaire qui régnait à Cuba durant les années soixante ou, même, la folie militante qui déferla sur la Chine pendant la Révolution culturelle. Chacun sait qu'on en est loin...

Le Vietnam, qui a eu sept ans — l'âge de raison — l'année dernière au mois d'avril, n'est donc pas vert non plus. Et les tactiques dont il use en politique étrangère, pour s'attirer notamment les bonnes grâces de pays aussi anticommunistes que l'Indonésie, font qu'en la matière ce n'est pas non plus un bleu. Il ne faut cependant pas incriminer le gouvernement de Hanoï de tous les maux dont souffrent les 55 millions de Vietnamiens, comme le font trop facilement les réfugiés pour le noircir. Beaucoup de réalisations y ont déjà été accomplies dans l'intérêt de la population : santé, hygiène, transports, éducation, etc. Bien sûr, plus personne n'ignore aujourd'hui que le Vietnam n'est pas blanc non plus.

Tout au long de la guerre américaine Hanoï a trompé des foules d'Occidentaux et de Vietnamiens — y compris des ministres du G.r.p. — en leur faisant croire qu'une fois la victoire acquise la réunification rapide du pays serait le cadet de ses soucis et que le Sud-Vietnam, dirigé par le G.r.p., aurait pendant longtemps une existence autonome. Gageons que les floués d'hier, qui n'ont pas la mémoire courte, ne se laisseront pas prendre aux nouveaux chants de sirène du Vietnam. On perd ses illusions une fois, pas deux. Enfin, du premier dirigeant au dernier réfugié, tous les Vietnamiens s'accordent à reconnaître qu'en ce moment le Vietnam n'est pas rose... Pourtant de la grisaille ambiante qui enveloppe ce pays émergent deux signaux lumineux. Une étincelle et une lueur.

L'étincelle, c'est un chiffre : 16 260 000. En produisant en 1982 16,26 millions de tonnes de paddy, ou de produits équivalents — 8 % de plus qu'en 1981, année de bonne récolte — le Vietnam a pour la première fois depuis 1975 dépassé les objectifs du Plan dans le domaine agricole. L'absence exceptionnelle de catastrophes naturelles de grande envergure mais surtout la nouvelle politique économique adoptée depuis deux ans à l'égard des paysans expliquent cette réussite sans précédent. Jusqu'alors, les agriculteurs, regroupés en coopérative ou non, étaient contraints de vendre, à bas prix, un pourcentage fixe de leurs récoltes à l'Etat. Réalisant que plus ils produisaient, plus l'Etat leur en prenait, les paysans rechignaient à développer leur production. Des formes de résistance étaient même apparues : riz donné aux cochons plutôt que vendu à l'Etat, repiquage des plants à l'envers, etc. Depuis la fin de l'année 1980, l'Etat a passé un nouveau contrat avec les paysans : en instituant le système du forfait (khoan) il leur impose de fournir une part forfaitaire de leur récolte, le reste étant laissé à la libre disposition des producteurs. De quoi redonner le goût de l'initiative à cette catégorie sociale traditionnellement individualiste, d'autant que, là où c'était possible, des terres supplémentaires étaient octroyées aux familles capables de les cultiver. Il y a aura donc cette année assez de riz pour approvisionner les marchés d'Etat et, bien sûr, les marchés libres.

Entorses à la doctrine

Il a fallu, pour en arriver là, faire de solides entorses à la doctrine marxiste-léniniste. C'est le 6e plénum du comité central du Parti communiste qui, en août 1979, procéda à la déchirante révision. Sous la pression conjuguée des résultats économiques désastreux des quatre années précédentes et des pragmatiques du comité central, les autorités lâchèrent du lest, notamment au Sud, où le mot d'ordre devint : autonomie. Donc initiative. La réglementation s'assouplit. Dans l'industrie aussi, le principe du forfait se substitue à la rigueur d'un Plan inadapté. Les entreprises et organismes économiques régionaux voient leurs pouvoirs de décision reconnus et leurs compétences élargies. Les ouvriers sont directement intéressés à l'augmentation de la production. Du coup, l'absentéisme, le vol et la négligence reculent. Résultat : la production industrielle qui augmentait péniblement de 0,6 % par an, en moyenne, de 1976 à 1980, s'est accrue de plus de 12 % en 1981 et 1982, et beaucoup plus même dans la petite industrie et l'artisanat. Car, sacrilège suprême ! en plus de l'autosuffisance alimentaire, l'accent était mis, dès août 1979, sur la production de biens de consommation courants au détriment du développement de l'industrie lourde.

Est-ce à dire que désormais tout le monde bénéficie du minimum vital ? Non, toujours pas. Mais nul doute que la récolte de 1982 calmera bien des ventres creux. Quant à la production de première nécessité (tissu, papier, sucre, médicaments, etc.), le récent bond en avant constaté ne doit pas faire oublier le niveau très bas d'où partait le Vietnam en 1975. Aussi les colis (300 tonnes par mois à Saigon) envoyés par les réfugiés d'outre-mer à leurs familles restées au Vietnam sont-ils les bienvenus. L'arrivée massive de ces marchandises deviendra cependant certainement à la longue une arme à double tran-

chant. Elle crée déjà une mentalité d'assistés chez les destinataires. On ne compte plus, à Saigon, les familles qui attendent passivement les colis de leurs parents réfugiés en Europe pour en monnayer le contenu et vivre sans chercher à travailler.

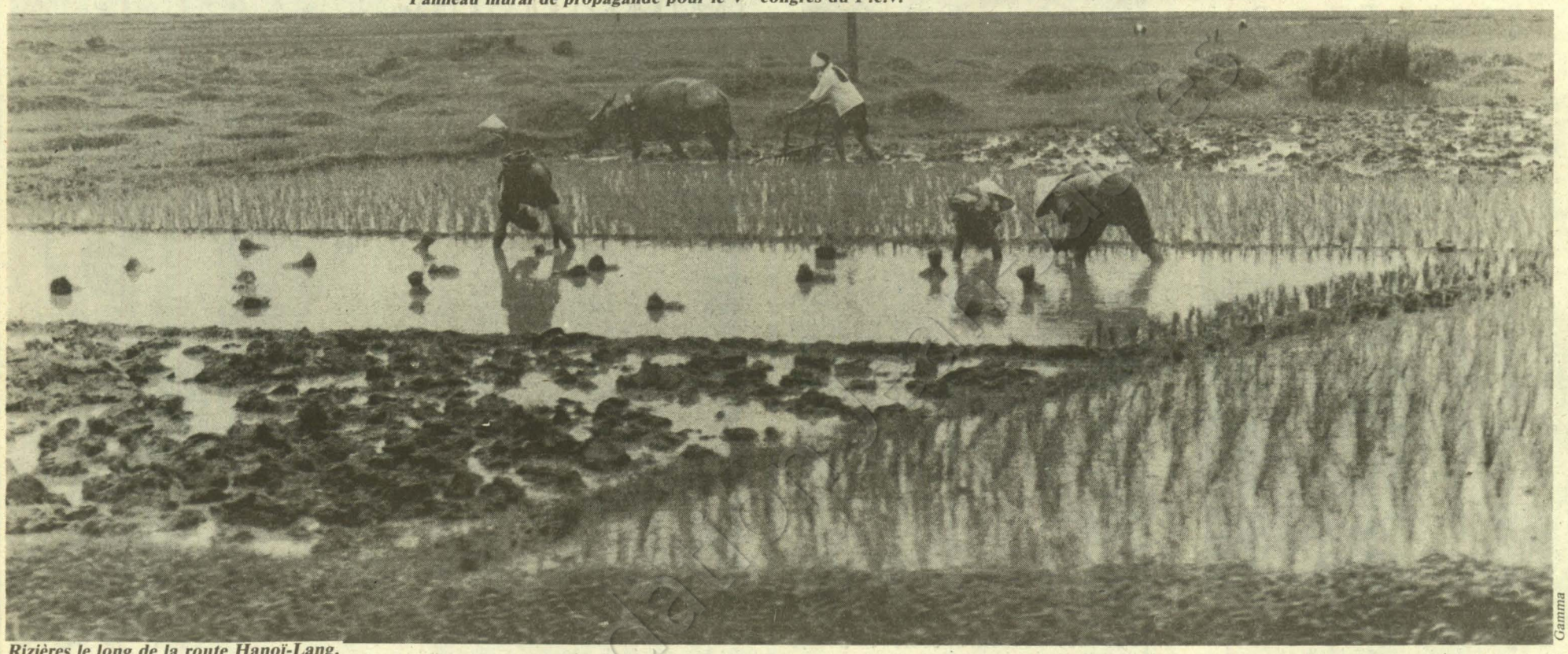
Réfugiés dans le mutisme

L'orientation « libérale » de l'économie amorcée en 1979 et amplifiée par le 5e congrès du P.c.v. en mars 1982 ne doit pas masquer la fermeté sur les principes du communisme vietnamien ni faire oublier que l'emprise idéologique sur la population reste totale. De plus, cette orientation nouvelle qui commence à faire ses preuves est déjà combattue par les dogmatiques du P.c.v. Le Duc Tho, membre du bureau politique, et plus connu comme négociateur des Accords de Paris (27 janvier 1973), To Huu, premier vice-Premier ministre et poète officiel du régime, et Le Duan, secrétaire général du P.c.v. sont aujourd'hui les hommes forts du pays. La tendance à la décentralisation les inquiète car elle porte en germe, selon eux, le développement du système D, des circuits parallèles, une mentalité individualiste et, partant, elle conduit à un trop grand laxisme des autorités. Au diable donc le progrès économique pourvu que l'on tienne bien en main le pays ! Le premier avertissement a lieu en août dernier. Il vise l'ex-Sud-Vietnam, toujours rebelle et indompté. Le bureau politique réuni en session spéciale dénonce le « relâchement de la dictature du prolétariat sur le front de la distribution et de l'écoulement de la production dans le Sud ». Fin novembre, Radio Hanoi et « le Journal de l'armée » dénoncent à leur tour une tentative de complot qui aurait eu lieu un mois plus tôt à Hô Chi Minh-Ville.

En réalité personne n'est dupe. Le tapage fait autour de ces « révélations » est surtout à usage interne. Elles arrivent à point pour justifier une reprise en main musclée de l'ancienne Saigon et du Sud en général, accompagnée d'une purge dans la haute administration dont serait aussi victime le général Tran Van Tra, un héros d'avril 1975. A la mi-décembre, Hanoï exhorte les Vietnamiens à « redoubler de vigilance » face à la guerre de sape menée par la Chine et les Etats-Unis pour « renverser le régime vietnamien ». Au nom du dogme, les doctrinaires veulent refermer le robinet du « libéralisme ». Les admonestations succèdent aux mises en garde. Le « Saigon libéré » dénonce violemment les spectacles décadents proposés par les artistes professionnels de Saigon.



Panneau mural de propagande pour le Ve congrès du P.c.v.



Rizières le long de la route Hanoï-Lang.

Gamma



Marchande de casquettes à Can Tho.



Revendeurs de pièces pour vélos et motos à Hué.

En vérité, il faudrait autre chose que des opérations commandos ou des campagnes de presse pour venir à bout des irréductibles Sud-Vietnamiens. Mais quoi ? Les communistes qui ont heureusement exclus de leur panoplie les méthodes expéditives des Khmers rouges se trouvent devant la quadrature du cercle. Et aussi devant une opposition désorganisée, divisée, sinon inexistante. Les anciens responsables du G.r.p. et du F.n.l. qui s'estiment trahis se réfugient dans le mutisme. Les mouvements d'opposition se recrutent essentiellement dans les milieux réfugiés (3 000 personnes au moins quittent encore chaque mois le Vietnam par bateau). Mais que ce soit le Front unifié de libération du Vietnam ou l'Organisation des forces volontaires d'outre-mer pour la restauration du Vietnam, ils ne sont pas encore en mesure d'inquiéter Hanoï car, d'une part, leurs effectifs sont très réduits et d'autre part, les questions de personnes jouent un grand rôle dans ces organisations comme cela avait été le cas au sein de la 3e force avant 1975.

Aucune perspective nouvelle ne se dessine dans un sens ou un autre à l'intérieur du Vietnam. Quant au Vietnamien moyen, il ne cherche qu'à survivre avec son trop maigre salaire (et quelques à-côtés...) dans le Vietnam bien terne d'aujourd'hui. C'est donc de cette grisaille qu'émerge aussi la lueur évoquée plus haut. Une lueur d'espoir, bien sûr.

Quatre ans après l'intervention vietnamienne au Cambodge et la « leçon » infligée par la Chine au Vietnam, qui ravagea les provinces septentrionales du pays, voilà qu'apparaît enfin une possibilité de règlement politique de la question cambodgienne. Tout a commencé en octobre avec la reprise du dialogue sino-soviétique. L'une des trois conditions fixées par Pékin pour un retour à des relations normales avec Moscou est le règlement de la question cambodgienne. La Chine envisage pour la première fois la perspective d'une solution politique. Mieux, elle ne pose plus comme préalable le retrait total des troupes vietnamiennes du Cambodge mais seulement un calendrier de ce retrait accompagné d'un début d'exécution.

L'initiative de Pékin entraîne des réactions en cascade. D'abord celles du Vietnam qui est inquiet de ce rapprochement dont il craint de faire les frais — comme en 1972 lors du rapprochement sino-américain, va-t-il jusqu'à rappeler — et dont l'économie souffre dramatiquement de sa présence prolongée au Cambodge. Cela le conduit à tenir des propos

(suite en page 18)

(suite de la page 18)

très conciliants à l'égard de Norodom Sihanouk. Cherche-t-il à l'isoler de Son Sann et des Khmers rouges, ses deux alliés au sein de la coalition anti-vietnamienne ?

Real politik ?

Au mois de novembre, en Indonésie, le Roumain Ceausescu réitère ses propositions pour un règlement politique du problème cambodgien qui prévoient une rencontre entre toutes les parties concernées. L'Indonésie qui est précisément le pays le plus modéré de l'Asean (1) et avec lequel le Vietnam entretient des contacts suivis. Sihanouk, de son côté, suspend, pour six mois, ses activités politiques et diplomatiques à la tête de la coalition. Est-ce une ouverture en direction du Vietnam ? De plus, alors qu'il affirmait ne plus vouloir quitter Pyongyang, voilà que tout récemment il s'est rendu en Thaïlande. De leur côté, le Vietnam et le Laos, après dix ans d'absence, décident de participer



Gamma

Taxi collectif, à Hué.

aux prochains Jeux du Sud-Ouest asiatique qui rassembleront essentiellement des athlètes des pays membres de l'Asean. Quant au sommet indochinois qui devait se tenir en décembre à Vientiane, il a été reporté courant mars 1983.

L'existence d'un Cambodge selon le souhait de la Chine : neutre, indépendant et non aligné (comme avant 1970, en somme) serait assurément un facteur de paix en Asie du Sud-Est. Les quelque 150 000 soldats que le Vietnam y entretient seraient alors des producteurs plus utiles dans les rizières et les usines vietnamiennes. Et le choc psychologique provoqué par le retrait de ce contingent aurait aussi de multiples conséquences diplomatiques dans cette zone. Faut-il pour autant déjà parler de prochaines négociations ? Il est encore trop tôt pour le dire mais on notera que, depuis trois mois que se poursuit un intense chassé-croisé diplomatique en Asie du Sud-Est, aucune des multiples déclarations faites jusqu'à aujourd'hui ne présente un caractère irréversible ou irréparable. Un militant socialiste de retour de cette région du monde affirme qu'une fenêtre s'ouvre, que les choses peuvent se régler, même si on ne sait pas encore comment. On a l'impression, dit-il, de se retrouver au début de l'année 1968, dans les mois qui ont précédé les négociations américano-vietnamiennes de Paris. ●

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est. Elle comprend les Philippines, l'Indonésie, Singapour, la Malaisie et la Thaïlande.

Une vente de main-d'oeuvre qui n'ose pas dire son nom

GEORGES BOUDAREL

EN 1981, des informations firent état de la déportation de 500 000 Vietnamiens en Sibérie, dont nombre d'« indésirables » tirés des prisons et des camps, ceux qu'en France la presse a tendance à appeler : les esclaves vietnamiens du gazoduc. Le chiffre et plus encore la présence de prisonniers politiques rendaient sceptiques les observateurs. Quelle folie pouvait bien pousser le gouvernement de Hanoï à confier à une puissance étrangère, si amie soit-elle, des opposants politiques qui risquaient, tel un boomerang, d'être retournés contre lui ? Il y a une quinzaine d'années la Chine n'était-elle pas, elle aussi, liée au Vietnam « comme les dents et les lèvres » avant de lui infliger il y a tout juste quatre ans une mémorable « leçon » ? Qui, à Hanoï, peut prévoir ce que réservera demain l'U.r.s.s. à ses alliés d'aujourd'hui ? L'U.r.s.s. qui, il faut le souligner, n'a jamais été aussi proche du Vietnam que le fut la Chine dans les années cinquante. Enfin quand on sait que le Vietnam est, selon la Banque mondiale, l'un des 14 pays qui ont le niveau de vie le plus bas du monde, est-il pensable que le départ pour un pays dont le niveau de vie est nettement supérieur au sien doive être réalisé par la contrainte ?

Après un long silence, les autorités vietnamiennes ont fini par donner des informations. Fin 1981, « Doan Kêt », journal des Vietnamiens de France, présenta cette nouvelle comme « un canard à 99 % ». « L'information, écrivait-il, part d'un fait réel : le programme de coopération entre le Vietnam et les pays socialistes d'Europe. » Quant au nombre des partants le journal enlevait un zéro au chiffre avancé : il s'élevait donc à 50 000. Les émigrés, précisait-il, doivent initialement passer par un stage de formation professionnelle avant d'être affectés à un emploi en entreprise. Ils bénéficient alors des mêmes droits et avantages que leurs compagnons de travail du pays d'accueil. Le nombre de volontaires étant supérieur à celui des places disponibles, il avait même dit qu'un certain trafic en résultait.

La première information rendait sceptique par sa noirceur même. La seconde était trop rose pour entraîner l'adhésion. Avec une bonne année de retard, les informations provenant d'U.r.s.s., de l'Europe de l'Est et du Vietnam permettent d'y voir un peu plus clair. L'opération est loin d'être aussi désintéressée que Hanoï le laissait entendre. Cette main-d'œuvre est en réalité recrutée par contrat pour rembourser la dette contractée par le Vietnam à l'égard de ses alliés d'Europe de l'Est. La population vietnamienne, qui ne s'y trompe pas, parle ouvertement d'une « vente de main-d'œuvre ». Les départs ont été effectivement l'objet d'un véritable trafic. S'il faut en croire la rumeur, partirent d'abord, pour occuper les meilleures places, des parents de cadres bien placés, puis, pour les emplois et les localités moins cotés, les plus généreux distributeurs de pots-de-vin. Le tarif d'un départ pour l'Allemagne de l'Est serait de 10 000 dongs et de 3 000 seulement pour l'U.r.s.s.

A.f.p.



Ouvriers sur le chantier du gazoduc, en Sibérie.

On ne saurait donc parler d'une déportation massive en Sibérie ni d'un transfert de prisonniers politiques.

Les témoignages confirment en effet qu'il s'agit d'une opération hâtivement montée pour calmer des créanciers las d'attendre le remboursement des dettes et que le nombre des partants est sensiblement supérieur à 50 000. Le « New York Times », de son côté, a avancé un total de 15 000 Vietnamiens pour la seule Bulgarie. Les problèmes posés par l'arrivée assez importante de ces travailleurs vietnamiens ne manquent pas dans les pays d'accueil. Tellement que la suspension d'un des deux vols hebdomadaires de la compagnie Interflug entre Berlin-Est et Hanoï témoigne sinon d'un mécontentement, du moins d'une lassitude face à ce tonneau des Danaïdes que semble être le lointain Vietnam pour les pays de l'Est. De petits détails comme l'exigence du paiement (parfois en dollars) des suppléments de bagages dans les transports aériens dénote un climat moins amical qu'auparavant. On relate divers incidents plus graves. En Tchécoslovaquie notamment où un stagiaire vietnamien aurait récemment assassiné un médecin et une infirmière qui voulaient le faire rapatrier. Ce ne serait qu'un simple fait divers si les mêmes sources d'information n'ajoutaient que le personnel de l'hôpital concerné est intervenu pour faire obstacle à ce rapatriement et pour exiger qu'il soit jugé sur place, en Tchécoslovaquie.

Les Vietnamiens qui ont payé pour partir dans « les pays frères » sont bien souvent déçus. Loin de recevoir une qualification professionnelle, ils exécutent des travaux monotones d'O.s. et ne touchent qu'une faible partie de leur salaire sur lequel est opéré un lourd prélèvement officiel. Ce n'est pas tant du froid sibérien que de leurs conditions de logement et de ravitaillement que se plaignent ces gens partis sous contrat. La description qu'ils font de leurs locaux d'habitation évoquent les cités de transit des temps les plus sombres de l'immigration clandestine en Europe occidentale. Des Vietnamiens résidant en R.f.a. ont même reçu des lettres de lointains parents leur demandant de leur expédier des colis d'aliments en U.r.s.s. pour combler les déficiences de leur ravitaillement.

Cette vente de main-d'œuvre qui n'ose pas dire son nom permettra-t-elle de résorber le poids écrasant de la dette extérieure : 2,3 milliards de dollars rien que pour les pays socialistes ? Bien qu'il ait été passé avec des pays sans devises fortes, ce marché est finalement du même type que ceux qui permettent à certains pays du tiers monde, dont la Chine et le Yemen du Sud, de payer une partie de leurs importations de pétrole et de se procurer des dollars en envoyant leurs nationaux travailler à l'étranger.

EDWIGE AVICE AUX JEUNES: "N'AYEZ PLUS PEUR DE L'AVENIR, FAITES-LE"

LA jeunesse, priorité nationale... L'intervention du président de la République à Latche, le 1er janvier, a fait sortir de l'ombre ce thème essentiel, fondement même d'une politique qui espère changer en profondeur la société française. C'est pourquoi nous avons rencontré Edwige Avice, ministre de la Jeunesse et des Sports, pour discuter avec elle, à propos d'initiatives nombreuses et souvent méconnues, de la philosophie de son action. Ou comment aider ceux qui ne sont souvent que les spectateurs du changement à en devenir les acteurs.

« L'UNITE » : Il semble que votre ministère ait affaire à une population de plus en plus vaste puisque les enfants deviennent « jeunes » plus tôt et adultes plus tard, dans la mesure où ils ne rentrent dans la vie active stable que relativement tard. Avez-vous l'impression de pouvoir apporter une réponse à ces jeunes qui ont les mêmes revendications que les adultes sans en avoir l'autonomie ?

EDWIGE AVICE : Même si votre analyse trouve des illustrations, je n'ai tout de même pas l'impression qu'elle recoupe l'ensemble des situations de la jeunesse. D'ailleurs, le rapport Schwartz a mis en évidence le fait que beaucoup de jeunes qui sortent du système scolaire sans aucune formation se trouvent livrés à la vie à seize ou dix-sept ans. Les conditions d'habitat elles aussi ont changé. Cependant, globalement, je partage votre analyse. Comment intervenir et, surtout, quel type de solution élaborer ? Etant entendu qu'une intervention simplement téléguidée d'en haut n'aurait aucune chance d'aboutir. Mon ministère participe à la tâche éducative en intervenant, avec les associations dans le secteur périscolaire. Je travaille avec beaucoup d'organisations qui ont pour tâche d'apporter leur contribution à un enrichissement de la vie quotidienne des jeunes. Dans les domaines scientifique, culturel, sportif, social, nous agissons pour essayer de réconcilier les jeunes avec leur environnement. Par exemple en organisant l'exposition sur la « science buissonnière » au palais de la Découverte. De même nous encourageons les communes à exposer les objets fabriqués dans les L.e.p., pour donner une autre image de l'enseignement technique, un enseignement d'avenir, absolument indispensable mais très dévalorisé dans l'esprit du public.

— Votre ministère joue aussi un rôle dans la politique de loisirs des jeunes.

— Je mets en place actuellement dans quarante départements une politique de loisirs quotidiens pour les enfants et les adolescents, qui n'existe évidemment que si les collectivités locales en sont parties prenantes. Et je coordonnerais, comme je l'ai fait l'année dernière mais cette fois avec plus de moyens, la politique de l'été 83. Je viens par exemple de signer une convention avec l'ensemble du mouvement sportif pour qu'il participe à l'opération ; cela n'avait jamais été fait ! Au total, pendant quatre mois, l'opération va permettre à des jeunes de s'intéresser davantage à tous les aspects de la vie, grâce en particulier à une relation nouvelle



Sygma

avec les adultes. Je crois, en effet, que la démarche d'autonomie des jeunes commence par un contact qui ne soit pas négatif avec le monde des adultes. Nous essayons, au fond, de lutter contre toutes les tendances à la marginalisation. Nous n'avons pas de réponse miracle mais nous voulons permettre aux jeunes auxquels nous avons affaire d'aborder l'existence en étant un peu moins désarmés, leur donner une grille de lecture, qu'ils modifieront par eux-mêmes mais qui leur est nécessaire pour comprendre le monde dans lequel ils vivent. C'est un début de socialisation : leur permettre d'élaborer dans leurs relations avec les adultes d'autres modèles, et des moyens concrets pour accéder à l'autonomie.

— Sur ce dernier point, vous contribuez à la mise en place des stages d'insertion et de formation professionnelle mais vous êtes particulièrement intéressée aux programmes Jeunes volontaires.

— C'est un des programmes dont les collectivités, les associations et les jeunes sont le plus satisfaits. A la suite de ces stages, de nombreux jeunes ont trouvé un emploi, même ceux qui n'avaient aucune formation. Et, surtout, ils ont pris conscience qu'ils pouvaient être vraiment utiles, ce qui a été pour eux une découverte réellement épanouissante.

— Le programme a porté sur combien de stages ?

— Dix mille, car notre politique était plus qualitative que quantitative. C'était pour nous l'occasion de tester certaines techniques d'insertion et de chercher d'autres formes d'emplois pour les jeunes, que nous avons trouvés dans le secteur de l'économie sociale. Nous en avons tiré une autre conclusion : beaucoup plus de jeunes qu'on ne le croit veulent créer leur propre entreprise. C'est la raison pour laquelle je n'aime pas la notion d'assistance. Des procédures de solidarité sont nécessaires. Apporter toutes les aides nécessaires à ceux qui souhaitent une formation et des débouchés professionnels, faire en sorte que les équipements suivent, c'est le rôle du secteur public. Mais il faut faire plus : reconnaître l'esprit d'entreprise. Lorsque cet esprit d'initiative se manifeste, les réponses que nous lui apportons sont encore trop minces. Un jeune qui veut créer une entreprise ne sait pas où s'adresser, il ne connaît pas les procédures ; il ne sait comment satisfaire ses besoins financiers, à quelle banque s'adresser. Une société qui espère voir dans les jeunes les acteurs du changement se doit de leur apporter des réponses. C'est un sujet que nous ne maîtrisons pas encore, qui nécessite une recherche importante. Je me félicite que l'agence pour la création d'entreprises, qui dépend du ministère de l'Industrie, organise un colloque sur ce thème en février. Beaucoup d'autres ministères y participent. Nous devons coordonner nos aides, être capables à travers le système d'information existant, en particulier par les missions locales, de donner tous les renseignements sur les procédures. Les banques mutualistes sont aussi très intéressées par cette politique qu'elles ont déjà anticipée. Partout, dans la société, il y a des choses qui cherchent à naître et je souhaite les faire venir à la surface.

— Par exemple avec les bourses A.j.i.r. ?

— Exactement. Je viens de remettre à trois lauréats les prix du concours national des bourses A.j.i.r. professionnelles. Les conditions posées étaient relativement exigeantes : un jeune ou un groupe devaient participer à la création de leur propre emploi, ce qui requiert à la fois de l'imagination et le sens des réalités. Les jeunes ont su montrer qu'ils possédaient l'une et l'autre qualité. Une cinquantaine de projets ont été sélectionnés dans les régions où ils ont reçu des aides pouvant aller jusqu'à 10 000 F, et un jury national composé de jeunes en a choisi trois. A Angoulême, sept jeunes ont créé une coopérative qui assure le service à domicile de petits travaux d'entretien ; à Nancy, trois jeunes ont monté un journal qui diffuse des informations destinées aux jeunes ; à Brest, ce sont 9 jeunes qui organisent des stages de formation en collaboration avec les associations de consommateurs et aident les adhérents de leur association à réparer leurs voitures eux-mêmes. L'un d'entre eux a déjà décidé de créer une autre entreprise. Il était tailleur de pierre et veut commercialiser des objets d'art, comme cette lampe qui est sur mon bureau. Ces projets illustrent bien la capacité des jeunes à s'insérer dans le tissu économique et social, pour peu que les adultes acceptent le dialogue et que des moyens soient disponibles.

— Vous insistez beaucoup sur la nécessité de ce dialogue.

— La communication est un autre thème sur lequel je ne cesse d'insister parce que c'est elle qui véhicule — ou ne véhicule pas — les images et les modèles. La tristesse, le désarroi ou au contraire l'espoir, c'est elle qui les véhicule ou pas... Un ministre, lorsqu'il s'exprime, est forcément suspect aux yeux de la jeunesse ; même si son discours est sincère — et j'espère que le mien est perçu comme tel — on pense qu'il est fabriqué d'avance. C'est pourquoi une médiatisation est indispensable, pour traduire les idées nouvelles, les modèles nouveaux, pour les montrer et les aider à se reproduire. Si les jeunes se perçoivent comme capables de projets, de réussites, leur démarche d'autonomie en sera favorisée. Pour qu'ils deviennent autonomes et responsables, il faut pratiquer la pédagogie de la réussite et je souhaite que les médias s'y associent complètement. Au nom de comité interministériel, j'ai fait une démarche auprès des présidents de chaînes, pour attirer leur attention sur le fait que la télévision cantonne souvent les jeunes dans des images négatives. On parle du délinquant, du drogué, peu de la réalité des jeunes, des réalités des jeunes, qui ont en fait tous les problèmes des adultes sans les moyens de les résoudre.

— N'y a-t-il pas là une résistance des institutions ?

(suite en page 20)

(suite de la page 19)

— L'intention d'améliorer les choses existe mais les pesanteurs sont réelles. Nous sommes dans un domaine inhabituel. J'ai rencontré le problème à tous les niveaux. Le prix Jeunesse dont j'ai eu l'initiative au festival de Cannes est une mesure symbolique : j'ai été frappée que rien n'y ait été fait pour les jeunes, alors qu'ils apportent aux salles de cinéma 65 % de leurs spectateurs. Même chose pour le livre. Il faut établir la communication entre les générations, dans le sens où les jeunes ont beaucoup à apporter. La société n'a pas conscience de sa richesse, de sa diversité. De ce que, lorsque nous faisons appel à la planification, nous travaillons pour la population active de demain, pour ceux qui ont quatorze ans aujourd'hui. Il faudrait tout de même admettre que la jeunesse est la richesse principale d'un pays. Le président de la République rappelait en présentant la politique de la jeunesse que la France a fait preuve de sursauts extraordinaires dans les périodes de crise les plus noires. Pourquoi ne serions-nous pas capables aujourd'hui de répondre aux besoins de notre jeunesse ? C'est une question fondamentale. Sans adopter une attitude volontariste parce qu'il faut proportionner la volonté à ce qui est réalisable, je crois qu'on pourrait faire beaucoup plus qu'actuellement. Cela demande de la part des adultes certaines prises de conscience. J'ai aussi l'impression que les adultes culpabilisent, qu'ils ont peur de dire certaines choses, de tenir un discours non démagogique.

— Le rapport Schwartz soulignait les difficultés plus grandes des jeunes filles. Cherchez-vous à y apporter des réponses particulières ?

— C'est un problème qui me tient particulièrement à cœur. 60 % des problèmes que j'ai à traiter sont féminins et je travaille particulièrement avec le ministre des Droits de la femme. Parce que sur neuf cent cinquante mille jeunes chômeurs, la majorité est féminin ; que les femmes ont des problèmes spécifiques de formation et de débouchés, des problèmes d'information aussi, surtout dans les quartiers très défavorisés. Enfin, dans la recherche d'autonomie, il y a une démarche particulière à définir pour les femmes.

— Avez-vous le sentiment que la politique interministérielle, dont vous avez donné plusieurs exemples, fonctionne bien ?

— Je n'ai pas de sentiment mais une démonstration, c'est plus clair. Les actions interministérielles représentent le double de mon budget, ce qui améliore considérablement ma capacité d'action. J'ai des accords particuliers avec de nombreux ministères, par exemple la Culture, l'Environnement, l'Industrie. Le ministère de la Jeunesse n'existait pas avant mai 81 ; la situation s'est nettement redressée. D'autant que le sport est partie prenante puisqu'il peut aussi être conçu comme une technique d'insertion.

— Vous avez donc rencontré un écho très favorable.

— Parce que la politique de la jeunesse intéresse beaucoup de mes collègues. Je travaille aussi beaucoup avec la Solidarité, le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle... L'Education, bien sûr. J'ai un peu l'impression que nous avons, en matière de structures et de procédures, tracé la voie de l'avenir. Dans certains pays, les ministres de la Jeunesse peuvent inscrire leurs projets dans les budgets des autres ministères. Ici, nous avons un autre mode de concertation, le comité interministériel créé en 1982, dont je suis très satisfaite.

— Vous parlez aussi beaucoup de décentralisation et de travail avec les associations. Il semble que vous conceviez votre fonction d'une façon assez nouvelle.

— La politique du ministère consiste à élaborer des idées puis à les proposer à ceux qui sont capables de les réaliser. Mais il faut comprendre qu'au-delà des techniques qu'on met en place pour répondre aux problèmes socio-économiques de la jeunesse il y a quelque chose de plus à trouver, quelque chose de relationnel, d'affectif. On n'a pas terminé son travail quand on a répondu en termes d'emplois et de formations. C'est la difficulté de mon rôle, chercher des solutions qui dépassent le cadre classique de mes compétences. Le couple communication-créativité est la clé de l'avenir. La communication, c'est l'irrigation des idées et une société ne vit que grâce à elle. Et la création, c'est l'attitude d'avenir, l'espoir. C'est faire autre chose que ce qu'on a été soi-même, c'est être acteur du changement. Mais il faut parfois au niveau des idées se battre beaucoup. Je ne pensais pas avant de prendre cette fonction qu'il s'agissait d'un tel débat idéologique. En fait, il faut faire accoucher la société de ce qu'elle pense d'elle-même à travers ce qu'elle pense de sa jeunesse. Et il faut dire aux jeunes : « N'ayez plus peur de l'avenir, faites-le. » Un choc psychologique est aujourd'hui nécessaire et je veux y aider en montrant que les jeunes sont capables de créer dans tous les domaines leurs entreprises.

(propos recueillis par
FREDERIQUE DE GRAVELAINE)

Une belle et bonne idée: la "Science buissonnière"

GERARD et Barthélémy vont sur leurs quinze ans. Ils habitent un petit bourg dans l'Yonne. Tout seuls, avec l'aide tout de même de leurs parents, ils se sont intéressés à l'informatique. « On a acheté un livre et on a étudié. » Puis, ils ont monté un club, hébergé par le foyer de la ville, et ont convaincu leurs parents de leur offrir un ordinateur. Toujours avec des livres, ils ont appris à programmer, et ils ont bien l'intention de continuer, même si l'un des deux seulement veut devenir informaticien ; l'autre voudrait être instituteur.

La découverte de la science, l'expérimentation de la technique, ce n'est pas seulement l'ordinateur, pourtant. Cette thèse, les C.e.m.e.a. (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives) la défendent tout particulièrement dans les centres de vacances qu'ils animent : ils y proposent aux enfants de fabriquer des jouets simples — et peu coûteux — qu'ils peuvent facilement maîtriser et qui leur permettent d'expérimenter, par tâtonnements, des principes physiques comme la poussée d'Archimède : « Tout corps plongé dans un fluide... » En fabriquant une barque, les jeunes peuvent ensuite naviguer sur la Loire, étudier les courants, les bancs de sable. Un petit catamaran dont la dérive se déplace permet de comprendre « comment ça marche ». Un cerf-volant d'acrobatie peut se fabriquer avec un sac poubelle et de la ficelle...

Mieux appréhender la place de la science dans la société d'aujourd'hui : tel aura été le but premier de l'exposition organisée par le ministère de la Jeunesse et des Sports au palais de la Découverte la semaine dernière. Sous le titre « la Science buissonnière », elle espérait encourager la pratique des loisirs scientifiques et techniques, selon le sain principe qu'il vaut mieux faire que simplement voir, pour mieux comprendre.

La moindre originalité de cette exposition aura été son organisation. Tous les ministères concernés y ont participé, mais aussi les éditeurs et de nombreuses associations, de tout poil et toutes tendances : scouts et éclaireurs, francs-camarades et clubs Léo Lagrange, entre autres... Le tout coordonné par la Ligue de l'enseignement.

Ecologie et astronomie, modélisme et électronique... Les jeunes s'intéressent à toutes sortes de choses. Et leurs professeurs aussi, puisque plusieurs collèges et lycées techniques étaient présents à la Science buissonnière. Le collège de Villeneuve-la-Garenne où, grâce à un projet d'action éducative, les élèves d'un professeur de physique, qui s'occupe aussi de l'observatoire de Meudon, sont en train de fabriquer douze lunettes astronomiques qui seront mises à la disposition de l'établissement tout entier, prêtées à la bibliothèque.

Dans un L.e.p. de Rennes, les premières années de préparation au C.a.p. sont elles aussi en train de fabriquer des lunettes ; elles ont déjà construit un télescope — « de la récupération uniquement : tout a été fait par nous » — et l'an dernier, avec 3 000 F, le lycée a conçu et monté une éolienne de 500 watts qui éclaire une enseigne lumineuse.

« Des rencontres comme celle-là remontent le moral, dit un des enseignants du L.e.p. Car, vous savez, c'est un sacerdoce. »

Son voisin, professeur de mathématiques au collège de Trélazé, près d'Angers, approuve. Avec ses élèves, il a déjà fabriqué trois malles pédagogiques sur l'énergie solaire ; une quatrième est en cours de réalisation et il doit affronter une demande inattendue, puisque trente exemplaires de ces malles ont été commandés au club qu'il a monté pour les élèves de troisième du collège. Malgré ce succès, lui aussi soupire : « Les jeunes montrent un désintérêt croissant pour ce genre de choses ; ils s'en lassent vite. Et l'informatique me vole les passionnés d'électronique. »

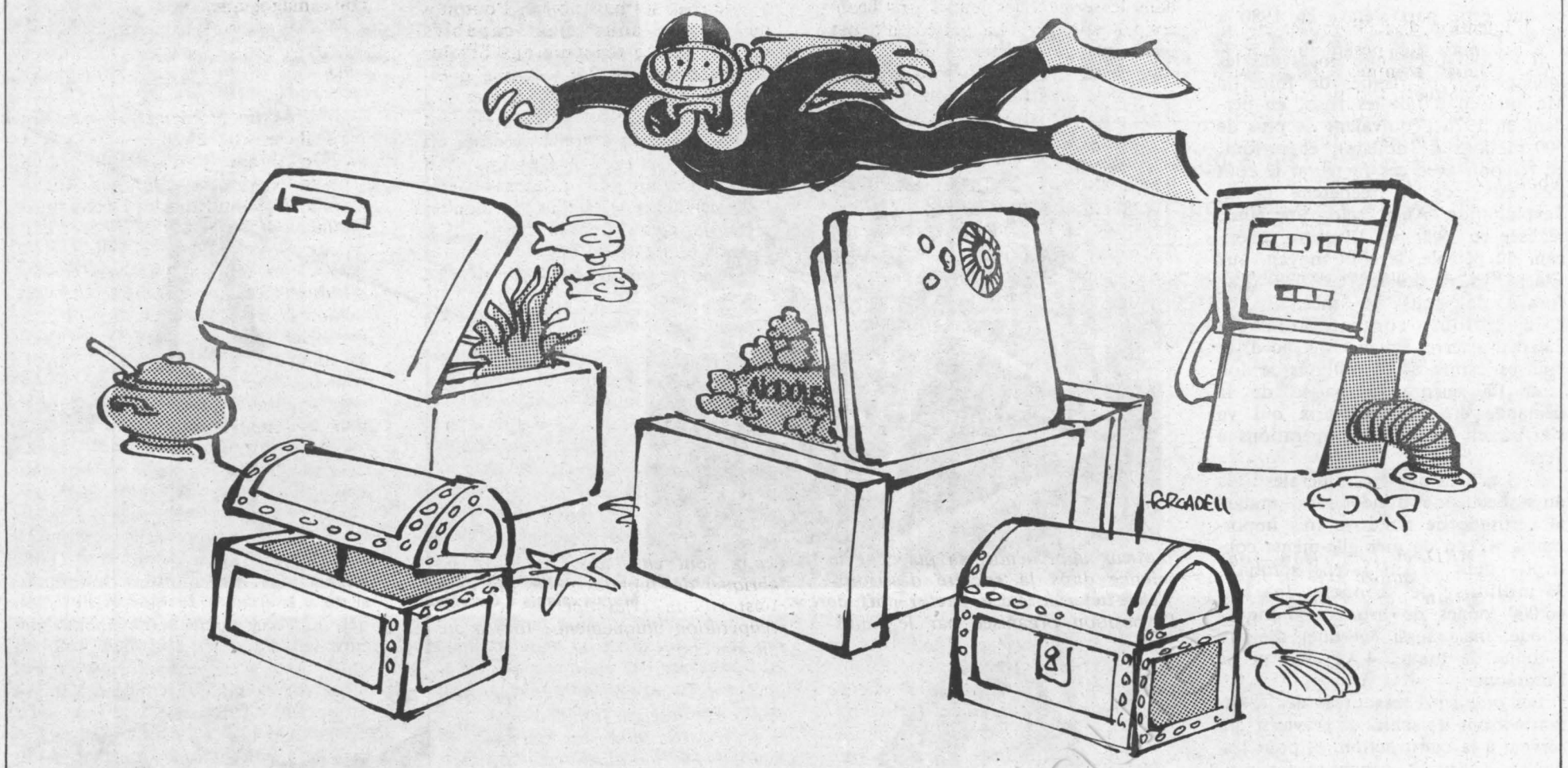
En effet, la recherche de la performance sophistiquée semble aujourd'hui à la mode chez les enfants et les adolescents. Certains sont même allés très loin, comme le club Crash, à Grenoble. A l'origine, en 1976, ils fabriquaient des petites fusées en balsa avec un professeur de physique du lycée. Ils en sont à construire une superbe fusée, propulsée à poudre grâce à un moteur que le C.n.e.s. fournit aux associations. Elle transporte une caméra Super 8 qui doit filmer l'ouverture du parachute et la descente sur Terre. Une première fusée lancée il y a deux ans s'est écrasée parce que le parachute ne s'est pas ouvert. La seconde, exposée à la Science buissonnière s'appelle donc « cette fois, vous y serez vraiment ».

Ses promoteurs : un groupe hétérogène de 16-21 ans, passionné par la mécanique de précision, qui gère lui-même l'association et apprend à se débrouiller en société, en cherchant par exemple des sponsors. Une ombre au tableau, pourtant, pas une fille parmi eux. Phénomène inquiétant puisque, si les filles sont au départ aussi intéressées que les garçons par les activités technologiques, elles laissent la place à l'entrée dans l'adolescence : une évolution qui a été notée dans tous les domaines, de l'informatique à la mécanique.

Sans doute faudrait-il, pour la contrecarrer, multiplier les expériences du type de celles que la Science buissonnière nous a données à voir. Une exposition pleine d'idées, preuve que beaucoup de choses peuvent être faites, pas nécessairement avec de gros moyens. Preuve aussi de l'inventivité des jeunes, de leur créativité. Idées qu'il faut encourager par tous les moyens. Et le ministère d'Edwige Avice y est bien décidé.

F. de G.





MER : LE NOUVEL ELDORADO ?

Avant de labourer les fonds marins et d'extraire l'or à la pelle des nodules, il coulera encore beaucoup d'eau et le menu fretin continuera à se faire manger par les requins et autres puissants de la mer

PAR NICOLAS ARCHAMBAULT

LA convention internationale du droit de la mer a été signée le 10 décembre dernier, à Montago Bay (Jamaïque) par 117 Etats souverains. La conférence des Nations unies consacrait ainsi, avec un certain succès vu le nombre de signataires, neuf années de travaux laborieux, durant lesquels un immense travail avait été accompli sur des questions toujours complexes, mais en laissant malgré tout de larges zones d'incertitude.

Ces flous tiennent en grande partie au conflit qui a opposé, et qui oppose toujours, les pays du tiers monde aux nations occidentales (*), mais aussi à des inconnues concrètes sur la valeur économique exacte de l'exploitation des fonds marins.

Les Etats-Unis ont été, avec la Turquie qui argue de revendications spécifiques sur la mer Egée, le seul pays à voter contre la convention. Ils ont cependant adopté le compte rendu formel des travaux de la conférence, ce qui leur permet d'assister en tant qu'observateur aux organismes transitoires mis sur pied.

C'est une défection de taille, qui confère un lourd handicap à l'application de la convention. Cette décision, en grande part motivée par des considérations idéologiques du gouvernement Reagan, a été suivie de l'annonce que Washington refuserait de verser à l'Onu l'équivalent de sa quote-part au financement des institutions de la mer (25 % du total).

Il faut y ajouter les réserves exprimées par les 21 pays qui se sont abstenus, parmi lesquels la R.f.a., le Royaume Uni, l'Italie, le Japon. Faisant figure originale, la France, avec le Canada, a signé le traité ; elle partage cependant l'inquiétude de ses partenaires occidentaux. L'U.r.s.s., après tergiversations, a également signé le document, ainsi que la Chine.

La situation n'est pas bloquée, puisque la convention ne peut entrer en application qu'après ratification par 60 pays (pour beaucoup, dont la France, ratification parlementaire), ce qui laisse quelques années aux non-signataires pour parapher le traité... ou aux signataires pour se dédire. Tous les pays industrialisés ont nettement exprimé qu'ils mettraient à profit ce délai pour obtenir d'importants aménagements, marquant ainsi que le conflit avec les pays pauvres était loin d'être résolu. Comme l'a résumé un très haut responsable du ministère français de la Mer devant des journalistes, bien plutôt qu'un traité c'est un « préambule » qui a été signé à la Jamaïque.

(*) Le 25 janvier dernier naissait « l'Europe bleue » après dix ans de négociations orageuses.

Un texte de compromis

La convention donne pourtant droit à nombre d'exigences des pays développés, et les membres du « groupe des 77 » (120 pays en voie de développement) n'ont pas tort de faire remarquer que le document final donne satisfaction aux pays riches sur plusieurs points. La convention reconnaît aux Etats une zone économique exclusive sur 200 milles *(voir encadré)*, donnant ainsi consécration à une ancienne décision unilatérale des Etats-Unis. Elle admet le droit de transit des navires de guerre, y compris des submersibles en plongée dans les détroits, clause à laquelle tenaient beaucoup les marines de guerre soviétique et américaine. A la requête de pays comme la France, elle donne aux Etats le droit de poursuite pénale, pouvant inclure l'immobilisation des navires, contre les bateaux présentant des dangers de pollution. Elle s'efforce d'établir une réglementation contre la pollution dans les eaux internationales.

La partie la plus controversée du document porte sur la partie des océans, consacrée « bien commun de l'humanité » et sur l'exploitation de ses ressources.

Au départ, l'idée était d'exploiter en commun ce « bien commun », aussi dénommé « la zone », au profit des pays les plus pauvres de la planète. Mais devant la somme des intérêts en jeu, on a beaucoup reculé depuis lors. La zone elle-même a été réduite, au fil des laborieuses négociations, de 361 millions de km² à 288 millions. Là on se trouve face à une inconnue qui explique grandement les hésitations des pays du Nord : quelles sont les possibilités d'exploiter, de manière rentable, les richesses minérales de la mer ? Et dans quel délai ? D'énormes richesses, pas toujours facilement exploitables :

— les potentialités en tout genre sont immenses, cela ne fait pas de doute, encore que les chiffres aient beaucoup varié sur ce point. Mais si dans les domaines d'activité traditionnelle (guerre, commerce, pêche), l'expansion a été formidable depuis les années quarante, l'exploitation des ressources minérales, récente, se heurte à d'importants obstacles techniques et financiers.

— Les activités militaires : elles ont une part très importante. Si l'on en croit le Conseil économique et social de l'Onu, près d'un tiers des produits de la mer et de leurs utilisations, représentant environ 60 milliards de dollars par an, dans le monde, est constitué par les activités militaires.

— Transports : les échanges mondiaux réalisés par voie maritime atteignent 3 700 millions de tonnes en 1980, contre 2 700 millions en 1971. Près de la moitié porte sur le pétrole. La flotte mondiale de commerce atteint 420 millions de t.j.b., selon le Lloyds, contre 80 millions en 1948, mais avec une certaine stagnation ces dernières années. L'évolution de ces chiffres dépend de la courbe des ventes de pétrole, qui ont tendance à baisser.

— Pêche : autour de 70 millions de tonnes de produits ont été pêchés annuellement de 1974 à 1978, selon la F.a.o., là aussi avec une certaine stabilité. A noter que, pour ces années, de 61 à 65 millions de tonnes sont pêchés en dehors des eaux intérieures. Le Japon et l'U.r.s.s. sont les « grands » de la pêche industrielle massive en haute mer.

— Aquaculture : secteur marginal encore (10 % des produits de pêche, en 1975), mais qui est promis à expansion.

— Pétrole : un gros morceau, mais là surgissent les difficultés. Le pétrole « off shore » représente 20 % environ de la production mondiale, mais, selon un rapport de la firme américaine Exxon, on s'attendait en 1970 à

(suite en page 22)

La nouvelle convention distingue quatre zones :

- ***La mer territoriale : 12 miles (22 kilomètres).***
- ***La zone économique exclusive : jusqu'à 200 miles (370 kilomètres) de leurs côtes. Les pays riverains ont la maîtrise exclusive de l'exploration et de l'exploitation des ressources. La zone économique des archipels est externe. La possession d'îlots inhabités ne donne pas droit à une zone économique.***
- ***Le plateau continental : lorsqu'il se prolonge au-delà des 200 miles, les pays côtiers sont maîtres d'en exploiter le sous-sol jusqu'à 350 miles (630 kilomètres) de leurs côtes.***
- ***La zone : tout le reste, le « bien commun de l'humanité ».***

(suite de la page 21)

ce que cette part s'élève en 1980 à 30 %.

Il y a les problèmes posés par les intempéries, les risques de fuite (le Mexique en a fait les frais, en perdant en 1976 l'équivalent de plus de 600 millions de dollars), et surtout, en relation avec ces facteurs, le coût très élevé de la recherche et de l'exploitation. Ainsi, selon une étude réalisée en 1980 par l'Institut américain du pétrole, le coût moyen, aux Etats-Unis, en dollars (en 1978) d'un forage de puits en mer est de 2,12 millions contre seulement 230 000 à terre. En mer du Nord, ce coût est estimé à 6,5 millions de dollars. Là encore la baisse de la demande et celle des prix qui va s'affirmant limitent les opérations à venir.

— Les ressources minérales : là aussi beaucoup d'inconnues, malgré la certitude de richesses très importantes. L'eau de mer elle-même contient, pour 1 km³, en solution, 35 millions de tonnes de sel, 66 000 tonnes de brome, 50 tonnes d'iode, mais aussi 3 tonnes d'étain, 1 tonne de titane, 4 kg d'or et de l'uranium.

Les premières ressources des fonds marins sont les sables et graviers, qui servent à la construction, et pour lesquels on devrait connaître un problème d'approvisionnement d'ici à la fin du siècle. Dès 1985, la France devrait extraire pour 40 millions de tonnes par an de sables siliceux de la Manche (1). On exploite aussi des « placers » (dépôts de minerais lourds procédant des alluvions fluviales, que l'on trouve non loin des côtes) en mer du Nord et en Australie : on extrait de l'étain en Asie du Sud-Est, de l'or et du titane en Nouvelle-Zélande, de l'or et du platine en Alaska. L'étain « marin » représentait en 1980 15 % de la production mondiale. Les « phosphorites » se trouvent en général à moins de 60 mètres. Les phosphates marins, utilisés dans les engrais, sont cependant d'une teneur plus faible que ceux extraits à terre, et leur extraction est plus chère. Là encore, comme pour le pétrole, se pose un problème de rentabilité qui peut varier selon des évolutions économiques mais aussi politiques.

— Les nodules polymétalliques : l'Eldorado ? On peut y penser, étant donné la part de mythe charriée par cette richesse. Les nodules sont des boules noirâtres, le plus souvent de la taille d'un poing, formées de concrétions minérales qui se sont accumulées, par un processus mal connu, en « pelures d'oignon » autour d'un débris (débris organique, bout de roche, quelquefois dent de requin...).

Le hic c'est qu'on ne les trouve que par fonds de moins 1 000 m, et que leur « valeur » en métaux est inégale. On se heurte à des obstacles techniques et financiers énormes. Les scientifiques ont considérablement revu en baisse leurs estimations de départ sur les réserves de nodules. La valeur de ces métaux peut se calculer selon une multitude de paramètres *(voir encadré)*. Ainsi la présence de cobalt, cuivre et nickel est importante, car les ressources terrestres de ces métaux sont en voie d'épuisement. D'autre part, les Etats-Unis importent 92 % de leur cobalt, et 84 % de leur nickel, et ils pourraient vouloir un jour se dégager de leur dépendance à l'égard du marché mondial pour une raison ou une autre. Il entre aussi des facteurs politiques. Ainsi, le Zaïre, ensemble multi-ethnique dont le régime a été à plusieurs reprises secoué par des crises qui auraient pu être mortelles pour lui, réalise 56 % de la production mondiale de cobalt. Et l'U.r.s.s. et l'Afrique du Sud détiennent à eux deux 80 % des réserves connues de manganèse sur la terre ferme, ce dernier pays dominant aussi la production d'or. L'avenir de ces nations, pour s'en tenir à ces exemples, peut connaître de considérables évolutions, qui ne manqueraient pas d'influer à la fois sur le cours de ces métaux, et sur l'attitude « politique » des pays industrialisés à l'égard de leurs importations.



Plate-forme de forage pétrolier « off shore ».



Marais salants à Guérande.



Pêche industrielle.



Nodules polymétalliques de La Réunion.

Pour le moment, mais cela peut donc changer, la rentabilité de l'exploitation des nodules n'est pas prouvée. Du reste les techniques de ramassage ne sont pas encore au point. Pour un gisement d'intérêt moyen, il faudrait ramasser 5 à 10 kg par m². Selon les experts français, il n'y a guère, dans la zone « riche » du Pacifique, que six sites susceptibles d'exploitation rentable d'ici à la fin du siècle, qui devraient fournir chacun une moyenne de 3 millions de tonnes par an de nodules, 1 million étant un minimum. De ces 3 millions de tonnes on pourrait extraire l'équivalent de la consommation française actuelle de nickel, 10 % de sa consommation de cuivre, environ le double de celle de manganèse, et le triple de celle de cobalt. Enfin, de même que l'on a révisé en baisse les estimations des réserves, on a dû revoir, en hausse cette fois-ci, les prévisions financières : certaines études françaises jugent que les investissements de départ pour un gisement sont de 4 à 7 milliards de francs — 78 (2), chiffres déjà supérieurs à des pronostics antérieurs, mais des observateurs scientifiques avancent des chiffres trois ou quatre fois plus élevés. Bref, la seule chose sûre quant aux coûts, c'est l'incertitude.

Les « pionniers »

Quatre grands consortiums internationaux se sont formés pour explorer les possibilités de production. Trois d'entre eux rassemblent des « géants » des Etats-Unis et de la plupart des pays occidentaux, et un est spécifiquement français (Afernod). Il n'y a pas de firme européenne. Il s'agit d'« industries capitalistiques à haut risque financier » (3) : environ 15 à 20 % des dépenses d'investissement (environ 1 milliard de francs-78) devraient être effectuées avant de pouvoir prendre une décision finale sur la faisabilité technique et économique de la mise en valeur d'un gisement !

Les pays occidentaux, Etats-Unis, R.f.a., France, Japon, notamment, ont à cœur de préserver les intérêts financiers engagés par ces firmes, et c'est là l'un des points délicats des négociations de ces prochaines années.

L'avenir de la convention est donc lourd de cette incertitude : les nodules valent-ils quelque chose et quoi ? Et les pays industrialisés peuvent-ils accepter de déverser moult finances, au profit d'autres nations plus pauvres, et sans contrôle politique des institutions mises en place (qui devraient être dominées par le tiers monde) ?

Les pays de l'Ouest avaient déjà, au début des années quatre-vingt ouvert une brèche dans les principes de départ des Nations unies : en juin 1980, sans attendre les résultats de la conférence, les Etats-Unis du président Reagan avaient adopté une législation nationale sur l'exploitation des ressources de la mer. Malgré le tollé provoqué dans le tiers monde, la R.f.a., puis le Royaume uni, la France et l'U.r.s.s. se sont engouffrés dans la brèche ainsi ouverte et se sont empressés de faire de même.

La position de Washington peut encore évoluer. Le gouvernement Reagan a en fin de compte suivi les positions « idéologiques » des conservateurs hostiles à tout dialogue sérieux Nord-Sud, mais aussi celles défendues par les groupes miniers, inquiets de la baisse des cours et des

La composition des nodules

Métaux	*Teneur en % Atlantique*	*Pacifique*
Aluminium	*3,20*	*2,90*
Calcium	*2,80*	*1,90*
Cobalt	*0,35*	*0,36*
Cuivre	*0,20*	*0,56*
Fer	*17,60*	*14,40*
Magnésium	*1,70*	*1,70*
Manganèse	*16,60*	*24,90*
Nickel	*0,42*	*0,99*
Silicium	*11*	*9,60*
Sodium	*2,30*	*2,60*
	56,17	*59,91*

Source = « les Ressources des océans ».
Cl. Benoît, Eyrolles, Paris.

profits que pourrait susciter l'exploitation des nodules (4). Toutefois, d'autres grands intérêts militent plutôt pour l'adoption de la convention, en s'entourant de garanties : les firmes pétrolières, qui cherchent la « tranquillité » pour leurs exploitations « off shore » (5), certaines compagnies minières qui ont investi dans les consortiums sur les fonds marins, la marine de guerre, satisfaite notamment de se voir accorder les droits de passage dans les détroits.

La position de la France est hautement ambivalente : signe symbolique, elle a signé le traité pour bien marquer sa volonté de préserver, autant que faire se peut, le dialogue Nord-Sud. Du reste, elle ne doit pas être trop mécontente de se voir adjuger plus de 10 millions de km² de zone économique (la quasi-totalité venant des Dom-Tom) et de devenir ainsi la troisième puissance mondiale maritime.

Comme l'indique un document officiel, elle a cherché à« préserver le droit de tous les autres Etats à accéder aux ressources minérales » de la mer, mais elle a aussi voulu « protéger ses intérêts ». En résumé, bien qu'ayant une « position plus ouverte » elle « partage le point de vue des grandes puissances » (6). Aujourd'hui sensible à la portée politique de la convention, elle cherche à obtenir des garanties sur l'obtention d'un siège au Conseil, sur les modalités financières d'exercices de la convention, sur la préservation des intérêts des « pionniers ».

Le tiers monde, lui, tout en restant relativement uni, a trouvé matière à division : entre pays enclavés, qui sont déjà les plus pauvres de la planète, et pays côtiers, mais aussi entre producteurs de minerais, qui souhaitent limiter l'extraction future de nodules afin de protéger les cours (7), et ceux qui attendent de cette exploitation des revenus supplémentaires redistribués par la haute autorité.

Il faut enfin relever un point qui ne manquera pas de jouer un rôle dans les conflits futurs. Pour les métropoles occidentales, la convention donne une importance économique beaucoup plus grande à leurs îles et îlots légués par les empires coloniaux. On pourrait ainsi dire de la guerre des Malouines qu'elle fut un conflit du droit de la mer. Cet archipel n'est pas seulement un tas de rochers où paissent des moutons : ses eaux recèlent des millions de tonnes de krill, ces essaims de crevettes, et le sous-sol marin contiendrait des hydrocarbures, enfin on a parlé un moment de l'éventualité d'y installer une base militaire occidentale...

Ce n'est pas là la moindre bizarrerie qu'un traité des Nations unies puisse ainsi contribuer indirectement à rendre à l'avenir le processus de décolonisation encore plus incertain et douloureux... ●

(1) Source : Centre national pour l'exploitation des océans (C.n.e.x.o.).

(2) Selon une étude du C.n.e.x.o.

(3) J.P. Lenoble « les Nodules marins ; ressources du futur proche ou lointain » (août 81), Paris.

(4) Ainsi, selon « l'Economist », de Londres, des personnes liées au lobby minier faisaient partie de la délégation des Etats-Unis à la conférence.

(5) « Le New York Times » du 7 avril 1981 cite un responsable de la Shell, firme néerlandaise partie prenante d'un des consortiums, qui se félicite du contenu du projet de traité, et qu'inquiète le fait d'avoir à engager « d'énormes investissements sans décision internationale ».

(6) Ministère de la Mer - document non daté.

(7) Pour donner quelques exemples : les exportations du Zaïre dépendent à 72 % du cuivre et du cobalt, celles de la Zambie à 97 % du cuivre, celles du Chili à 86 % du même métal.

Cancer: lever les tabous

Avec la concertation nationale sur le cancer, Jack Ralite a voulu activer la bataille contre le fatalisme et la peur

PAR PIERRE-YVES POINDRON



IL faut le dire et le redire, beaucoup de cancers ne sont plus incurables. Il faut lever ce tabou du « cancer », « mal dont on ne se relève pas », maladie dont on parle à voix basse, image d'un ennemi intérieur d'autant plus redoutable qu'on en ignore tout. La discrimination dont sont encore victimes les malades guéris au cours de leur réinsertion est non seulement injuste, elle est archaïque.

« Chaque siècle a son fléau ? » Il faut renverser ce mythe ! C'est là une étape urgente dans la lutte contre les cancers. Combien de personnes reculent encore devant un simple examen de dépistage de peur de connaître « la » vérité... au lieu de se heurter à une réalité qui, combattue à temps, n'a, la plupart du temps, rien d'irrémédiable et n'offre jamais cet aspect monolithique qu'on lui prête.

Des pays comme l'Islande ou la Finlande ont quasiment éradiqué les formes mortelles du cancer du col utérin... Grâce au dépistage précoce, celui du sein est rarement d'un pronostic fatal. Près de la moitié des cancers guérissent et plus de la moitié des leucémies. « Désormais, il était donc envisageable et possible d'affranchir le cancer de ses mystères et des angoisses qu'il crée. » En lançant en juin dernier et pour la première fois au monde une concertation nationale sur cette maladie, Jack Ralite lançait non seulement un défi, mais une bataille contre le fatalisme, « qui aujourd'hui peut raisonnablement faire place à l'espoir ».

Comme l'a réaffirmé le Dr Jean-Claude Salomon, organisateur de cette concertation : « Les cancers sont des états pathologiques que l'on peut étudier scientifiquement, identifier et soigner médicalement, guérir radicalement de plus en plus fréquemment, et prévenir si l'on a l'intelligence politique de s'y consacrer. »

« Prévenir ». Non, la prévention n'est pas ici une tarte à la crème ! A elle seule, elle ne résoudra pas tout, mais elle est une carte indispensable au dispositif de lutte ; elle ne dispense pas de la recherche fondamentale... pour la bonne raison qu'on ne peut l'en dissocier. Selon le Circ (1), 80 % des cancers sont imputables à des causes liées à l'environnement. Le tabac ? L'alcool ? Certes, ce sont là des cofacteurs indéniables dans 50 % des cancers masculins et 20 % des cancers féminins. Mais la fumée et les vapeurs d'alcool ne doivent pas cacher d'autres paramètres, trop longtemps restés dans les oubliettes de la recherche épidémiologique : les risques professionnels.

On a reconnu officiellement du bout des lèvres quelques agents cancérogènes : l'amiante et les poussières de bois. Les experts américains prédisent que, dans les décades à venir, 30 % des cancers pourraient être dus à une exposition professionnelle. Et encore leur conclusion ne s'appuie-t-elle que sur les données qui ne touchent que six types de matériaux : amiante, arsenic, benzène, chrome, nickel et certains produits pétroliers. On pourrait en inclure d'autres comme les pesticides.

Hélas, on ne dispose, dans notre pays, que de peu de données permettant d'y voir plus clair à ce sujet. « Il y a un manque criant d'épidémiologistes (dix fois moins qu'en Grande-Bretagne) et de structures d'épidémiologie », se sont plaints les rapporteurs des groupes de travail. Et ne faudrait-il pas écouter davantage les gens du terrain : médecins du travail, comités d'hygiène et de sécurité, généralistes et les premiers intéressés, les travailleurs eux-mêmes, tous ces « experts bruts » qui disposent d'une mine d'observations encore inexploitée ? Les « lois Auroux » devraient donner à tous ces acteurs plus de latitudes et de possibilités de se faire entendre. Le ministre du Travail s'est engagé, lors de la journée qui a conclu la concertation, à améliorer la connaissance des risques professionnels et à rechercher les indicateurs d'exposition par des tests et des contrôles sur les salariés à risque.

Les inégalités socio-culturelles

Si « la mortalité par cancer est très inégale selon la place des individus dans la société », comme le remarque l'un des rapporteurs, cette inégalité n'est pas due qu'aux seuls facteurs de risques professionnels. Des inégalités socio-culturelles les aggravent. On consulte moins dans les campagnes que dans les villes ; il existe des disparités géographiques dans les structures de diagnostic ou de soins. L'ignorance ou la peur retardent l'heure du diagnostic. On ne peut évidemment pas mettre un médecin derrière chaque individu, ni « quadriller » la population... les campagnes d'information doivent se garder de devenir obsédantes... mais l'on ne redira jamais assez le rôle déterminant du dépistage. Le généraliste, en première ligne, est, de l'avis de nombreux participants, le mieux placé sur ce front tout comme il est aux avant-postes d'observation. En Bretagne, cancérologues et praticiens ont commencé une étude pour accroître la fréquence des dépistages précoces. En haute Ardèche, les généralistes ont décidé de tenir un registre des tumeurs. Ce sont là des exemples d'actions qui ont le mérite de concilier les libertés individuelles et l'efficacité.

Beaucoup de participants aux différentes réunions thématiques de ces six derniers mois ont insisté sur la nécessité de combler les lacunes de la recherche clinique et de mettre à contribution les sciences sociales et humaines. La lutte contre le cancer passe au carrefour de la recherche fondamentale et de la recherche clinique et requiert une concertation pluridisciplinaire. Cette rencontre « multidisciplinaire » n'est pas aussi simple à réaliser qu'à préconiser : beaucoup de cloisonnements y font obstacle.

Actuellement, 50 % des malades cancéreux sont soignés dans des cliniques privées, 25 % dans les hôpitaux publics et 25 % dans les centres de lutte contre le cancer. Quelle place attribuer aux uns et aux autres ? Comment coordonner les différentes filières de soins sans stériliser l'émulation ? Tous les malades bénéficient-ils des meilleurs soins, correspondants à leur état ? Voire ! « Qu'importe au public que chacun affirme, avec sa technique et son institution, faire mieux que les autres, si à aucun moment l'évaluation des résultats ne vient étayer le propos », estime à juste titre le Dr Salomon. Autant de questions à résoudre qu'une politique nationale ne peut ignorer, même si elle est relayée par « des schémas directeurs régionaux » préconisés par le ministre de la Santé.

Mais tout cela serait vain, tout cela resterait illusoire si l'on faisait l'impasse sur la recherche fondamentale. La part relative des décès dus aux cancers montre que les mécanismes de la maladie ou des maladies ne sont pas tous découverts. « La recherche biologique doit être maintenue à un haut niveau en biologie cellulaire ou moléculaire, en virologie, en génie génétique, en immunologie. » Là encore, il est difficile de fixer des étapes à l'avance : « Les données qui permettront des avancées décisives pourraient provenir de découvertes imprévisibles », ont averti les scientifiques.

C'est dire que le calendrier annoncé par le gouvernement devra être davantage un calendrier de moyens... que d'objectifs. Mais n'est-ce pas justement ce qu'on attend de lui ? ●

(1) Circ : Centre international de recherche sur le cancer.



« Flic ou privé » de Munoz et Sampayo : Alfred 83.





« L'Ermite de l'Apennin » de Philippe Cavell : porno sucré.



« Solitudes » de Michel Riu : pas rigolo, rigolo...

B.d.: les p'tits Mickey prennent du galon

Reconnue d'utilité publique, la B.d., qui dispose désormais d'un salon mondialement apprécié à Angoulême et d'un prochain musée national, est aussi l'objet des sollicitudes de Jack Lang... je dirais même plus du ministre de la Culture...

PAR GILBERT SANS

APRES son dixième salon, Angoulême peut légitimement s'enorgueillir d'être devenu l'incontestable capitale de la B.d. : plus de 100 000 visiteurs déferlaient par vagues successives et ininterrompues dans les rues d'Angoulême le week-end dernier.

Il n'est d'ailleurs plus temps de voler au secours de la victoire. Tous ceux qui, depuis des années, se battaient pour voir reconnaître à la bande dessinée ses lettres de noblesse artistique, ont aujourd'hui partie gagnée. La B.d. envahit à peu près tout et les gros éditeurs, les tirages augmentant sans cesse, se frottent presque publiquement les mains.

Il reste qu'un Salon est un salon. Les commerçants y ont forcément la part belle. Mais comment faire autrement ? Il arrive que des dessinateurs se plaignent : pas suffisamment d'occasions et de temps pour un réel contact avec le public. Il arrive que le public s'en plaigne : pas suffisamment d'argent pour acheter les albums des dessinateurs, etc. Il apparaît pourtant plus intéressant d'extraire de ce 10e Salon international sa signification la plus évidente : Augoulême est aujourd'hui à la B.d. ce que Cannes est au cinéma. Tout le monde en parle, en bien et en mal, mais tout le monde y va ! C'est manifestement ce que l'on appelle une consécration.

L'avenir industriel étant apparemment assuré, profitons de l'occasion pour tenter de cerner ce qu'il serait indispensable de promouvoir pour favoriser un meilleur accès du lecteur à l'œuvre elle-même d'une part, pour assurer une meilleure sécurité aux créateurs eux-mêmes, enfin pour soutenir, autant que faire ce peut, les efforts des petites maisons d'éditions qui figurent souvent parmi les plus valeureuses et attractives.

Sur place d'abord, à Angoulême, ville qui voudrait s'affirmer toute l'année comme capitale de la B.d., au-delà même de ces trois jours de fête. La municipalité vient de créer une « maison de la B.d. », lieu de rencontres privilégié avec les dessinateurs, qui servira également de centre de recherche et de documentation. L'école des Beaux-Arts procède, pour sa part, à l'ouverture d'un atelier B.d. Enfin, décision élyséenne, Angoulême sera le siège du futur « Musée national de la B.d. ».

Trop longtemps considérée avec mépris

On peut curieusement constater combien l'évolution du monde de la B.d. est parallèle à ce que fut l'aventure de l'industrie cinématographique. Si n'avaient existé que les grands trusts du cinéma, nous ne connaîtrions peut-être ni Bergman ni Antonioni. Un cinéaste comme Bergman ne put se faire reconnaître internationalement que grâce aux sacrifices d'origine de l'Institut du film suédois. Les exemples de ce type foisonnent par centaines. Ce qui est donc en jeu aujourd'hui c'est la reconnaissance officielle de la B.d. par les pouvoirs publics.

Justement. Le 26 janvier dernier, Jack Lang présentait en ces termes les mesures prises par son ministère en faveur de la bande dessinée : « ... Il est regrettable que la bande dessinée ait été trop longtemps considérée avec mépris, décrite comme un sous-produit littéraire, accusée d'être la cause d'influence néfaste sur la jeunesse... Ce moyen d'expression se situe légitimement sur le même plan que les autres formes d'expressions littéraire et visuelle. La bande dessinée sort avec force des schémas classiques, elle mène son combat au niveau des langages, conquiert ses publics, s'affirme tout en innovant. » Les déclarations du ministre de la Culture, qui ne parvient toutefois pas à utiliser le sigle B.d. pour bande dessinée, constituent de fait une véritable prise de position idéologique. Et Jack Lang ajoute : « La bande dessinée joue un rôle social, culturel et pédagogique, elle forme et initie à l'expression artistique contemporaine auprès de publics peu concernés par les structures traditionnelles de la diffusion de l'art, et les recherches actuelles de médiatisation audiovisuelle de la bande dessinée laissent prévoir que ces publics seront plus largement diversifiés et augmentés dans les années qui viennent. » Nous publions, en encadré, un résumé des « 15 mesures pour la bande dessinée » arrêtées par le ministère de la Culture.

Bref. Les petits Mickey s'installent. Et s'installant ils s'institutionnalisent. L'histoire de la B.d. va maintenant rencontrer l'équivalent, pour le cinématographe, de ce que furent le mouvement ciné-club (conquête et formation d'un public critique) puis la vogue des salles « art et essai ». Outre les propres réalisations angoumoisines, signalons déjà l'existence d'un centre de documentation à la bibliothèque municipale de Marseille qui publie la remarquable revue « Bédésup ». Le Cedoci, c'est son nom, met déjà à la disposition des chercheurs plus de 15 000 références les plus variées et présentait, à Angoulême, l'ouvrage de Jean-Claude Faur, « A la rencontre de la bande dessinée » (franco de port 64 F à Bédésup, B.p. 61, 13381 Marseille Cedex 13) : une énorme moisson d'articles, de dessins, d'entretiens (dont un avec le féroce, et bien aimé des lecteurs de l'« Unité », Solo), un voyage passionnant et passionné qui se dévore comme un roman.

Incontestablement, on a respiré à Angoulême cette année le premier



« Taureau » de Paul Gillon dans « Zodiaque » : astrologiquement mode.

parfum de ces temps nouveaux. Y compris dans le contenu de l'Alfred 83 — le prix d'excellence — décerné à Munoz et Sampayo pour « Flic ou privé » (édité par Casterman). Un mauvais titre pour un album hors pair que les deux auteurs, argentins, présentent en ces termes : « Des bandes dessinées fascistes, on en a vu dans le monde entier. Et spécialement en provenance des Etats-Unis. C'est donc le moment de contre-attaquer avec les mêmes armes. »

Nous publierons prochainement une sélection de B.d. parmi les plus émérites, sans oublier celles plus spécialement consacrées à l'enfance. ●

Mesures ministérielles en faveur de la bande dessinée

La B.d. française est très riche en créativité, elle bénéficie d'un crédit considérable sur le plan international mais beaucoup reste à faire, afin de mieux la faire connaître et apprécier tant en France qu'à l'étranger.

— Le ministère de la Culture accordera désormais des bourses d'études pour les jeunes créateurs. Les créateurs de B.d. en étaient jusqu'ici exclus.

— Promotion de la B.d. dans le cadre des médias audiovisuels. La délégation à l'Audiovisuel accordera des aides aux chaînes de télévision et de radio pour la programmation d'émissions sur la bande dessinée.

— Les mécanismes d'aide existant pour la diffusion du livre français à l'étranger seront étendus aux albums de bande dessinée.

— Le ministère soutiendra l'édition de B.d. didactiques et à destination du monde scolaire.

— Le Centre national des lettres élargira désormais son aide aux auteurs et éditeurs de B.d. pour leur première publication.

— Un atelier-école expérimental est ouvert à l'Ecole régionale d'art d'Angoulême : 1 200 000 francs pour 1983.

— Le ministère de la Culture a établi un plan d'actions pour le cinéma d'animation, prolongement audiovisuel de la B.d. : 8 000 000 pour 1983.

— Un Centre national sur la B.d. (documentation, conservation, exposition, formation, etc.) sera mis en œuvre à Angoulême.

Au risque de vous déplaire

VENDREDI 4 FEVRIER

A.2 « Capitaine X n° 2 » de Cécil Saint-Laurent et Pierre-Jean de San Bartolomé - 20 h 35.

C'est la suite qui se complique. Ou comment notre capitaine, Zorro guerrier sans peur et sans reproche, réuss. à éviter tous les pièges qu'oi lui tend. Il y a encore quatre étapes du même tonneau alors, si c'est votre tasse de thé, prenez rendez-vous, on n'en reparlera plus.

Ciné-Club : Cycle fantastique : « le Fantôme de l'Opéra », de Arthur Lubin -23 heures.

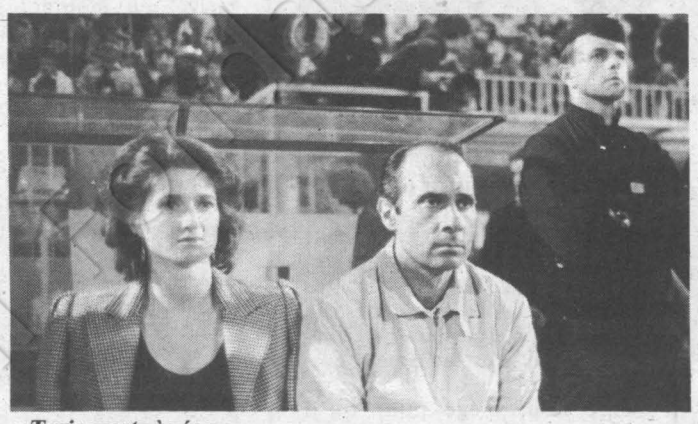
Il ne chante pas, mais il frappe. Et ça tremble dans l'orchestre et la troupe... Un film intéressant pour le travail du maquilleur Jack Pierce. Pour ce qui est du « vrai » fantôme de l'Opéra, relisez donc Gaston Leroux ou, si vous vous sentez plus contemporain, jetez-vous sur une variation marrante de Pierre-Jean Rémy sur ce thème immortel. Ça s'appelle « Pandora » et c'est édité chez Albin Michel.

F.r.3 Vendredi : Mairies à tout prix, de Jean-Charles Deniau et Jean-Louis Remilleux - 20 h 35.

Combien ça coûte, une campagne électorale ? Réponses écologistes, socialistes (Paul Quilès), R.p.ristes (Michel Noir), U.d.fistes (Francisque Collomb). Seul Jacques Chirac est resté muet. Du coup, les rumeurs vont bon train...

L'émission de la semaine...

Une semaine plutôt terne... Rien de vraiment brillant ; pas de quarante carats qui attirent l'œil... Bien sûr, « Parole donnée » aurait pu avoir sa place ici, dans cette rubrique, tellement cette émission est passionnante, mais pourquoi choisir cette « parole »-ci plus qu'une autre ? A chaque fois que cette radioscopie de notre temps proposée par Daniel Karlin et Claude Otzenberger apparaît sur votre petit écran, ce dernier s'éclaire et oublie sa morosité habituelle. Alors quoi ? Alors, F.r.3 propose quelque chose de neuf, d'étonnant et qui s'étalera sur plusieurs semaines, chaque soir aux environs de 22 h 30. Evidemment « une Minute pour une image », d'Agnès Varda, ne dure pas longtemps. C'est un flash. Un coup d'œil sur la photographie, art méconnu du XX[e] siècle auquel Jack Lang a quand même récemment accordé une place de choix dans notre moderne culture. Entre le 4 et le 10 février, vous pourrez ainsi découvrir Marc Riboud, Marc Garanger, Duane Michals, Marie-Paule Nègre, Michel Delaborde, Robert Doisneau et Jean-Claude Bauret. Avec des commentaires assurés par des peintres, des acteurs, un ingénieur, une boulangère et un écolier. Pour se rincer l'œil.



« Trois morts à zéro ».

SAMEDI 5 FEVRIER

A.2 Champs-Elysées : Spécial Guy Béart - 20 h 35.

Pour saluer la (déjà) longue carrière d'un monsieur qui joue de la guitare comme on plume un poulet.

« Theodor Chindler », n° 3, de H.W. Geissendorfer - 21 h 50.

Là non plus on ne vous le dira pas quatre fois. C'est fantastique, branchez-vous !

F.r.3 « La Veuve de l'Estaque », téléfilm de Rodolphe-Maurice Arlaud et Jean-Jacques Sirkis - 20 h 35.

Andromaque revue et corrigée en film néo-réaliste marseillais. Comme le disait Raimu, avé l'assent : « Quelle belle histoire de veuve ! »

DIMANCHE 6 FEVRIER

T.f.1 « L'Horloger de Saint-Paul », de Bertrand Tavernier - 20 h 35.

Rediffusion, oui, mais quel film ! L'univers d'un brave père de famille qui bascule dans le drame lorsque son fils est, un jour, accusé d'un crime. Noiret stupéfiant face à Jean Rochefort, mystérieux. Bienvenu à l'heure du débat sur les prisons.

A.2 Roule, routier... en Inde (n° 4) de Reiner Shirra -23 heures.

L'itinéraire de Panduran, 34 ans, conducteur de poids lourds de Bombay. La découverte d'un univers hors du commun, avec le baptême d'un camion dans les fumées d'encens...

F.r.3 « Night-fall », de Jacques Tourneur - 22 h 30.

Un thriller, film noir où un homme mort n'est pas mort... A découvrir (ou revoir) pour la « patte » de Jacques Tourneur, qui fut surtout un spécialiste du film fantastique, et pour le sourire carnassier d'Anne Bancroft.

LUNDI 7 FEVRIER

T.f.1 « C'est pas moi, c'est lui » de Pierre Richard, 20 h 35.

Au départ, l'histoire d'un « nègre » de littérature qui en a marre d'écrire des vaudevilles et de ne pas les signer. A l'arrivée, une comédie pâteuse et ringarde qui ne nous décroche pas un seul sourire.

Théâtre : « les Perses », d'Eschyle - réalisation de Jean Prat - 22 h 05.

Un des plus beaux textes de toute l'histoire de la tragédie grecque. Une des réalisations de prestige de l'O.r.t.f. Du temps où on n'avait pas le choix : il n'y avait qu'une chaîne. Austère mais solide. Avec François Chaumette et Charles Denner.

A.2 Théâtre : « le Lion », de Felix Falk, 21 h 50.

Un homme est réveillé un beau matin par un personnage inconnu qui s'installe, prend toute la place, le déloge. Un sujet à la Ionesco pour la première pièce jouée en France d'un auteur américain d'origine polonaise.

F.r.3 « Le Fou du désert », Conrad Kilian, n° 1 de Jacques Refouël - 20 h 35.

Quatre épisodes (chaque lundi du mois de février) pour nous raconter l'épopée de Conrad Kilian, géologue génial des années trente qui partit, seul, explorer le désert du Hoggar. Figure à la Lawrence, cet explorateur solitaire aura, pour le petit écran, les traits de Matthieu Carrière. Mais surveillez toute la distribution, elle est très smart et on y relève les noms de Florence Giorgetti, Pierre Arditi, Alain Ollivier, Didier Sandre... Du beau monde.



Gérard Depardieu dans « Dites-lui que je l'aime ».



Mathieu Carrière dans « le Fou du désert ».

MARDI 8 FEVRIER

T.f.1 L'an quarante, seconde partie, de Claude Santelli - 20 h 35.

La suite de la dissection de l'exode. En attendant l'extradition de Klaus Barbie.

A.2 « Le Corniaud », de Gérard Oury - 20 h 40.

De Funès est mort et, quoi qu'on en dise, par moments, il faisait drôlement rire. Le film de ce soir a vécu et pas mal roulé sa bosse dans les rediffusions, mais on peut toujours s'amuser à chercher où peut bien être caché le plus gros diamant du monde.

F.r.3 « Guerre et Paix », première partie, de Serge Bondartchouk, 20 h 35.

Tolstoï, Bonaparte, Austerlitz et Saint-Petersbourg en cinémascope couleur made in U.r.s.s. Assez belles scènes de guerre. A part ça, très très long et assez lourd...

MERCREDI 9 FEVRIER

T.f.1 Les mercredis de l'information - 20 h 35.

A.2 Trois morts à zéro, n° 2, de Jacques Renard -20 h 35.

Suite et fin des magouilles dans l'univers du football. D'actualité.

F.r.3 Un soir de fête avec les anciens d'Alfortville, réalisation de Paul-André Picton, 22 heures.

Divertissements d'hier et de naguère pour rappeler aux personnes âgées que le passé est encore présent. Avec Rina Ketty, vous savez, « j'attendrai »... un parfum d'authenticité !

JEUDI 10 FEVRIER

T.f.1 « La Dernière Cigarette », téléfilm de Bernard Toublanc-Michel - 20 h 35.

S'arrêter de fumer. Affres et désarroi de Marie, femme de choc, de tête et de courage, qui assassine froidement son dernier mégot devant témoins. Une comédie de mœurs remboursée par la Sécurité sociale.

A.2 L'heure de vérité : Pierre Mauroy - 20 h 35.

F.r.3 Parole donnée : « l'Amère Patrie », réalisation de Bernard Martino, 20 h 35.

Ils sont onze, garçons et filles, à former un groupe de jeunes Français - musulmans à Châlons-sur-Marne. Conflits internes, heurts quotidiens avec la société, problèmes divers... De la difficulté de vivre sa différence.

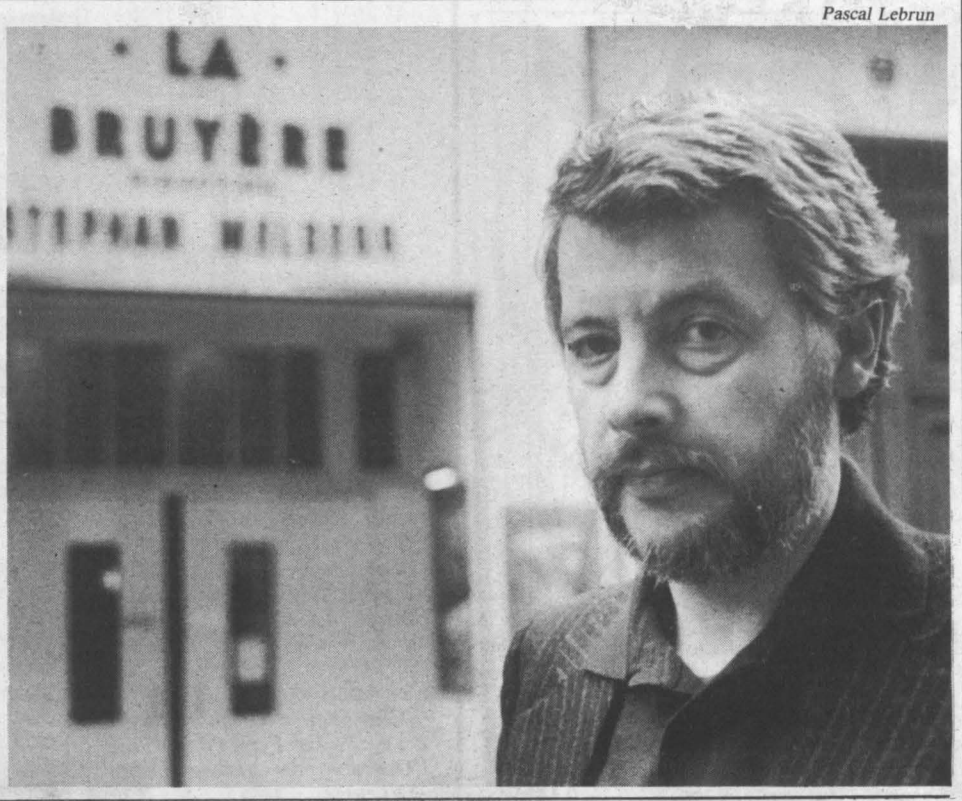
« Dites-lui que je l'aime », de Claude Miller, 21 h 55.

Les amours contrariées de David (Gérard Depardieu) et de Lise (Dominique Laffin) servent à frapper les trois coups d'une nouvelle émission de cinéma sur F.r.3. « Cinépassion », dont la responsable se nomme Marie-Christine Barrault. Elle programme et raconte ses coups de cœur. En prévision : « le Fanfaron » de Dino Risi, « les Demoiselles de Wilko » d'Andrej Wajda, « On s'est trompé d'histoire d'amour » de Jean-Louis Bertucelli et « l'Adoption » de Marta Meszaros. Un beau panorama.

Stéphane Meldegg ou le théâtre à fleur de peau

Hongrois de nationalité allemande, le baladin Stéphane Meldegg, après des années d'errance, a enfin trouvé un refuge: le théâtre La Bruyère qu'il veut transformer en lieu d'échange et de vie

Pascal Lebrun



PAR FABIAN GASTELLIER

STEPHANE Meldegg est un baladin têtu. Depuis le temps qu'il roule sa bosse du théâtre, beaucoup, à sa place, auraient abandonné. Car c'est dur, la vie d'artiste. Surtout lorsqu'on n'a pas de lieu où se poser ; pas de scène où répéter tranquillement mais qu'il faut toujours multiplier les démarches et vendre son Claudel comme on ferait l'article pour une savonnette.

Ce temps-là, du moins, est révolu pour Stéphane Meldegg qui vient de s'installer dans les murs du théâtre La Bruyère avec sa compagnie. A leur actif, déjà, un énorme succès qu'ils sont en train de reprendre : « Au bois lacté » de Dylan Thomas. Bientôt, Stéphane Meldegg va accueillir Jacques Echantillon pour une pièce de Dario Fo. S'ensuivront plein d'autres créateurs talentueux qui viendront faire halte dans cette petite salle du IX^e^ arrondissement.

Meldegg ne se contente pas d'être un fou des planches. Il est aussi têtu en politique qu'en art dramatique. Ses combats sont connus : Vaclav Havel, notamment, ce dissident tchèque signataire de la Charte 77 et actuellement emprisonné. C'est à Stéphane Meldegg que l'on doit d'avoir entendu sa voix à travers deux petites pièces admirables : « Audience » et « Vernissage ». Membre de l'A.i.d.a., l'Association internationale de défense des artistes créée par Ariane Mnouchkine, farouche protecteur des droits de l'homme, Stéphane Meldegg, Hongrois de nationalité allemande, n'est pas prêt d'en finir avec son combat. Une lutte qui donne naissance à un théâtre hypersensible ; un théâtre à fleur de peau.

« L'UNITE » : Stéphane Meldegg, le créateur itinérant que vous êtes vient enfin de poser ses valises au cœur d'un théâtre. Comment une jeune compagnie finit-elle par pouvoir s'installer, à Paris, dans les murs d'un ancien théâtre privé ?

STEPHANE MELDEGG : Vous voulez dire : devenir chef d'entreprise ? Eh bien, ça remonte à loin dans le temps. Depuis que je m'occupe de théâtre, lorsque ma compagnie n'avait que de tout petits moyens, j'étais déjà amené à me sentir responsable d'une entreprise. Il fallait faire rouler la baraque, la gérer, lui insuffler des forces nouvelles à chaque étape. Vous savez, pour quelqu'un qui n'est pas une vedette — à savoir quelqu'un comme moi — le seul pouvoir de choix possible, c'est de diriger un groupe. Et comme, dans ce métier, le pouvoir de choix c'est la liberté, je menais donc la barque.

Lorsque nous nous sommes retrouvés confrontés à la possibilité d'obtenir les murs du La Bruyère, il est évident que nous avons sauté sur l'occasion. Ce type d'association entre compagnies et théâtres privés — il y en a quatre, actuellement sur Paris : le Théâtre en Rond, le Poche, la compagnie Dessailly-Valère et nous — est une chance offerte pour les deux partenaires. D'un côté, la compagnie qui n'a plus à perdre un temps fou pour trouver une salle et, de l'autre, le théâtre qui ne pouvait plus continuer dans la voie du privé sans s'endetter à mort. Avec l'aide de l'Etat, tout change.



Pascal Lebrun

Stéphane Meldegg en répétition.

— Vos moyens sont importants ?

— Disons qu'ils sont corrects. En 1981, nous avions une subvention de 90 000 francs qui est passée à 550 000 francs pour 1982. C'est une augmentation non négligeable. Bien sûr, ce n'est pas le Pérou et il n'est pas question de faire des folies, car l'art dramatique n'est pas donné. Disons que cela nous permet de gérer prudemment le théâtre — ce qui est déjà énorme puisque cela constitue une bouée de sécurité. Mais le fait de s'intégrer à une structure de théâtre privé nous oblige à racheter les dettes de ce théâtre, alors... Pour être tout à fait clair, dans ce genre de comptes, il faut ajouter qu'en ce qui nous concerne, une bonne dizaine d'amis — des gens du métier et d'autres, totalement étrangers à notre profession — nous ont solidement aidés en prenant des actions dans cette entreprise. Et puis, moralement, nous avons été très soutenus par l'ancienne équipe du La Bruyère. Ils nous avaient choisis ; élus dans leur cœur. Car il ne faut pas oublier que cette salle, même si ces dernières années elle vivait au coup par coup, un peu n'importe comment, a jadis été un lieu fabuleux où l'on a monté Audiberti, par exemple.

— Ce mariage Etat/privé vous semble une solution d'avenir pour donner un toit aux éternels errants que sont les directeurs de jeunes compagnies ?

— Pourquoi pas ? Cela dit, pour l'instant, ça tient le coup parce qu'on navigue en plein dans le flou artistique. Nous sommes les pionniers d'un genre hybride dont on ne connaît pas vraiment les tenants et aboutissants. Alors, attention ! Ce système mixte est une énorme peau de banane sur laquelle l'un des deux partenaires pourrait très facilement glisser : il suffirait que le privé se sente lésé, piégé pour qu'il retire ses billes ou que l'Etat considère que, pour son image, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Alors, tout s'écroulerait.

— Face à la croisade des intérêts privés qui se disent les seuls garants de la liberté, comment réagissez-vous ?

— Je crois, je trouve au contraire qu'il est normal et souhaitable que l'Etat intervienne. Mais il faut que cette aide soit rentable. Cela ne signifie pas que nous devons lui obéir, mais bien plutôt que nous devons augmenter notre nombre de spectateurs. L'Etat donne de l'argent, c'est un « plus » pour la création ; il convient de ne pas gaspiller cet argent en se faisant plaisir mais de servir l'art pour lequel on a reçu ces suppléments budgétaires. Et servir le théâtre, c'est servir le spectateur, le rendre heureux.

— Vous trouvez que beaucoup de directeurs de compagnies ou de centres dramatiques utilisent leur budget pour se faire plaisir ?

— Loin de moi l'envie de râler contre telle ou telle personne dont les crédits sont obèses par rapport aux nôtres. Seulement il faudrait peut-être de la mesure ici et là. Il faudrait que certains centres dramatiques créés pour alimenter une région particulière ne bouffent pas les trois quarts de leur subvention pour monter dans des décors somptueux une seule pièce qui dure sept heures, est accueillie très vite à Paris et ne passe que vingt jours dans la ville où, théoriquement, ces gens-là ont leur mission. Ça, ça m'énervera toujours, car j'estime que c'est déloyal.

— Au La Bruyère, vous avez démarré en flèche. Pourtant, on se dit toujours qu'un théâtre possède un public bien déterminé qui, généralement, ne se recycle guère... Or cette salle, avant vous, ne vous ressemblait pas. Alors, qui vous a suivi ?

— Une chose m'a frappé en arrivant ici. Contrairement à la plupart des salles, le La Bruyère ne paraissait pas marqué par un parfum particulier. J'avais déjà fait une expérience de théâtre privé, en montant « l'Habilleur » à La Michodière et là, tout de suite, j'avais pressenti l'erreur, la catastrophe... ce qui s'est d'ailleurs confirmé par la suite. Mais ici, non... Il faut dire que, depuis vingt ans, ce théâtre a tout accueilli : du boulevard comme des grands textes. Même du music-hall, alors... Et puis « Au bois lacté », de Dylan Thomas, avait déjà été un succès pour nous. Thomas a des adeptes et ils se sont déplacés. Nous avons pu le vérifier, car pendant les périodes de fêtes — Noël et Nouvel An —, nous avons vu des provinciaux débarquer régulièrement chaque soir. C'est donc qu'ils savaient ce qu'ils venaient voir, car nous n'offrions pas une affiche remplie de stars !

— Vous connaissez déjà un peu le profil de votre public ?

— Un peu, oui, et il est très mélangé. Pas aussi nettement « prof » que chez Mnouchkine ni « jeune très in » comme chez Chéneau (je veux parler de son public du Théâtre de la Ville, lors de « Peer Gynt »). Nos spectateurs à nous sont étranges, bariolés, très divers... Pour le Dylan Thomas, sur 10 000 clients, nous en avions presque 4 000 en collectivités, jeunes et cartes Vermeil — c'est-à-dire les places les moins chères. Cela signifie que notre public n'est absolument plus le public du théâtre La Bruyère d'avant, où les fauteuils étaient au tarif « boulevard »...

— Vous avez été finalement reconnu grâce à votre coup de poing politique, à savoir Vaclav Havel. Vous continuerez ?

— Bien évidemment. Mais ce n'est pas une obligation pour moi, c'est une évidence. J'ai toujours eu des préoccupations d'ordre politique. Je n'ai été membre d'aucun parti, mais j'ai beaucoup flirté avec certains... Si je n'ai pas sauté le pas, c'est que je n'ai jamais pris la nationalité française et que je ne me voyais pas, moi Hongrois de nationalité allemande, au sein d'un parti français.

Havel et moi, toutes proportions gardées, nous avons beaucoup en commun. Nos combats se ressemblent, nos pays d'origine sont voisins... Et je crois qu'il n'y a pas de meilleur militant que celui qui a réellement des problèmes personnels à défendre. Havel, je l'ai découvert grâce à Annie Roussillon qui avait assisté, à Vienne en 1976, à la création d'une de ses pièces. Je me suis jeté dessus et, tout de suite, je me suis senti accroché. En plus, à l'époque, il était déjà en prison d'où l'importance de lui servir de tribune. Sans pour autant se prendre pour un croisé, il s'agit tout simplement de décence humaine... Mais la curiosité des gens pour ce qui n'est pas connu est bien mince et nous avons dû, de porte en porte, attendre trois années avant de monter « Audience » et « Vernissage » au théâtre Essaïon. A l'époque, nous étions tous payés au minimum syndical. L'important, c'était de jouer Havel.

— Comment comptez-vous assurer la programmation du théâtre La Bruyère ?

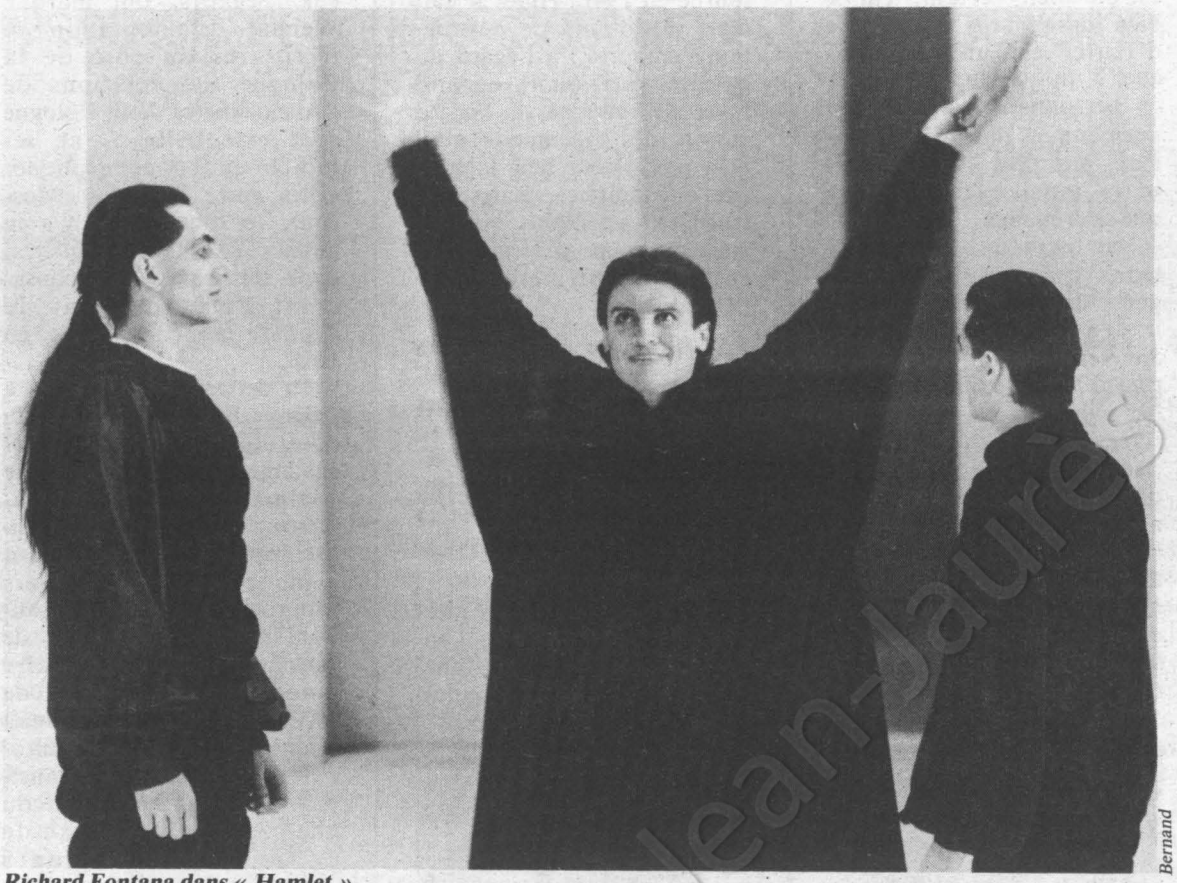
— En organisant un planning serré et suivi : trois créations théâtrales par an et un accueil d'un music-hall pour Noël. Cette année nous avons reçu Lionel Rocheman et ça a très bien marché. En plus, nous allons inaugurer des concerts les jours de relâche et le dimanche. Des musiques à découvrir, des musiciens à connaître. Ça ira des grands classiques au XX^e^ siècle le plus avant-gardiste en passant par la musique de chambre.

Et puis je voudrais améliorer la structure d'accueil interne du théâtre : rénover le bar, faire en sorte qu'on puisse y manger légèrement et y rester tard après le spectacle si on le désire. Je crois que c'est très important, un lieu où l'on peut se retrouver entre spectateurs et comédiens. Un lieu confortable, où l'on peut discuter. Je crois que je suis marqué à tout jamais par les souvenirs des tournées en province dans le no man's land nocturne des patelins paumés. Alors je ne supporterai pas une saison de plus d'être à la tête d'une salle qui fermera ses grilles sans appel, comme on pointe à l'usine. Pour moi, le théâtre, c'est avant tout l'échange. C'est cela qui tient chaud au cœur.

SPECIAL THEATRE

La vie d'artiste

PAR FABIAN GASTELLIER



Bernand

Richard Fontana dans « Hamlet ».

Ivre de poésie plus encore que d'alcool

Hasard des rencontres de théâtre... A l'heure où Stéphane Meldegg reprend « Au bois lacté » de Dylan Thomas dans son théâtre La Bruyère *(voir entretien p. 26)*, Marcel Maréchal monte de Marseille à Paris présenter la variation théâtrale de l'auteur américain Sydney Michaël sur Dylan Thomas. Beaucoup de bruit, tout d'un coup, autour d'un poète disparu il y a vingt ans et pas oublié depuis. De quoi susciter une renaissance, une recrudescence d'intérêt pour cet alcoolique gallois suicidaire parti périr dans l'Amérique du whisky et de la vie à cent à l'heure. Surtout lorsqu'on se retrouve en face d'un spectacle aussi fort, émouvant et sensible que le « Dylan » adapté par Pol Quentin et mis en scène par Jean-Pierre Granval.

La pièce de Sydney Michaël se veut l'évocation très cinématographique (on saute de séquence en séquence) des dernières années de Dylan Thomas, à partir de sa première tournée américaine de 1952. Peu connu en Europe, Dylan Thomas était, à l'époque, la coqueluche des Etats-Unis et fit, là-bas, un véritable triomphe. Un tiomphe ambigu, d'ailleurs, puisque l'envers de la médaille allait être une mort lente : l'oncle Sam devait l'hypnotiser, le capturer dans ses filets cousus en dollars et Dylan, poivrot achevé aux poches éternellement percées, commença une descente aux enfers. Il ne quitta plus le sol américain, renvoya sa femme Caitlin au pays natal et s'évanouit dans l'hystérie du Nouveau Monde.

« Dylan » n'est pas une grande pièce. En fait, elle ne tiendrait même pas le coup sans le concours des comédiens. Mais il faut dire que Marie-Christine Barrault (Caitlin), Catherine Lachens (désopilante en groupie du poète, prête à tout pour se l'envoyer) et Marcel Maréchal (Dylan) forment un trio comme on en a rarement vu. D'abord, ironie du sort, Marie-Christine Barrault et Marcel Maréchal ressemblent comme des doubles à leurs personnages. Photos à l'appui, on jurerait qu'ils sont là, sous nos yeux, pitoyables et si touchants... Elle, avec sa grâce brusque, ses façons de jouer la paysanne égarée dans le Jet-Set littéraire new-yorkais et lui, fabuleux, fantasque et fantastique pantin désarticulé ; funambule sans filet, conscient de brûler, jour après jour, ses dernières cartes.

Jouer un alcoolique est un piège. Il suffit d'un rien pour que le clin d'œil verse dans la charge, la caricature grossie. La formidable réussite de Maréchal, c'est d'avoir su créer un Dylan, impressionniste. Aérien, léger : traversant sa vie comme on fait éclater des bulles de savon. Ivre de poésie plus encore que d'alcool..: Devant un tel numéro d'acteur, on se dit que c'est merveilleux, le théâtre. Parce que la proximité du comédien permet le réel échange, l'émotion véritable. Mais il est vrai aussi que l'on n'a pas « Dylan » tous les soirs. Raison de plus pour s'y précipiter.

** « Dylan » de Sydney Michaël, adaptation de Pol Quentin. Théâtre du Rond-Point : 256.60.70 - 20 h 30 jusqu'au 29 mars.*

Hamlet-Gadget !

Entre 1982 et 1983, décidément, c'est l'année Shakespeare. Ariane Mnouchkine d'un côté et, à présent, Antoine Vitez de l'autre n'y sont pas allés par quatre chemins : voici le temps des versions « intégrales » ; des soirées étirées sur six à sept heures pour ausculter Richard II ou vérifier s'il y a bien quelque chose de pourri au royaume du Danemark.

Au royaume... Enfin, plutôt, « dans l'Etat du Danemark », puisque le « Hamlet » d'Antoine Vitez possède comme curiosité première une traduction nouvelle et plutôt inhabituelle du texte original, signée Raymond Lepoutre. Autant le dire tout de suite : ce texte étrange est le premier écueil sur lequel on bute à l'aube de ce long voyage glacial. Curieux vocabulaire, torturé, baroque et psychanalytique à la fois, redondant, précieux et souvent inintelligible. Du coup, la pièce vous glisse entre les doigts. Lorsqu'on passe cinq minutes à tritouiller dans son esprit une phrase que l'on n'a pas réussi à comprendre, c'est inévitable, on paume les phrases suivantes. Et l'on a beau, en bon vieux copain du grand « Will », connaître son « Hamlet » par cœur, on finit par s'y perdre.

Cette traduction n'amène rien, c'est un gadget. Tout comme sont des gadgets ces partis pris de transformation de l'architecture de l'œuvre en masquant, par exemple, le monologue d'Hamlet (« Etre ou ne pas être »), égrené en chuchotis de confidence par Richard Fontana, caché derrière un pilier). Et puis, quelle fatigue que ces héros qui apparaissent en scène pour se rouler illico par terre. On a vu ça mille fois depuis dix ou quinze ans que sévit le règne des jeunes premiers rampants...

Ce travail d'Antoine Vitez a pour particularité de geler la pièce. C'est « Hamlet » en version polaire. Passions, élans, troubles, folie : tout cela est banni, rejeté au profit d'une lecture monocorde et lisse comme un galet. Au centre d'un fort beau décor unique de Yannis Kokkos qui ressemble à un tableau de Chirico, l'univers volcanique, tout entier composé de plaies et de bosses, qui est le monde shakespearien, est tout d'un coup étrangement aplani. Les personnages n'évoluent pas, les ressorts tragiques se referment : c'est le squelette d'une pièce que nous avons sous les yeux. Seuls, par moments, Pierre Vial (Polonius) et Aurélien Recoing (Claudius) amènent une lueur d'humanité à l'intérieur de ce produit surgelé. Richard Fontana est égal à lui-même : loin d'être inintéressant mais bourré de tics ; psychopathe permanent. Sa composition d'Hamlet en jeune homme insupportable aux limites de la tête à claques, pour être un contresens, n'en est pas moins séduisante.

Pour être tout à fait honnête, j'avoue être partie à l'entracte (de la version dite « courte » — à savoir quatre heures au lieu de six). Pourquoi ? Parce que tout était dévoilé en cinq minutes et que plus rien ne pouvait se passer. Parce que Shakespeare était muselé pour le restant de la soirée et son « Hamlet » transformé en un match de boxe : beaucoup d'efforts physiques mais aucune tendresse, aucune chaleur, aucune sensualité. C'est dommage. J'aurais préféré rester.

** « Hamlet » de Shakespeare, mise en scène d'Antoine Vitez - Théâtre national de Chaillot : 727.81.15. Attention jusqu'au 6 mars, horaires à vérifier auprès de la location.*

Marie-Christine Barrault et Marcel Maréchal dans « Dylan ».



Bernand

« L'Oiseau vert », de Carlo Gozzi - Adaptation et mise en scène de Benno Besson. Théâtre de l'Est parisien : 797.96.06 -20 h 30 jusqu'au 11 février.

Gozzi, rival heureux de Goldoni dans la Venise pailletée du XVIII[e] siècle (il devait triompher de lui et le forcer à s'exiler en France) ; Gozzi, l'auteur de la « Turandot » qui inspira Puccini, célèbre ici, avec « l'Oiseau vert », le mariage de la Commedia dell'arte et du fantastique. Ce conte mi-sociologique mi-féerique est une réflexion sur deux des principaux axes des années 1700 : le désordre et la raison. Adapté par Benno Besson, modernisé jusqu'à plagier avec délices le langage « psy » de notre temps, le texte est une fête permanente pour l'oreille cependant que, sur scène, le travail théâtral est une explosion d'idées, de trouvailles heureuses. C'est vif, alerte, drôle, franc ; c'est divinement interprété par treize comédiens dont Carlo Brandt, irrésistible monarque qui monologue contre les tracas de la vie. Courez-y.

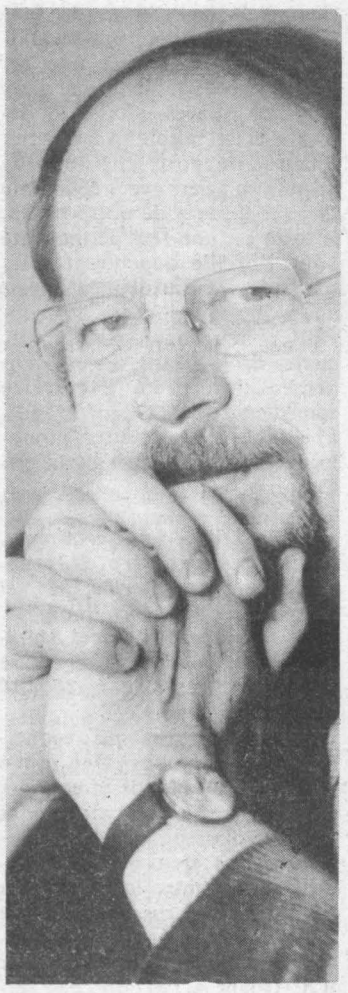
« Les Trois Mousquetaires », d'après Alexandre Dumas. Texte de Pierre Laville, Marcel Maréchal et François Bourgeat. Mise en scène de Marcel Maréchal - Maison des arts de Créteil : 899.94.50 - 20 h 30 jusqu'au 27 février.

Voici un théâtre qui réconciliera les générations. Une soirée pour cheveux blonds et cheveux gris avec rire assuré de sept à soixante-dix-sept ans. Les mésaventures des mousquetaires du roi contre la rouerie du cardinal et les ruses de Milady de Windsor sont, avec Maréchal, autant de sketches pour B.d. Quant à l'affaire des ferrets de la reine qu'on se passe de main en main comme un ballon de rugby, c'est carrément démentiel. Menés à un rythme d'enfer, constamment brillants et interprétés de main de maître (notamment par Francine Bergé — Milady — et, Ah ! Daniel Berlioux, tout petit Louis XIII déguisé en Hercule Poirot qui s'ennuie en tapant du pied), ces « Trois Mousquetaires » constituent l'un des plus beaux fleurons du théâtre de la convivialité. Décidément, Marcel Maréchal a la pêche !

« Les Bas-Fonds », de Maxime Gorki, adaptation et mise en scène de Lucian Pintillé. Théâtre de la Ville : 274.22.77. 20 h 30. Jusqu'au 5 mars.

Après la version terriblement forte de Gildas Bourdet (voir « l'Unité » n° 489) on espérait que Lucian Pintillé nous offrirait, lui, un retour au réalisme russe. Il n'en est rien et ses « Bas-Fonds » prennent place dans une absence de lieu, sorte de microcosme de la misère universelle où sont réunies toutes les races : Blancs, Noirs, Arabes, Tchèques, Anglais... Sans compter un radeau complet de boat-people vietnamiens. Malheureusement, ce métissage ne tient pas le coup. D'abord parce qu'à trop mêler les accents on ne comprend plus personne ; ensuite, parce que le niveau de jeu des comédiens, loin d'être uniforme, possède autant de différences que le plateau de nationalités. Pour finir, la lecture très chrétienne de Pintilié coupe à l'œuvre de Gorki ses ailes de révolte. Ici l'on regarde mais sans participer. Seul, peut-être, Michel Robin nappe la soirée d'une atmosphère poétique qui sait nous toucher. Après le coup de poing Bourdet, ce mélo misérabiliste paraît bien insipide.

La chronique littéraire de Claude Glayman



Hitler connais!

Le cinquantième anniversaire de la prise du pouvoir par Hitler apporte sa moisson de livres

SI Hitler n'avait pas pris le pouvoir le 30 janvier 1933 il est possible qu'il n'y aurait pas eu de Seconde Guerre mondiale et le monde ne serait probablement pas celui que nous connaissons aujourd'hui. Les déterministes absolus qui voient une nécessité dans le déroulement de l'histoire rétorqueront qu'un Hitler — Adolf ou un autre — était inévitable ! En est-on bien certain, car à bien des égards l'itinéraire d'Hitler est unique alors que, à un ou deux traits près sa personnalité n'était que quelconque (hormis les talents oratoires et une fourberie aussi exceptionnelle que sa cruauté).

Sur ce jeu d'interrogations qui n'a finalement guère de sens puisque Hitler il y a eu, le cinquantième anniversaire de la désignation d'Hitler comme chancelier apporte sa moisson de livres, moisson renforcée par le vingtième anniversaire du Traité d'amitié franco-allemand qui efface (?) l'inimitié (pour le moins) d'hier. Citons pêle-mêle les titres qui alimentent cette chronique : « Hitler prend le pouvoir » par Georges Goriely (Editions Complexes) — « la Prise du pouvoir par Hitler » par Paul-Marie De la Gorce (Plon) — « Nous avons fait, dit Adolf Hitler » par Philippe Bourdrel (Ramsay) — « Hitler et les Allemands » par Pierre Angel (Editions Sociales), essais parus récemment auxquels s'ajoutent le numéro de la revue « Autrement » consacré à « Berlin » et le numéro spécial de « Documents » relatif aux « Vingt ans du traité France-Allemagne ».



Keystone

Hitler, Hidenburg et Goering, en 1933.

La personnalité d'Hitler ne sort guère éclaircie de ces différents ouvrages, il est vrai que tel n'était pas leur objet et que depuis bien longtemps des auteurs tentent de compendre les traits du monstre shakespearien. Paru en 1979 « Un certain Adolf Hitler » par Sébastien Haffner (Grasset) rappelle en tout cas de manière incisive qu'à deux ou trois reprises au cours de ses douze années de dictature Hitler faillit réussir. Pendant l'hiver 1938/1939, après les accords de Munich notamment : encore eut-il fallu qu'il ne s'orientât pas vers la guerre dont il avait l'obsession et pour laquelle il se croyait fait. En 1940 également, après la défaite de France et avant d'envahir l'U.r.s.s. et de déclarer les hostilités aux Etats-Unis d'Amérique, sous réserve de négocier avec la Grande-Bretagne une carte européenne... de type national socialiste ! Pour cela des capacités visionnaires d'homme d'Etat étaient indispensables, Hitler n'a pas été un grand homme d'Etat. Lorsque le sort de la guerre tourne en 1942, Hitler le sait mais sa volonté de destruction l'emporte : à l'égard du peuple juif qu'il entend rayer des vivants, à l'égard ensuite des Allemands qu'il veut punir pour leur incapacité à triompher. Rage destructrice, suicidaire qui prévaut sur toute stratégie et le coupe définitivement de l'Occident.

A dire vrai Hitler ne l'a emporté que sur la République de Weimar et encore les possibilités d'empêcher son irrésistible ascension ont-elles existé à diverses reprises comme le montrent, chacun à sa manière, les livres précités.

Weimar naît dans les pires conditions, une défaite l'engendre (défaite qui a abasourdie le peuple allemand), et aux lendemains de tentatives révolutionnaires qui scellent le fossé entre socialistes et communistes allemands (rivalité qui jouera beaucoup en faveur de la venue d'Hitler). Par comparaison la défaite de 1945 sera, elle, totale dans une Allemagne rasée... Et pourtant c'est la démocratie qui s'y est ensuite installée... du moins sur une partie du pays, divisé comme on le sait. Faut-il croire qu'il aura fallu que l'Allemagne aille jusqu'au terme d'un processus effroyable — ce que Hannah Arendt appelle « l'impérialisme continental », c'est-à-dire une application absolue du colonialisme... mais à l'Europe cette fois et non à l'outremer comme l'ont fait les colonialismes classiques (voir son remarquable essai « l'Impérialisme » chez Fayard) ?

Pourtant la République de Weimar est fondée sur une Constitution qu'on pourrait qualifier de « progressiste». N'est-ce pas un accroc à cette Constitution qui permet d'ailleurs l'arrivée légale d'Hitler au pouvoir : le chancelier Hitler est appelé par Hindenbourg, président de la République. Jusqu'en 1929 c'est le Reichtag qui désignait le chancellier... Or les nazis n'ont jamais détenu la majorité au Parlement. Hitler, en souvenir du pitoyable putsh manqué du 9 novembre 1923 (à Munich), désirait la légalité pour parvenir au faîte quitte à la tourner aussitôt. Fourberie majeure dont la leçon ne devrait jamais être perdue de vue par les démocrates. Mais d'autres facteurs, eux, négatifs, ont marqué Weimar. L'amputation de territoires du côté de la Pologne (les relations de l'Allemagne et de la Pologne sont essentielles... ne serait-ce que pour expliquer celles entre Berlin et Moscou)... et tout ce qu'il y a en germes (Anschluss Sudètes) dans les traités qui consacrent l'effondrement de l'empire austro-hongrois en 1918.

La dette de l'Allemagne à l'égard des vainqueurs et la crise économique expliquent également le sort final de Weimar. Wall Street finance... mais il y a l'effondrement de la Bourse américaine en 1929. Singuliers rapprochements... avec aujoud'hui et les fragiliés de notre système monétaire mondial ! Et pourtant de 1925 à 1929 Weimar connaît une grande époque, culturelle en particulier. Coïncidant avec la disparition du chancellier Streseman le cours des événements change, le parlementarisme de la République tourne à la caricature : Le Parti nazi M.s.d.a.p., à coups de relatifs succès électoraux et grâce aux violences des S.a., le centre chrétien et la droite nationaliste impuissants et empêtrés dans leurs contradictions, l'incroyable stratégie des communistes allemands, l'impuissance du S.p.d. illustrent tour à tour et ensemble cette caricature. Simultanément la politique déflationniste du chancelier Brüming porte le chômage à son maximum... le souvenir en est-il oublié ! A ce niveau on peut affirmer qu'un dictateur était attendu et dans ce cadre Hitler a réuni les qualités pour l'être. Ainsi s'explique très bien qu'au lendemain du fameux 30 janvier 1933 aucune réaction puissante n'ait empêchée Hitler d'avoir les mains libres.

Pleins pouvoirs, disparition des partis politiques et des syndicats, concordat avec l'Eglise, mise au pas de la police et inauguration de la terreur avec la création de la Gestapo et l'ouverture de camps de concentration, lancement d'une formidable machine de propagande grâce au docteur Joseph Goebbels et à l'usage nouveau de la radio. Après l'incendie du Reichtag et après le 1er mai 1933 l'antifascisme commence... Minoritaire, très minoritaire comme le rappelle opportunément un excellent document « Les Allemands qui ont défié Hitler » par Gérard Sandoz (Pygmalion — Gérard Wadelet 1981). Cyniques mais dupes les grands Etats du monde de l'époque se sont tus : L'U.r.s.s. stalinienne n'a songé qu'à ses intérêts immédiats... et peut-être plus lointains. La Grande-Bretagne a été complaisante : le vieux Lloyd George ne dira-t-il pas d'Hitler qu'il était le Washington de l'Allemagne ! Les Etats-Unis soignaient leur crise économique. Quant à la France, elle vivait sur l'idée fausse de sa puissance : puisqu'elle se jugeait forte que n'est-elle intervenue en mars 1936 au lendemain de la réoccupation de la rive gauche du Rhin alors qu'Hitler, encore faible, aurait été contraint de reculer... ? si l'on en croit du moins les auteurs précités.



Sygma

Ancien déporté allemand manifestant le 30 janvier dernier.

En conclusion avec Georges Goriely, faut-il incriminer les concepts de « révolution » ou bien plus prosaïquement dénoncer « l'œcuménisme »... d'une société devant lequel tout le monde s'incline par crainte et par intérêt : « Il y a place dans le régime nazi pour le gratin et pour la pègre, pour les jeunes technocrates aux dents longues et pour les laissés-pour-comptes, pour la conscience professionnelle et l'honnêteté personnelle des uns, la cupidité et le sadisme des autres. »

BILAN DE DIX-HUIT MOIS DE POLITIQUE SOCIALE

Citoyens à part entière, c'est ainsi que le gouvernement considère les handicapés et le prouve avec une batterie de mesures sans précédent

Quarante mesures pour les handicapés

CONFORMEMENT à l'engagement pris par le conseil des ministres du 18 novembre 1981, le gouvernement a adopté un programme d'actions en direction des personnes handicapées. Ce programme va dans le sens d'une plus grande solidarité nationale et de l'exercice par les personnes handicapées de leur pleine citoyenneté, tels que ces objectifs ont été affirmés par le Plan intérimaire pour 1982 et 1983.

Le gouvernement a retenu les orientations suivantes :

I. Développer la prévention du handicap.

II. Améliorer le fonctionnement des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) et mieux apprécier le handicap.

III. Mieux distribuer les ressources.

IV. Encourager le maintien à domicile et améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées.

V. Favoriser l'intégration scolaire des enfants handicapés.

VI. Faciliter l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

VII. Organiser les instances de consultation et de coordination.

Développer la prévention du handicap

Compte tenu des actions déjà entreprises, le gouvernement entend développer la prévention selon trois orientations.

Une campagne d'information sur les accidents des enfants sur la voie publique sera organisée par le Comité français d'éducation pour la santé, la Mutualité et les Caisses, à l'initiative conjointe des ministères des Affaires sociales, de la Santé, des Transports et de l'Education nationale.

Les conditions de travail des femmes enceintes seront réexaminées afin de réduire les risques de prématurité. Un groupe de travail, mis en place par le ministère des Affaires sociales et associant les ministères du Travail, de l'Emploi, de la Santé, de l'Agriculture et de la Fonction publique, fera des propositions à partir de l'examen des différentes études réalisées sur ce sujet (rapport Igas 1980, rapport de Mme Buhl-Lambert, recherches de l'Inserm).

Un programme d'orientation de la recherche médicale et sociale sur la prévention des handicaps sera défini par les ministères de la Santé, de la Recherche et des Affaires sociales en concertation avec les organismes de recherche (Inserm, C.n.r.s.). Ce programme guidera la définition des actions de recherche à mener en 1983 et 1984.

Améliorer le fonctionnement des Cotorep et mieux apprécier le handicap

Actuellement, le fonctionnement des Cotorep chargé d'évaluer le handicap, d'attribuer les allocations et d'orienter les personnes handicapées n'est pas satisfaisant.

Une réforme des Cotorep s'impose à moyen terme. Une réflexion sera engagée à cet effet en concertation avec tous les partenaires intéressés ; un haut fonctionnaire sera désigné pour établir un rapport à ce sujet. Dans l'immédiat :

Une campagne de résorption du retard des dossiers reçus par les Cotorep sera organisée au cours des années 1983 et 1984. Le suivi de son exécution sera confié à un haut fonctionnaire placé auprès du ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale et du ministère de l'Emploi.

L'amélioration de l'organisation administrative et technique des Cotorep sera assurée par les mesures suivantes :

La présidence de la commission sera exercée alternativement par le directeur départemental des Affaires sanitaires et sociales et par le directeur départemental du Travail et de l'Emploi. Leur autorité sur le secrétariat restera conjointe.

Une priorité d'affectation sera réalisée pour les agents d'encadrement et les effectifs du secrétariat des départements importants. Leur formation et leur information seront améliorées par des stages nouveaux.

Les procédures de dépôt et d'instruction des dossiers seront simplifiées et allégées :

► le formulaire unique de demande qui a été expérimenté sera progressivement généralisé ;

► pour alléger le travail des commissions, le président de la Cotorep prendra les décisions relatives aux dossiers ne présentant pas de difficultés techniques. Cette procédure sera utilisée notamment dans le cas de la procédure de révision selon des critères qui seront précisés par décret.

Un renforcement des équipes techniques sera organisé : il se fera, dans le cadre des budgets des ministères des Affaires sociales, de l'Emploi et de la Santé, de l'A.n.p.e. et de l'A.f.p.a., par la mise à disposition de médecins, de psychotechniciens, de prospecteurs placiers, d'assistantes sociales supplémentaires ; un développement de la sectorisation sera poursuivi ; un bilan précis du fonctionnement de ces équipes sera dressé pour la fin de 1983.

Une mission sur l'amélioration du contentieux technique des Cotorep et de la Sécurité sociale déposera des propositions de réforme. Actuellement les procédures de recours s'étendent sur des délais souvent très longs.

Une coopération régulière entre les C.d.e.s. (Commissions départementales d'éducation spéciale) et les Cotorep sera organisée afin d'améliorer l'insertion professionnelle et le suivi des

(suite en page 30)



Sygma

Aux jeux Olympiques des handicapés.

(suite de la page 29)

jeunes handicapés et d'éviter les situations de rupture de droits. Une circulaire interministérielle précisant les modalités de cette coopération sera diffusée par le ministère des Affaires sociales, le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Emploi.

Le barème d'invalidité en matière de surdité sera modifié pour tenir compte à la fois de la perte auditive et de la difficulté de communication des personnes sourdes. Les ministères des Affaires sociales et des Anciens Combattants élaboreront le décret modifiant le nouveau barème.

Mieux distribuer les ressources

Une étude de l'ensemble du dispositif de ressources des adultes handicapés, notamment l'allocation aux adultes handicapés (1), l'allocation compensatrice (2), la garantie de ressources des travailleurs handicapés et les dispositions fiscales, sera réalisée par un groupe de travail mis en place par les ministères des Affaires sociales, de l'Emploi et de l'Agriculture. Ce groupe aura pour mission de proposer les modifications à apporter aux conditions d'attribution de ces prestations afin d'assurer une meilleure adéquation des aides aux besoins et une plus juste répartition entre les personnes handicapées.

Les conditions d'attribution de l'A.a.h. aux adultes hébergés par dérogation dans les instituts médico-éducatifs seront harmonisées avec le régime des établissements d'hébergement et d'hospitalisation.

Encourager le maintien à domicile et améliorer la vie quotidienne

Le gouvernement veut développer les moyens permettant aux personnes handicapées de vivre de manière autonome et de participer à la vie collective en favorisant la mise en place de services de soutien et l'aménagement du cadre de vie.

Mille emplois supplémentaires d'auxiliaires de vie destinés à aider les personnes lourdement handicapées dans leur vie quotidienne seront subventionnés en 1983 par le ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale.

Les recommandations de la Cour des comptes visant à préciser les conditions d'attribution et de contrôle de l'allocation compensatrice seront mises en œuvre. Ces conditions retenaient jusqu'ici des critères trop divers selon les départements.

Le premier complément de l'allocation d'éducation spéciale sera augmenté de 50 % (3) début de l'année 1983 afin de faciliter, pour les familles, le maintien à domicile de l'enfant gravement handicapé.

La condition de « manque à gagner » requise pour attribuer l'allocation compensatrice au taux plein sera supprimée. Le décret du 31 décembre 1977 sera modifié à cet effet. Actuellement une personne handicapée aidée par un membre de sa famille, doit prouver que celui-ci subit un manque à gagner pour obtenir l'allocation compensatrice au taux plein.

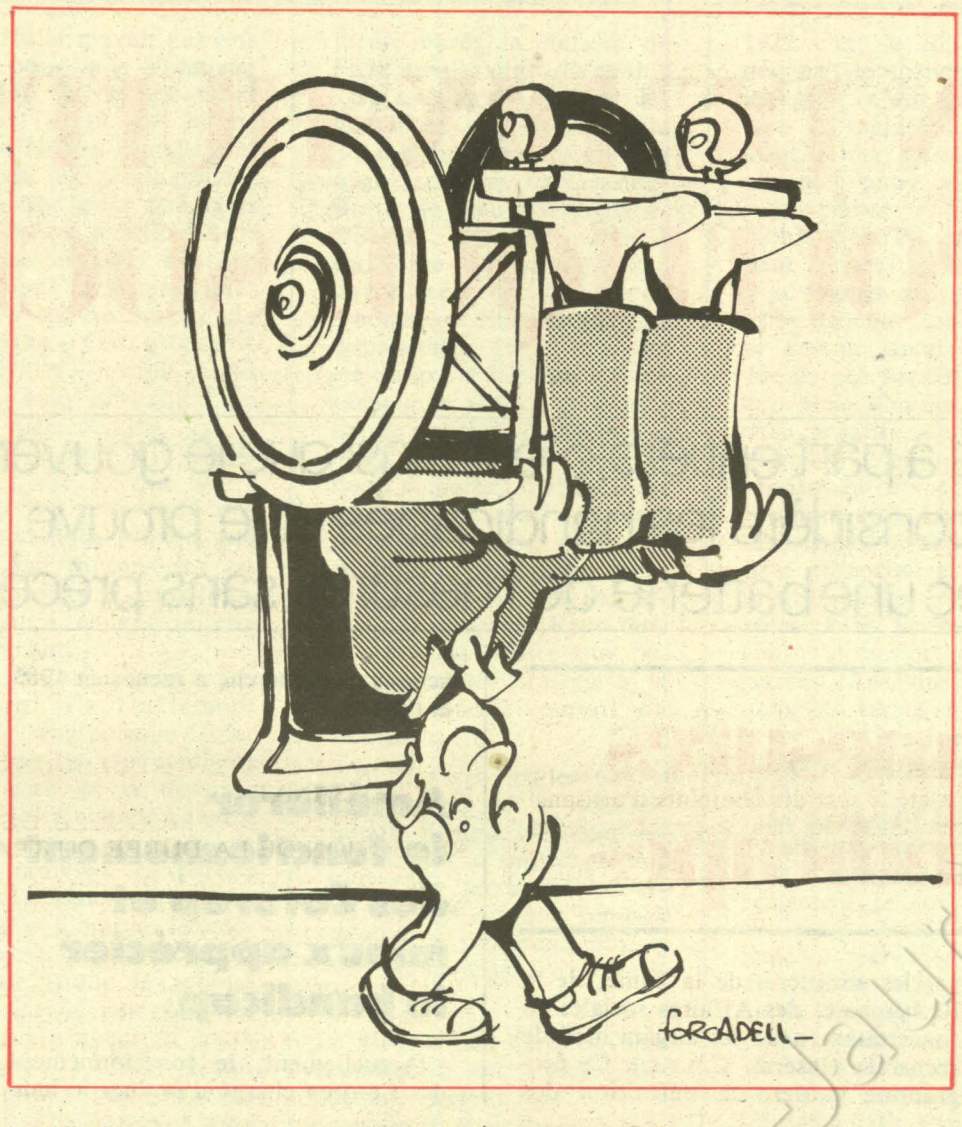
Le financement des frais de tutelle des adultes protégés sera organisé par le ministère des Affaires sociales, le ministère de la Santé, le ministère de la Justice.

Les normes de l'accessibilité des installations ouvertes au public et définies par le décret du 9.12.1978 et les arrêtés des 25 et 26 janvier 1979 seront inscrites dans le code de construction afin qu'elles soient mieux respectées. Un décret en Conseil d'Etat sera élaboré à cet effet par le ministère de l'Urbanisme et du Logement.

En outre, des instructions seront adressées aux administrations par le ministère de la Fonction publique pour améliorer l'accessibilité des bâtiments administratifs ouverts au public.

Les conditions de remboursement des audioprothèses et des lunettes pour déficients visuels seront améliorées en 1983.

Des expériences de sous-titrage des émissions télévisées seront réalisées au cours de l'année 1983 afin d'étudier concrètement leur adaptation aux besoins des personnes malentendantes. Le service juridique et technique de l'information réunira à cet effet les ministères concernés, les sociétés de programme et l'Institut national de l'audiovisuel. Le groupe de travail aura pour mission de définir la mise en place de ces actions dans les plus brefs délais et, plus généralement, de faire des propositions relatives à l'organisation et au financement des services de sous-titrage, à la production et à la distribution des décodeurs permettant la lisibilité des sous-titrages.



Favoriser l'intégration scolaire

Les mesures destinées à inciter les familles, les associations, les établissements et les autorités locales à promouvoir des actions d'intégration scolaire seront poursuivies en 1983.

Une circulaire, élaborée conjointement par les ministères des Affaires sociales, de l'Education nationale et de la Santé, précisera les modalités de coopération entre les établissements spécialisés et les établissements de l'Education nationale en ce qui concerne la mise en œuvre des actions de soins et de soutien et l'organisation des moyens nécessaires.

Une brochure d'information sur les actions en cours sera diffusée par le ministère des Affaires sociales et le ministère de l'Education nationale.

L'action menée conjointement en 1982 par les ministères des Affaires sociales et de l'Education nationale, de production et de diffusion de manuels scolaires en braille sera poursuivie et étendue. En 1982, des manuels de français et d'anglais ont été diffusés à tous les enfants aveugles en classe de 6e. Cette diffusion sera complétée et étendue à la classe de 5e en 1983. Une structure nationale de coordination des centres de production et de distribution d'ouvrages scolaires en braille sera organisée conjointement par le ministère des Affaires sociales et le ministère de l'Education nationale.


Keystone

Le président Mitterrand recevant les associations de défense des handicapés.

Faciliter l'insertion professionnelle

Les conditions favorisant l'accès des personnes handicapées au travail seront développées par le renforcement du dispositif d'orientation et de formation, l'assouplissement des conditions d'accès à la fonction publique et de définition des droits d'expression des travailleurs handicapés.

ORIENTATION ET FORMATION

La fonction des centres de préorientation destinés à observer les capacités professionnelles des travailleurs handicapés sera redéfinie par les ministères des Affaires sociales, de l'Emploi et de l'Agriculture qui réviseront à cet effet dans un délai de 6 mois les décrets du 25 novembre 1981, afin d'adapter le fonctionnement de tels centres aux besoins des stagiaires accueillis.

L'ouverture des centres ordinaires de formation aux travailleurs handicapés sera accentuée en 1983 et 1984, notamment au niveau de l'A.f.p.a. qui multipliera les expériences entreprises en 1982.

Le dispositif de formation professionnelle sera amélioré par l'assouplissement des modalités d'enseignement théorique des centres de formation pour apprentis et en permettant plus largement la création de modules de formation spécialisés pour les apprentis handicapés. Le ministère de l'Emploi dressera le bilan de son action dans ce domaine.

Les conditions de l'affiliation à l'assurance « accidents du travail » des élèves des Impro (Instituts médico-professionnels) seront définies par les ministères des Affaires sociales, de l'Education nationale, du Budget et de l'Agriculture qui proposeront, à cet effet, un projet de loi. (Actuellement, ces élèves ne sont pas couverts par l'assurance-maladie « accident du travail » mais par une assurance privée.)

La prise en charge des frais des stagiaires des centres de rééducation professionnelle sera harmonisée. Le ministère des Affaires sociales et le ministère du Budget modifieront, avant la fin du 1er semestre 1983, le décret du 11 octobre 1961, en précisant notamment la portée des décisions des Cotorep. (Actuellement, certains stagiaires ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie et doivent s'adresser à l'aide sociale.)

Les conditions d'accès à la fonction publique qui n'ont pas encore été aménagées seront étudiées par le ministère chargé de la Fonction publique en concertation avec les départements ministériels concernés. Des mesures visant à améliorer le fonctionnement de la Cotorep Fonction publique, la formation des personnes handicapées à des emplois de la Fonction publique seront prises

(1) Allocation aux adultes handicapés : allocation versée sous condition de ressources aux adultes handicapés dont le taux d'incapacité est au moins égal à 80 % ou qui sont dans l'incapacité d'exercer une profession. Minimum de ressources équivalant au minimum vieillesse, elle a été augmentée de 50 % en 1 an (2 125 F au 1/07/82).

(2) Allocation compensatrice : allocation versée aux personnes handicapées ayant besoin de l'aide d'une tierce personne pour les « actes essentiels de l'existence » ou pour compenser les frais professionnels liés au handicap.

(3) Soit porté de 635 F à 950 F.

Plus de mesures pour les commerçants et les artisans qu'en vingt ans

LE commerce et l'artisanat représentent deux secteurs qui jouent un rôle irremplaçable dans la vie du pays avec : 800 000 entreprises artisanales, 600 000 entreprises commerciales.

Ce sont deux secteurs créateurs d'emplois qui comptent 5 millions de travailleurs salariés et non salariés, soit 20 % de la population active.

La prise en compte de ces activités dans la politique économique et sociale générale du gouvernement justifie :

— la reconnaissance par le gouvernement et les responsables politiques à tous les niveaux de décision de ces partenaires sociaux à part entière ;

— la plus large concertation possible avec les représentants de ces secteurs (rappelons par exemple la rencontre du 20 septembre 1982 entre le Premier ministre et des représentants des syndicats professionnels) ;

— la mise en place pour la préparation du IX[e] Plan de deux groupes de travail pour ces secteurs.

UN VERITABLE STATUT POUR LES CONJOINTS D'ARTISANS ET DE COMMERÇANTS

Aucun droit propre et aucune reconnaissance de la participation à la vie de l'entreprise : c'est en quelques mots ce qu'a été le sort des conjoints d'artisans et de commerçants jusqu'au vote à l'unanimité par les deux assemblées de la loi du 10 juillet 1982.

Dorénavant, chaque conjoint d'artisan ou de commerçant pourra opter selon son gré entre les trois statuts offrant un éventail large de droits sociaux et professionnels :

— le statut de conjoint collaborateur,

— le statut de conjoint salarié,

— le statut de conjoint associé qui adapte le statut juridique de la S.a.r.l. à l'entreprise familiale.

UNE VERITABLE EGALITE SUR LE PLAN FISCAL ET SUR LE PLAN SOCIAL

Le principe d'égalité inscrit dans la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat de 1973 n'a pas été réalisé comme prévu pour le 31 décembre 1977.

La loi de finances pour 1983 constitue un pas décisif vers l'égalité fiscale :

— par un système de comptabilité super-simplifiée qui ouvrira aux artisans et aux commerçants le bénéfice de l'abattement de 20 % sur le revenu ;

— par la suppression des plafonds d'accès aux centres de gestion agréés.

Ces dispositions sont complétées par un crédit d'impôt de 2 000 francs destiné à couvrir les frais d'adhésion aux centres de gestion agréés.

Un calendrier d'harmonisation de la protection sociale des artisans et commerçants va être négocié par le ministre de la Solidarité avec les représentants qualifiés de ces secteurs, en vue de mettre fin aux disparités par rapport au régime général.

LES MOYENS D'UNE VERITABLE FORMATION CONTINUE POUR LES ARTISANS

La loi de 1971 excluait ce secteur de tout moyen de formation.

La loi votée à l'unanimité le 18 décembre 1982 répare cette injustice et va permettre aux chambres de métiers et aux organisations professionnelles de mettre en œuvre les formations permettant à l'artisanat de s'adapter aux mutations économiques et technologiques ; ces moyens permettront une préparation des futurs artisans qui devrait atténuer le taux d'échecs trop lourd des jeunes entreprises.

L'EXONERATION POUR LES ARTISANS ET LES COMMERÇANTS DE COTISATION A L'ASSURANCE-CHOMAGE

DES FINANCEMENTS ACCRUS ET ADAPTES AUX BESOINS DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Dorénavant, les commerçants et artisans ont droit aux prêts participatifs jusqu'alors réservés aux P.m.e.

Les prêts bonifiés à l'artisanat sont passés de 4 milliards 500 millions en 1980 à 7,2 milliards en 1983, soit 60 % d'augmentation.

Les besoins en fonds de roulement seront pris en compte parmi les critères d'attribution de ces prêts ; c'est une innovation considérable.

UNE PRIME DE 10 000 FRANCS PAR CREATION NETTE D'EMPLOI DANS L'ARTISANAT

L'INDEMNITE DE DEPART DEVIENT PERMANENTE ET FAVORISE LA REPRISE DES FONDS DE COMMERCE

La loi d'orientation de 1973 avait institué à titre temporaire un système d'aide spéciale compensatrice. Le dispositif nouveau aidera au maintien des commerces et des entreprises artisanales au départ en retraite de ceux qui les exploitaient.

L'EQUILIBRE ENTRE LES DIFFERENTES FORMES DE DISTRIBUTION

La grande distribution et le commerce de détail ne peuvent coexister que dans un cadre assaini de concurrence. Le gouvernement a atténué le déséquilibre par un coup de frein aux implantations de grandes surfaces, conformément à l'engagement pris par François Mitterrand. Il prendra les mesures nécessaires pour permettre la concurrence à armes égales entre toutes les formes de commerce.

LA MISE EN PLACE DE DELEGUES REGIONAUX AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT

UNE APPLICATION MODULEE DE LA REGLEMENTATION SUR LA REDUCTION DE LA DUREE DU TRAVAIL

Des accords paritaires par professions seront confirmés par décrets. Deux professions sont déjà concernées : les boulangers et les charcutiers.

En outre, sont en cours de mise en œuvre :

— **Une série de mesures** destinées à permettre l'indispensable maintien et le développement du commerce et de l'artisanat dans les zones rurales et plus spécialement dans les zones de montagne.

— **Un statut de la coopération artisanale.**

La structure juridique du G.i.e. est dangereuse pour l'artisanat ; elle a provoqué de véritables catastrophes. Le projet de loi sur l'économie sociale comporte un statut adapté de coopération artisanale qui permettra l'accès groupé des artisans à certains marchés et la mise en commun de moyens, deux facteurs d'une dynamique économique nouvelle pour ce secteur.

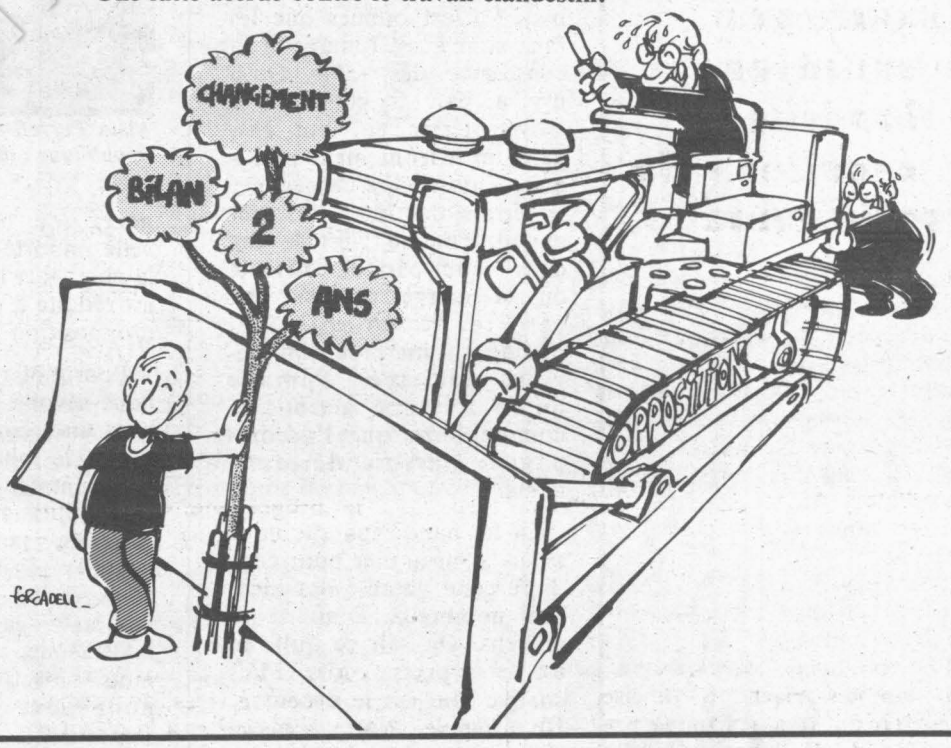
— **Un aménagement de l'assiette des charges sociales** qui ne pénalise plus les activités de main-d'œuvre.

C'est là aussi une promesse non tenue de la loi d'orientation de 1973. Cet aménagement sera réalisé par étapes, après concertation avec les intéressés.

— **Une meilleure protection des sous-traitants.**

— **Des commerces de sécurité renforcés dans le commerce.**

— **Une lutte accrue contre le travail clandestin.**



avant la fin de l'année 1983. Une brochure destinée à sensibiliser les agents de la fonction publique sur les besoins particuliers des travailleurs handicapés sera diffusée.

Les droits d'expression des stagiaires des centres de rééducation professionnelle seront définis dans une circulaire commune qui sera établie par les ministères des Affaires sociales, du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Agriculture. Destiné à favoriser l'autonomie et la participation des stagiaires à la vie de l'établissement, ce texte donnera des instructions relatives aux clauses des règlements intérieurs en vue d'améliorer la participation et l'expression des stagiaires.

TRAVAIL PROTEGE

Une réforme du dispositif de travail protégé sera étudiée. Un groupe de travail mis en place par les ministères des Affaires sociales, du Travail, de l'Emploi et de l'Agriculture élaborera des propositions.

Les modalités d'expression des travailleurs handicapés dans les centres d'aide par le travail seront étudiées. Le ministère des Affaires sociales et le ministère du Travail feront des propositions.

INSERTION EN MILIEU ORDINAIRE DE TRAVAIL

Des conventions destinées à développer la formation et l'emploi des travailleurs handicapés ainsi que la sous-traitance avec les établissements de travail protégé seront passées entre l'Etat et les entreprises qui le voudront ; le ministère de l'Emploi engagera cette action en 1983, notamment en direction des entreprises nationalisées. Une action de sensibilisation sera réalisée à la télévision avec l'appui du ministère de l'Emploi.

Le ministère de l'Emploi mettra en place un contrat individuel d'adaptation professionnelle destiné aux travailleurs handicapés demandeurs d'emploi ayant besoin d'une formation particulière. Cette formation sera financée par le Fonds national de l'emploi ; le travailleur handicapé bénéficiera pendant sa période d'adaptation du statut de stagiaire de la formation professionnelle. Cinq cents contrats pourraient être financés en 1983.

Des E.p.s.r. (Equipes de préparation et de suite du reclassement professionnel) seront mises en place auprès des Cotorep dans 25 départements au cours de 1983. Elles seront composées d'agents du service public de l'Emploi et appuyées par des assistantes sociales des Directions départementales des Affaires sanitaires et sociales. Les instructions seront données à cet effet par le ministère des Affaires sociales et le ministère de l'Emploi.

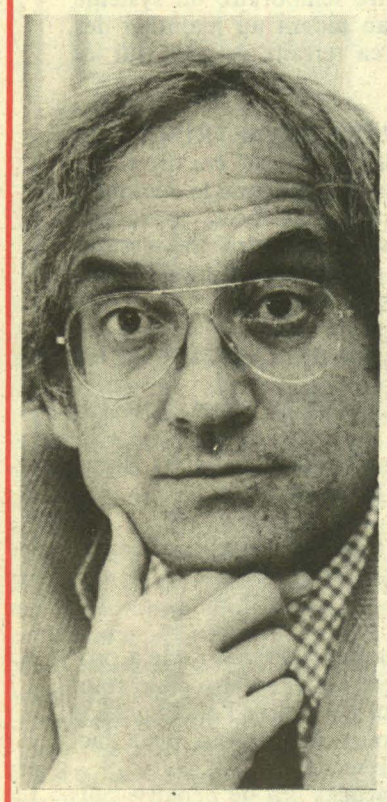
Les procédures d'attribution des aides à l'embauche des travailleurs handicapés (aide à l'aménagement des postes de travail et compensation des charges supplémentaires d'encadrement) seront simplifiées.

Organiser les instances de consultation et de coordination

Le Conseil national consultatif des personnes handicapées sera élargi et ses conditions de fonctionnement améliorées : il comprendra des représentants des ministères des Transports, de l'Urbanisme et du Logement, de la Fonction publique et des représentants des organisations syndicales. Le ministère des Affaires sociales modifiera à cet effet le décret du 30 juillet 1975.

Les conditions du fonctionnement du Comité interministériel de coordination en matière d'adaptation et de réadaptation prévu par le décret du 9 septembre seront précisées afin de permettre le suivi régulier des programmes gouvernementaux en direction des personnes handicapées. ●

La chronique de Max Gallo



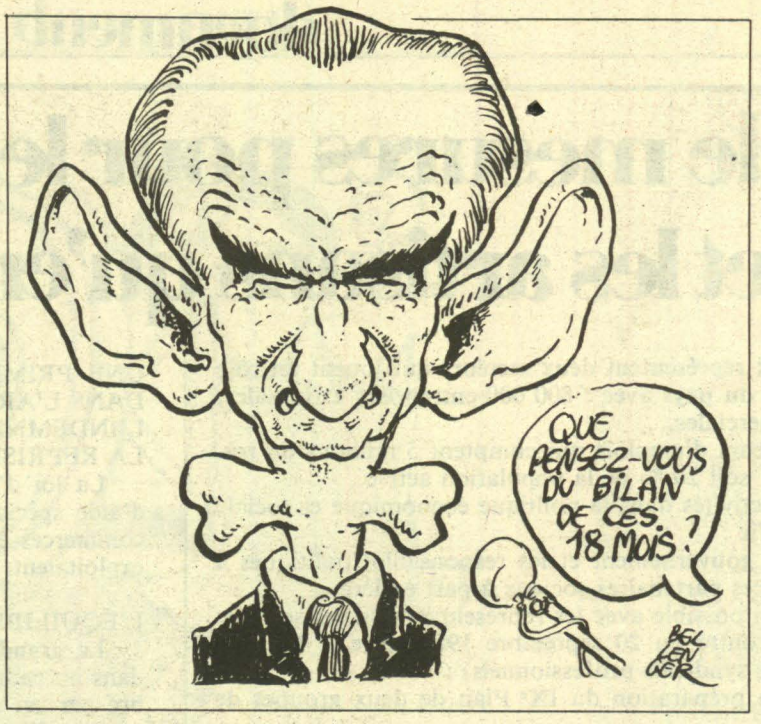
Sous les masques

Débusquer l'imposture, la pirouette, l'hypocrisie et le discours fanatique enrobé dans les sucreries de la distinction et du savoir

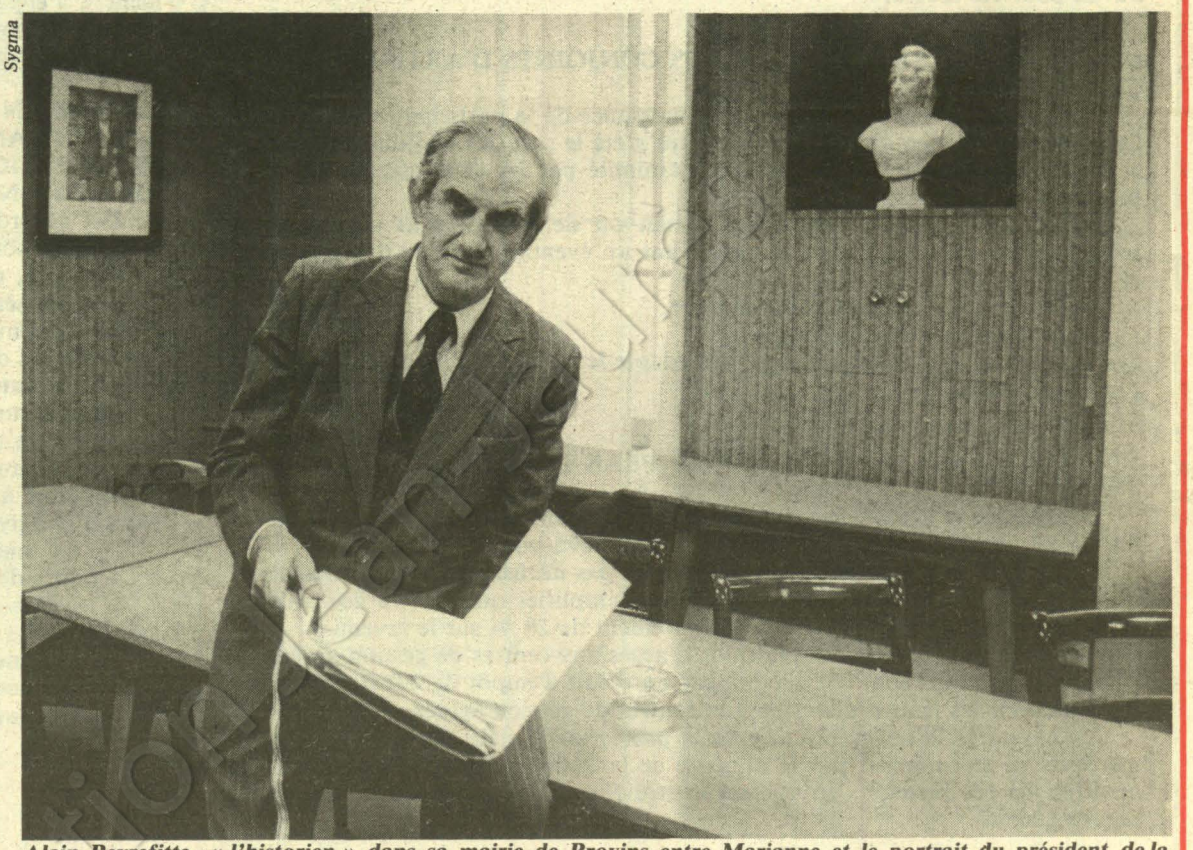
ECOUTONS-LES. Lisons-les. L'un dit : « Je ne me sens pas, pour ma part, le courage de tenir jusqu'en 1986. » L'autre, enveloppant le même thème de cette hypocrisie guindée faite de mépris pour l'interlocuteur et de ce qui voudrait être de l'habileté, déclare qu'il va y avoir après mars : « Une certaine accélération de l'échéancier politique. » Un troisième avec le sourire éternel de Tartuffe annonce : « Je n'appartiens à aucun parti. Je ne possède qu'une carte de presse. Je suis journaliste depuis l'âge de 19 ans. Il m'est arrivé de voter à gauche. » Et s'il concède qu'on peut dire de lui qu'il est « homme de droit », c'est que « la France est sottement coupée en deux et que tout ce qui ne se réclame pas de la gauche est à droite ». Il incarne donc le bon sens, l'objectivité la mesure. Et selon un membre de l'Académie française en toute objectivité bien sûr, il est d'abord « un historien scrupuleux sans mépris pour ses adversaires, sans l'ombre de bassesse, avec son intelligence exceptionnelle... ».

Oui, il faut les écouter, les lire et les relire. Ne pas se contenter de hausser les épaules devant cette offensive qui occupe un champ que nous avons trop souvent abandonné, persuadés que les faits suffisaient. Hausse du Smic, trente-neuf heures, allocations pour les personnes âgées, baisse de l'inflation, freinage du chômage, tout cela n'est-il pas probant ? C'est oublier que les faits sont aussi l'image et la conscience des faits. Qu'il n'y a pas, à court et à moyen terme en tout cas, dans un affrontement politique, la possibilité de négliger le terrain des idées. Surtout quand, comme c'est le cas dans cette période difficile où la marge d'action est étroite, la complexité, grande ; l'interprétation devient décisive ; l'image qu'on a d'une action, le commentaire qui l'accompagne, parfois déterminants.

Or les handicaps que nous avons à surmonter pour conduire cette bataille des idées sont nombreux. D'abord les moyens. On sait ce qu'il en est de la presse écrite. Mais chaque jour on le découvre. Un exemple. Notre « historien scrupuleux » écrit avec cette assurance feutrée et ce bon sens truqué de tous les tartuffes que la « presse régionale *(est)* à l'écho de toutes les sensibilités (...) Mais satisfait-on ces hommes politiques que leurs grandes ambitions et leurs perpétuelles angoisses inclinent à n'être jamais satisfaits. » Essayez donc de faire passer un communiqué de trois lignes dans le journal unique de ma région ! Essayez donc de retrouver un compte rendu digne de ce nom d'une réunion, avec la participation d'un ministre et de trois mille personnes ! Mais chaque jour, de demi-page en demi-page, la célébration totalitaire du pouvoir politique local. Ce qui a pour conséquence une pratique journalistique scandaleuse et ridicule. Qu'un préfet de police soit nommé — nouvelle importante en soi pour la ville — et l'information en est réduite à un commentaire d'opposition !



Sygma



Alain Peyrefitte, « l'historien » dans sa mairie de Provins entre Marianne et le portrait du président de la République : on reconnaît Georges Pompidou... !

Pourquoi répéter cela que nous savons ? Parce que, et c'est un second handicap, la droite la plus partisane, le commentateur le plus partial et le plus grossier se sont emparés, puisqu'ils détiennent les institutions de la consécration et de la légitimation — la grande presse, l'Académie, etc. —, des mots objectivité, bon sens, honnêteté, grand style, impartialité, etc., « Je n'appartiens à aucun parti », vous dis-je. « Je ne suis que journaliste, historien », l'ignorez-vous ? Mon souci c'est la France ! voyons !!

Si de manière déterminée et offensive nous ne désignons pas du doigt sous les masques le vieux discours haineux de la droite inchangée, alors nous aurons beau combattre le chômage, remporter des succès, qui, quels qu'ils soient, ne pourront immédiatement changer la vie, et donc nous serons vaincus. Moins par le verdict des faits que par notre incapacité à opposer le sens de ces faits et leur contenu à la présentation qu'en font les « commentateurs » patelins.

Ecoutez toujours notre historien balancer « objectivement » son jugement pour condamner en s'aidant du passé notre politique. « Si le Front populaire, écrit-il, n'est pas seul responsable de la défaite comme on l'écrira sottement à partir de juillet 1940, il ne peut esquiver devant l'histoire ses responsabilités face à un conflit mondial dont nul ne pouvait ignorer qu'il menaçait la France. » Une phrase pour se donner à la fois l'allure impartiale d'un historien comme il faut, celui qui refuse les outrances « sottes » de Vichy et reformule pourtant, après une virgule, un diagnostic équivalent. Ah, Molière, Molière, Molière !!!

Dès lors il ne faut céder sur aucun mot, n'abandonner aucune idée et avec précision démontrer l'imposture, la pirouette, l'hypocrisie, le discours fanatique enrobé dans les sucreries de la distinction et du savoir. Savez-vous que nous avons vécu en 1981, selon cet historien, « un été fou » dicté par la « vanité, l'enfantillage, la joie de posséder enfin un pouvoir à de si nombreuses reprises approché ». Et l'on qualifie, ici et là, ce pamphlétaire d'historien ! Mais qui le juge ainsi ? Ses amis politiques qui sont aussi membres des académies. Et cela suffirait pour donner à ce jugement de la valeur, à lui ôter son poids poltique ! Faudrait-il être dupe ? On voit les mêmes s'enthousiasmer pour la « truculente violence », « la langue étourdissante » d'un écrivain dont le texte — et je pèse mes mots — s'apparente à ceux qui paraissaient dans les feuilles les plus déchaînées et les plus sordides publiées par l'extrême droite dans les années trente.

Qu'exprime une telle phrase pour décrire le Premier ministre (« Oui, commandant, répondit le Belge au garde-à-vous mais une seule main sur la couture du pantalon car, de l'autre, cachée, cachée dans son dos il tenait une chope de bière ») sinon un racisme politique haineux, caractéristique de la droite française. Il s'y manifeste un véritable mépris qui prend en compte le physique (« nombreux ventres, cuisses, mentons et mamelles gonflés de blonde bière ») et répète les vieux schémas fascisants. Il faut les identifier et les dénoncer. Montrer que de l'académicien, distingué parleur, à cet écrivain de la soute il y a un même projet et un même style politiques.

Ils n'ont rien d'inédit. Ils signalent à la fois l'impuissance de la pensée de droite à innover et son incapacité à accepter « l'autre », la gauche et l'alternance démocratique. Les élections de mai et juin 1981 ? « Un malentendu. » Le calendrier constitutionnel ? Ils n'ont pas le courage de tenir jusqu'en 1986 ! Et naturellement répètent-ils : « Je n'ai pas voulu faire un pamphlet mais une analyse aussi sereine et modérée que possible. »

Le tour est joué. Ils annexent la bonne foi, la modération, l'objectivité, le grand style, etc. En fait, on n'avait pas assisté depuis les années trente-quarante à un tel déferlement de vulgarité politique, à un tel détournement des mots et des idées.

Il faut le répéter. Et non s'en étonner. Ces Messieurs ne sont courtois que lorsque le peuple reste à l'office, avec la livrée du domestique. Mais gare à lui s'il oublie quelle est sa place.

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325